



Les migrants

Lettre 111 aux cercles de silence

Juillet 2025

Je vous souhaite de bonnes vacances, si vous en prenez ; de faire de précieuses rencontres, par exemple avec des migrants, ce qui augmentera considérablement la diversité de la culture humaine. Et, si vous avez le temps, ce serait peut-être le moment de lire toute cette lettre pour découvrir (au cas où vous ne le sauriez pas) que les migrations et les déplacements de population se font dans tous les pays et sur toute la terre.

Michel Girard

Table des matières

CENTRES DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE	3
Une rétention administrative de plus en plus longue, une répression accrue	3
FRANCE.....	3
En 2023, près de 61% des jeunes isolés en recours, ont été reconnus comme mineurs	3
Des milliers de jeunes scolarisés et leur famille mis en danger.....	4
Des hommes et des femmes étrangères, travaillent sans titre de séjour, sans autorisation de travail, sans couverture sociale.	5
reconnaissance du statut de réfugié pour les ressortissants palestiniens originaires de la bande de Gaza	6
Angers	7
Briatou.....	8
Caen	8
Calvados.....	10
Chalon en champagne	11
Dijon.....	12
Guéret.....	13
Isère	13
Lyon	14
Mayotte	15
Nord : département.....	16
Ouistreham	17
Paris.....	17
Pas-de-Calais.....	18
Rennes.....	19
MANCHE	20
MEDITERRANEE.....	27

Procès Du Naufrage De Cutro : Les Ong Réclament Vérité Et Justice	27
UNION EUROPÉENNE	29
Frontex a délivré illégalement les données de 13 000 migrants et militants aux polices européennes.....	29
Allemagne	31
Allemagne- Royaume -uni	34
Belgique	35
Bulgarie	37
Espagne	37
Ceuta	38
Grèce	38
Hongrie.....	42
Italie	42
Pologne.....	42
EUROPE.....	44
Albanie	45
Bosnie- Herzégovine.....	45
Royaume-Uni – France	46
Royaume-Uni.....	47
Vatican.....	49
ASIE.....	50
Bangladesh	50
Iran	51
Japon	52
Liban	53
Palestine	53
AFRIQUE	55
Egypte	55
Libye	55
Mauritanie	57
Nigeria.....	61
Sénégal.....	61
AMERIQUE.....	63
Canada.....	63
USA.....	63
Vénézuéla.....	65
INTERNATIONAL.....	66

Migrantes : le calvaire de la route de l'exil.....	66
TEMOIGNAGE.....	67

CENTRES DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE

Une rétention administrative de plus en plus longue, une répression accrue

Le 9 juillet 2025, le Sénat a définitivement adopté la proposition de loi qui permet d'allonger la durée du placement en rétention administrative jusqu'à 210 jours (quand le régime « normal » est de 90 jours), jusqu'ici réservée aux personnes étrangères condamnées pour des actes de terrorisme. Sont désormais aussi concernées celles condamnées pour certains crimes et délits graves, celles faisant l'objet d'une peine d'interdiction du territoire français, d'une mesure d'expulsion ou d'une interdiction administrative du territoire, mais aussi celles dont le comportement constitue une « *menace d'une particulière gravité pour l'ordre public* ».

En prévoyant d'élargir le champ d'application de la rétention jusqu'à 7 mois, les parlementaires, à l'instar du gouvernement, cèdent à la surenchère répressive et utilisent délibérément une mesure administrative pour priver de liberté des personnes étrangères. La rétention, conçue pour préparer l'éloignement, est ainsi détournée de ses objectifs à des fins punitives. Elle devient une forme d'internement administratif de longue durée, une sorte de « rétention de sûreté » fondée sur des concepts aussi arbitraires que celui de la « menace d'une particulière gravité pour l'ordre public ».

Les parlementaires, comme le gouvernement, continuent d'ignorer les avis et recommandations de la Défenseure des droits ou de la Contrôleure générale des lieux de privation de liberté, tout comme les rapports des associations, qui n'ont de cesse de dénoncer les effets dévastateurs et inutiles de l'enfermement des personnes étrangères.

Salué par le ministre de l'intérieur comme une réforme susceptible de protéger la société contre les individus dangereux, ce texte n'est rien d'autre qu'un signal populiste de plus, à l'attention de celles et ceux qui surfent sur l'amalgame entre personnes étrangères et délinquance.

Paris, 15 juillet 2025 - Communiqué de l'Observatoire de l'enfermement des étrangers

<https://www.ldh-france.org/une-retention-administrative-de-plus-en-plus-longue-une-repression-accrue/>

FRANCE

EN 2023, PRES DE 61% DES JEUNES ISOLÉS EN RECOURS, ONT ÉTÉ RECONNUS COMME MINEURS

En 2023, près de 61% des jeunes isolés en recours, suivis par des associations, ont finalement été reconnus comme mineurs par le juge des enfants. Cela signifie que la

majorité des jeunes que les départements ne reconnaissent pas mineurs après des évaluations bâclées (et malgré leurs papiers d'identité ou documents d'états civils que les ¾ ont en leur possession) sont donc bel et bien des enfants que l'État français a laissés à la rue.

Utopia 56 a sorti jeudi 3 juillet 2025 un rapport, « **Mineurs isolés : des droits au hasard du département d'arrivée ?** » [<https://utopia56.org/wp-content/uploads/2025/07/ENQUETE-MINEURS-ISOLEES-ETRANGERS-AAJDAM-UTOPIA-56-030725-PLANCHES.pdf>] construit sur une enquête menée, en collaboration avec l'AADJAM (Association d'Accès aux Droits des Jeunes et d'Accompagnement vers la Majorité). Cette enquête nationale a été menée auprès de 53 structures non mandatées par les pouvoirs publics et engagées sur le terrain, dans 38 départements différents, afin de mieux comprendre les différences de traitement réservées aux mineurs non accompagnés (MNA) en matière de protection de l'enfance à leur arrivée en France. Des entretiens avec trois anciens évaluateurs de la minorité et de l'isolement viennent également compléter cette enquête. Un travail sur le long terme qui permet, enfin, d'avoir un état des lieux de la situation des droits des mineurs non accompagnés qui sont suivis au quotidien dans chacune des antennes.

Ce rapport décrit les disparités majeures qui caractérisent les pratiques des différents conseils départementaux en matière d'accueil provisoire d'urgence, d'évaluation de la minorité et de l'isolement, et analyse les pratiques des juges des enfants et des Cours d'appel. Le constat est sans appel : le respect des droits fondamentaux de ces enfants dépend du lieu où ils demandent protection. L'étude met en lumière une inégalité territoriale flagrante, qui bafoue les engagements internationaux de la France et consacre une forme préoccupante d'inégalité devant la loi, principe à valeur constitutionnelle.

Alors même que le Comité des droits de l'enfant de l'ONU a condamné la France à deux reprises (2023, 2024), et que la Commission nationale consultative des droits de l'homme, la Défenseure des droits, ainsi que la récente commission d'enquête parlementaire sur la protection de l'enfance ont toutes dénoncé les graves dysfonctionnements et insuffisances du dispositif d'évaluation de la minorité, le Conseil d'État a néanmoins validé hier le dispositif français en ignorant notamment, la portée contraignante des constatations du Comité des droits de l'enfant. Ce rapport rappelle qu'il est urgent de revoir en profondeur le système législatif et administratif de reconnaissance de la minorité, afin de garantir une protection égale et effective à tous les enfants, sur l'ensemble du territoire.

En attendant, des enfants dorment dehors chaque soir et doivent faire face aux dangers de la vie à la rue, et parfois après avoir passé plus de 18 mois à survivre à la rue.

<https://2k2yu.r.ah.d.sendibm5.com/mk/mr/sh/WCPxRrNLV1LtvzWqieib85JRTuiII66L/TShaB2hy2eg3>
<https://utopia56.org/wp-content/uploads/2025/07/ENQUETE-MINEURS-ISOLEES-ETRANGERS-AAJDAM-UTOPIA-56-030725-PLANCHES.pdf>

DES MILLIERS DE JEUNES SCOLARISES ET LEUR FAMILLE MIS EN DANGER

Les mesures gouvernementales contre les droits des personnes étrangères mettent en danger des centaines de milliers de personnes dans notre pays, dont des milliers de jeunes et leurs familles.

L'application de la loi Darmanin et de la circulaire Retailleau (qui abroge la circulaire Valls de 2012) entraîne :

- la restriction massive des admissions exceptionnelles au séjour, notamment au titre de la vie privée et familiale,

- l'exigence absurde de sept années de présence pour les jeunes devenus majeurs, au lieu de trois précédemment,
- la multiplication des refus de séjour avec obligation de quitter le territoire valables trois ans au lieu d'un an et opposables à toute demande ultérieure,
- une atteinte au droit à la scolarisation, aux études supérieures ou aux formations en alternance.

De la maternelle à l'université, ces élèves, nos élèves, les amis et camarades de nos enfants, risquent de voir leur études interrompues, leur insertion professionnelle et sociale remise en cause, leur parcours de vie saccagé.

Pour les populations d'origine étrangère, en situation régulière ou qu'elles aspirent à le devenir, cette dérive xénophobe met gravement en cause le sentiment d'intégration et le vivre ensemble.

N'attendons pas qu'il soit trop tard pour réagir ! Au-delà de cette pétition, nous appelons solennellement les personnels de l'éducation, les parents, les jeunes, les élus et acteurs institutionnels, toutes les citoyennes et tous les citoyens à se mobiliser pour la régularisation durable de ces jeunes insérés dans un parcours de formation.

Le 20 juillet 2025 - <https://www.gisti.org/spip.php?article7559>

DES HOMMES ET DES FEMMES ETRANGERES, TRAVAILLENT SANS TITRE DE SEJOUR, SANS AUTORISATION DE TRAVAIL, SANS COUVERTURE SOCIALE.

Entre l'Orne et la Sarthe, un maraîcher cultive depuis de nombreuses années des tomates qui ont fait sa réputation. Sous les serres, loin des regards du consommateur, des hommes et des femmes étrangères, dont une personne mineure, cultivent et ramassent quotidiennement les tomates de ce maraîcher, sans titre de séjour, sans autorisation de travail, sans couverture sociale.

Les politiques migratoires **interdisent à ces personnes de travailler** tout en érigeant le travail, notamment dans les métiers en tension, comme un des principaux **critères de régularisation**. Les politiques de lutte contre **l'immigration créent ainsi une main d'œuvre à bas coût, disponible, corvéables et peu vindicative**, cible de certains employeurs qui n'hésitent pas à s'affranchir du code du travail. Nombre de personnes étrangères dépourvues de titres de séjour et d'autorisations de travail, sont prêtes à tout pour obtenir un emploi leur permettant de survivre et d'espérer de meilleures conditions de vie mais aussi de s'intégrer à la société française. L'irrégularité administrative et le risque d'expulsion vers leur pays d'origine les contraignent bien souvent à vivre cachées, à accepter les travaux les plus difficiles et dangereux et à s'y maintenir en raison de la difficulté à accéder à d'autres emplois.

C'est parmi ce public de travailleurs extrêmement vulnérables que le producteur de tomates de la Sarthe recrutait sa main d'œuvre de 2019 à 2024. Certaines des personnes victimes d'exploitation par le travail, accompagnées par La Cimade, étaient présentes sur le territoire français depuis très peu de temps au moment de leur embauche, ne maîtrisant pas ou très peu la langue et encore moins la législation relative au travail.

En abusant de leur vulnérabilité, l'employeur a soumis ces travailleurs et travailleuses à des conditions de travail indignes, dégradantes, humiliantes et dangereuses

pour leur santé. Non déclarées et dissimulées, ces personnes faisaient aussi l'objet de cris, d'injures et de représailles de la part de leur employeur, et travaillaient quotidiennement entre 10 et 16 heures pour une rémunération horaire allant de 3,50 à 8 euros. Elles étaient parfois privées d'accès aux toilettes, et souvent soumises à des retenues sur leurs paies. Aucune protection ne leur était fournie pour les protéger des produits phytosanitaires dangereux pour la santé. Ce qui a d'ailleurs provoqué chez certains travailleurs des brûlures et des problèmes respiratoires. La peur des représailles, de la dénonciation de leur situation administrative ou le risque de perdre leur seule ressource financière a fait taire toute réclamation et revendication durant de nombreuses années.

C'est en 2023 que La Cimade de l'Orne a été interpellée par deux salariés étrangers, puis par un médecin généraliste, un délégué syndical de la CGT et une inspectrice du travail permettant de dévoiler ces pratiques illégales. Grâce à leur coopération, les faits ont été dénoncés, des enquêtes ont été diligentées dans cette entreprise, et les travailleurs ont été accompagnés dans leurs démarches administratives et judiciaires. Les faits dénoncés ont été qualifiés de traite d'êtres humains par les autorités judiciaires ce qui a permis aux plaignants de obtenir un titre de séjour temporaire le temps de la procédure judiciaire.

Ce travail commun a abouti à la tenue d'une audience, au tribunal correctionnel du Mans le 10 juin 2024 durant laquelle La Cimade est intervenue à la demande de l'avocate de plusieurs victimes afin d'éclairer la Cour sur la vulnérabilité des personnes étrangères sans papier qui, dans la sphère professionnelle, sont particulièrement exposées à des traitements relevant de traite d'êtres humains.

Dans son délibéré, rendu le 7 juillet 2025, la Cour a condamné l'exploitant pour les faits de travail dissimulé et de rétribution inexistante ou insuffisante de personnes vulnérables mais l'a relaxé des faits de traite d'êtres humains. Le maraicher a interjeté appel de sa condamnation, et les victimes aussi afin de faire reconnaître la traite. En cas de condamnation définitive de l'auteur pour traite d'êtres humains, les personnes victimes se verraient délivrer une carte de résident.

Même si peu de poursuites aboutissent à des condamnations, la situation d'exploitation dénoncée dans la Sarthe est loin d'être isolée comme en témoigne le procès des « vendanges de la honte » qui s'est tenu le 19 juin 2025 au tribunal correctionnel de Châlons-en-Champagne. De nombreuses personnes étrangères sont victimes des politiques migratoires qui les placent dans une situation de dépendance et de vulnérabilité sur le marché du travail et les privent des protections prévues par le Code du travail.

La Cimade demande la régularisation large et durable de toutes les personnes étrangères, notamment pour les protéger de situation d'exploitation par le travail.

<https://www.lacimade.org/le-gout-amer-de-nos-tomates/>

RECONNAISSANCE DU STATUT DE REFUGIE POUR LES RESSORTISSANTS PALESTINIENS ORIGINAIRES DE LA BANDE DE GAZA

Le 11 juillet 2025, la Cour nationale du droit d'asile a rendu une décision reconnaissant le statut de réfugié d'une ressortissante palestinienne et son fils, en raison de risques de persécutions personnelles liées à leur nationalité palestinienne par les autorités israéliennes. Cette décision concerne les personnes palestiniennes originaires de la bande de Gaza non protégées par l'UNRWA (Office de secours et de travaux des Nations unies pour les

réfugiés de Palestine) et vient donc compléter une décision de la Cour du 13 septembre 2024. La Cour avait en effet jugé à cette occasion que les ressortissants palestiniens habitants de la bande de Gaza protégés par l'ONU pouvaient demander le statut de réfugié en France compte tenu du fait que leur protection sur place ne pouvait plus être assurée.

La Cour annule ainsi une décision de l'Office français pour la protection des réfugiés et des apatrides (Ofpra) qui avait octroyé la protection subsidiaire aux requérants, du fait de leur qualité de civils exposés à un conflit de haute intensité dans la bande de Gaza. En effet, jusqu'alors les ressortissants palestiniens originaires de la bande de Gaza pouvaient se voir octroyer une protection subsidiaire seule ou associée au statut d'apatride en fonction des situations. Le statut de réfugié a pu être reconnu dans certains cas, mais en raison de motifs individuels autres que la seule nationalité palestinienne. La ressortissante palestinienne concernée, accompagnée du Collectif des avocat.es France-Palestine, a déposé un recours contre la décision de l'Ofpra, demandant à ce que soit reconnu son statut de réfugié, en raison de persécutions liées à sa nationalité.

En s'appuyant sur des ressources documentaires publiques et notamment les rapports d'organismes des Nations-Unies et les ordonnances rendues par la Cour internationale de justice, la Cour a considéré que les personnes palestiniennes originaires de la bande de Gaza sont aujourd'hui victimes d'actes de persécution liés à leur nationalité au sens de la Convention de Genève. La Cour a en effet jugé que les palestiniens gazaouis appartiennent bien « à un groupe soudé par son identité culturelle, ethnique ou linguistique, ses origines géographiques ou politiques communes, ou sa relation avec la population d'un autre État », conformément à la définition donnée par le droit européen.

Cette décision de la Cour permettra d'harmoniser l'examen des dossiers de l'ensemble des personnes palestiniennes habitantes de la bande de Gaza, protégées ou non par l'ONU, qui parviennent à déposer une demande d'asile en France. Si France terre d'asile salue cette décision, il convient de noter que celle-ci ne concerne que les ressortissants palestiniens déjà présents sur le territoire français, la Cour n'ayant aucune compétence pour enjoindre aux autorités françaises de délivrer des laissez-passer qui permettraient à des palestiniens fuyant Gaza de rejoindre la France. Les autorités israéliennes n'autorisant que très peu de sorties de l'enclave, la population civile sur place reste exposée aux actes de persécutions de l'armée israélienne. Des voies légales d'accès au territoire européen et a fortiori français doivent donc être mises en place pour leur garantir un accès à une protection effective.

<https://www.france-terre-asile.org/communiqués-presse/communiqués-de-presse/communiqué-france-terre-asile-salue-reconnaissance-statut-refugie-palestiniens-gaza>

ANGERS

Des bénévoles s'engagent auprès des migrants pour leur apprendre le Français

De nombreux primo-arrivants bénéficient de cours de français, dispensés bénévolement par plusieurs associations comme le GREF dans l'agglomération angevine. Arrivé en 2023 à Angers, où vit son oncle, un soudanais ne parlait pas un mot de français. *« Au Soudan, j'ai appris l'anglais mais maintenant, je l'oublie et je préfère parler français. Cela demande beaucoup d'envie et de courage mais je veux travailler en France. J'étais mécanicien automobile mais au Soudan, c'est la guerre et c'est sans espoir. Avec [cette bénévole] j'apprends le français car c'est utile pour comprendre la France »*, dit-il, lui qui s'exprime désormais avec aisance en français.

BIRIATOU

Ouverture d'une cellule d'échange de renseignements sur l'immigration

La cellule départementale d'échange de renseignements a ouvert, mercredi 2 juillet 2025, à Biriattou, ville frontalière avec l'Espagne devenue l'un des points de passage de migrants vers la France. Le ministre de l'intérieur l'avait annoncée le 11 avril 2025 : *"La France n'est pas un hall de gare. Depuis la barrière de péage de Biriattou, dans les Pyrénées-Atlantiques, j'ai présenté notre nouvelle stratégie de fermeté. Elle repose sur trois axes clairs : le renforcement des contrôles aux frontières, la lutte sans relâche contre les passeurs, et une coopération avec les États frontaliers"*. *"Cette stratégie s'incarne dans une mobilisation totale des forces de sécurité intérieure, des douaniers et de nos armées : la Force Frontières."*

Cette cellule doit ainsi permettre *"de renforcer l'échange d'informations entre services afin d'identifier les réseaux locaux, les itinéraires empruntés par les passeurs ainsi que les modes opératoires utilisés"*, a indiqué la préfecture des Pyrénées-Atlantiques. Pilotée au niveau national par l'Office de lutte contre le trafic illicite de migrants (Oltim), cette structure regroupe les services douaniers, financiers et la gendarmerie.

Selon le préfet des Pyrénées-Atlantiques, le département a été, au début de l'année 2025, *"la première porte d'entrée en France pour l'immigration irrégulière"*. En 2024, 5 264 migrants ont été interceptés dans les Pyrénées-Atlantiques, 680 autres pour le seul mois de janvier. *"Cinq fois plus que l'année précédente à la même date"*, ajoute le préfet concernant ce chiffre pourtant en baisse par rapport aux années 2022 et 2023. Le péage de Biriattou et l'A63 sont fréquemment le théâtre d'arrestations de passeurs de migrants. L'axe autoroutier est généralement utilisé pour franchir la frontière, avant de remonter vers Paris ou le nord de l'Europe.

Au cours des six premiers mois de 2025, 17 passeurs ont déjà été interpellés dans le département, alors que près d'une cinquantaine avaient fait l'objet d'interpellations, sur l'ensemble de l'année 2024. Ces chiffres illustrent, selon la préfecture, *"la persistance et l'intensité des réseaux de trafic"* dans la région. Au niveau national, l'an dernier, « plus de 4 000 ont été interpellés en France », avait déclaré en février 2025, le patron de l'Oltim. L'office, qui compte 157 enquêteurs spécialisés épaulés par 450 policiers sur tout le territoire, a démantelé en 2024 *"269 filières"* criminelles, *"découpées en 66 filières d'entrée sur le territoire national, 132 filières d'aide au maintien sur le territoire, le reste se répartissant entre les filières d'aide au transit et celles de traite des êtres humains"*.

CAEN

Un squat touché par un incendie : une centaine de personnes évacuées

Vers 18h, dimanche 13 juillet 2025, les pompiers de Caen ont été appelés pour un incendie au quatrième et avant-dernier étage d'un immeuble situé au 10 avenue de Paris dans le quartier de la Demi-Lune. Il s'agit de l'ancienne maison de retraite "Les Matines", aujourd'hui squattée. Le bâtiment abrite près de 200 personnes, principalement des demandeurs d'asile.

D'après le lieutenant-colonel du SDIS du Calvados, *"une centaine de personnes ont évacué avant l'arrivée des secours"*. L'incendie n'a pas fait de blessé grave. Mais deux personnes ont été incommodées par les fumées et un sapeur-pompier a été brûlé au niveau du bras lors de l'intervention. Le feu a été maîtrisé. Le Samu social était sur place ainsi que l'association "AG de lutte contre toutes les expulsions" qui indique que la mairie de Caen a mis à disposition un gymnase pour la nuit, avec la présence de bénévoles de la Croix-Rouge pour assurer le fonctionnement.

Lundi matin 14 juillet 2025, plusieurs occupants du squat sont revenus sur leur lieu d'habitation, noirci par les flammes et encore fumant par endroits, pour récupérer des affaires : des documents essentiels pour les demandeurs d'asile et des affaires dans des valises ou des sacs de course. Ils sont montés accompagnés par des policiers et des pompiers.

C'est le cas d'une mère de deux enfants en bas âge. L'air préoccupé, elle est encore sous le choc suite à l'incendie. *"J'étais en train de dormir, c'est la fumée qui m'a réveillée. Je me sens vraiment très mal et je sais que pour les autres, c'est la même chose."* Et même si le gymnase Albert 1er est utilisé pour les héberger temporairement, elle est très inquiète pour la suite. *"Nous n'avons nulle part où aller. Parmi nous, il y a des enfants, donc c'est très difficile si l'on se retrouve à la rue avec des enfants."*

De son côté, le maire de Caen, assure que des solutions pour héberger ces personnes sont en train d'être cherchées, en lien avec la Préfecture. *"Nous analysons chacune des situations dans ce squat",* précise le maire. *"Notamment les situations qui, sur le plan humain sont les plus délicates : les femmes enceintes ou les familles, pour que l'on puisse trouver des solutions assez rapidement à ces familles-là."* Il assure que le gymnase restera ouvert pour les personnes *"les plus en difficulté (...). Aujourd'hui, elles sont accueillies et bien entendu, elles le seront encore dans les jours qui viennent s'il y a besoin."* Le maire évoque une situation *"complexe et difficile humainement"*.

Un membre du collectif "AG de lutte contre toutes les expulsions" assure que des mobilisations auront lieu si des personnes se retrouvent à la rue.

Le gymnase a été fermé jeudi matin 17 juillet 2025. *"Les situations humanitaires ayant trouvé réponse, l'État ferme aujourd'hui à midi le gymnase ouvert dans l'urgence dimanche",* indique la Préfecture du Calvados. Les demandeurs d'asile ou migrants illégaux en ont été informés jeudi en début de matinée. Les situations individuelles des 70 personnes ont été étudiées après l'incendie du squat. *"Les critères de vulnérabilité appliqués par le service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO 14) ont permis d'identifier **31 personnes qui peuvent bénéficier d'un hébergement**, trois personnes en demande d'asile ont par ailleurs été orientées vers le dispositif national d'accueil"*. Ces personnes peuvent donc bénéficier des solutions d'hébergement d'urgence. Mais pas forcément dans l'agglomération caennaise. Une famille sénégalaise s'est par exemple vue proposer un hébergement provisoire dans un hôtel à Cherbourg. *"Je ne sais pas si on va accepter, avec ma femme on travaille à Caen et les enfants y sont scolarisés",* a confié le père de famille, qui était installé jusqu'à dimanche dans le squat qui a brûlé.

Pour les autres, les services de l'État concluent à des situations irrégulières sur le territoire français et ces personnes *"se sont vu proposer l'aide au retour volontaire. Plusieurs rendez-vous avec l'OFII (Office français de l'immigration et de l'intégration) sont programmés afin d'engager des démarches en ce sens"*.

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/le-plus-grand-squat-de-caen-touche-par-un-incendie-une-centaine-de-personnes-evacuees-8602670>

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/c-est-tres-difficile-l-inquietude-des-habitants-suite-a-l-incendie-du-plus-grand-squat-de-caen-4577485>

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/caen-evacuation-du-gymnase-qui-abritait-depuis-dimanche-les-exiles-du-squat-de-la-demi-lune-4645526>

CALVADOS

« On vit dans la misère la plus totale ! » Les Familles en détresse et révoltées (FEDER) interpellent les institutions

Le 24 juin 2024, le conseil départemental du Calvados, garant de la protection de l'enfance a modifié son RDAS (Règlement départemental d'aide sociale) et a supprimé l'allocation mensuelle de subsistance versée aux familles sans ressources afin de subvenir aux besoins de l'enfant pour la remplacer par un secours exceptionnel.

Versée en cas d'accident de la vie (maternité, décès d'un proche, accident, rupture) et selon des critères restrictifs, le remplacement de cette aide régulière par un secours exceptionnel met en grande difficulté les familles concernées. Les premières touchées sont les familles sans-papiers, car elles ne remplissent pas la nouvelle condition introduite par le RDAS : celle de pouvoir prouver que leur situation financière va s'améliorer dans un futur proche. Par conséquent, elles vivent désormais dans la misère la plus totale.

C'est pourquoi les « Familles en détresse et révoltées » s'unissent. L'objectif : visibiliser leur situation en interpellant les pouvoirs publics, en rencontrant les associations, et en témoignant auprès du grand public.

Sublime, originaire du Gabon et en France depuis 1 an et demi et privée de ressources pour ses enfants « Au début ça allait, mais depuis la suppression de l'allocation financière c'est très difficile. C'est vrai que c'était pas beaucoup mais ça nous permettait de faire beaucoup de choses, avec deux enfants à charge la vie n'est pas facile mais ça permettait quelques petites choses : la cantine qu'il faut payer, maintenant il y a des retards, chose qu'il n'y avait pas avant ; des compléments des colis alimentaires : des choses que les enfants aiment bien ; des habits pour l'école ; les transports étaient inclus dedans aussi...mais depuis la suppression de l'allocation du Conseil Départemental on n'arrive plus à joindre les deux bouts et c'est vraiment vraiment difficile... Même si on n'a pas envie de le faire, on est obligé de quémander, quitte à faire la manche. Le retour à la normale ça ferait beaucoup plaisir aux mamans qui essayent d'être debout et de se battre pour leurs enfants. Sinon, nous on veut bien travailler mais on y est pas autorisés parce qu'on n'a pas de papiers.»

« Avant le changement du Conseil Départemental, je recevais chaque mois 200 euros. Je suis depuis 5 ans en France, depuis que j'habite ici cette petite allocation nous aide beaucoup et maintenant on a rien, rien, rien [...] mon enfant a eu une ordonnance pour des lunettes, je n'ai pas pu payer. Nous les mamans on a besoin de cette aide du Conseil Départemental pour nos enfants » complète Merveille, mère de deux enfants

Les familles se sont réunies plusieurs fois et une série de décisions a été prise :

« La première étape a été d'écrire un courrier aux institutions auprès desquelles nous sommes en difficulté : la direction des mobilités de Caen la Mer, le Secours populaire du Calvados, la délégation territoire de la Croix Rouge Française dans le Calvados, et l'association Société Saint Vincent-de-Paul, pour demander des rendez-vous et réfléchir collectivement à comment améliorer notre situation. Et puis, on veut aussi faire connaître notre précarité aux habitants et aux élus du Calvados, pour qu'ils se rendent compte à quel point la vie est devenue difficile pour nous. On veut reprendre notre dignité » ajoute la mère de deux enfants.

Les familles sont soutenues par plusieurs associations dont la Cimade, l'Asti, Vents contraires et la Coordination Solidarité Exilés *« Aucun enfant n'est illégal sur le territoire français, et tous devraient avoir le droit à la même protection, qu'ils soient nés de parents étrangers ou non, en situation régulière ou non. Avec cette mesure, depuis plusieurs mois, des parents vivant dans des conditions extrêmement précaires ne sont même plus en mesure de subvenir aux besoins élémentaires de leurs enfants. »* déclarent des bénévoles à la Cimade et à l'Asti.

Cette mobilisation des familles intervient après des mois de mobilisation politique et juridique auprès des élus du Département du Calvados et du Tribunal Administratif de Caen.

<https://www.lacimade.org/les-familles-en-detresse-et-revoltees-feder-interpellent-les-institutions-et-les-associations-sur-leurs-conditions-de-vie-on-vit-dans-la-misere-la-plus-totale/>

CHALON EN CHAMPAGNE

"Vendanges de la honte" en Champagne : prison ferme pour les trois prévenus accusés de traite d'êtres humains

Trois personnes ont été condamnées lundi 21 juillet 2025 en France à de la prison ferme pour traite d'êtres humains. Ils avaient exploité - et hébergé dans des conditions indignes 57 travailleurs africains, souvent sans-papiers, originaires du Mali, de Mauritanie, de Côte d'Ivoire ou encore du Sénégal, lors des vendanges 2023 dans le prestigieux vignoble de Champagne. Leur procès avait eu lieu le 19 juin 2025.

Principale prévenue, la dirigeante d'une société de prestations viticoles, originaire du Kirghizistan, a été condamnée par le tribunal de Châlons-en-Champagne à quatre ans de prison dont deux ferme avec mandat de dépôt (incarcération immédiate). Elle était également poursuivie pour travail dissimulé, emploi d'étrangers sans autorisation avec une *"rétribution inexistante ou insuffisante"*. L'inculpée avait nié lors du procès être à l'origine des conditions d'hébergement des vendangeurs et renvoyé la balle aux deux autres prévenus. *"Ma cliente est la coupable idéale pour une filière qui a longtemps fermé les yeux sur ses propres pratiques"*, a déploré son avocat. Estimant la décision *"injuste"*, il annoncé qu'il allait faire appel.

Les deux coprévenus de sa cliente, des trentenaires jugés pour avoir recruté les vendangeurs en région parisienne, ont été condamnés à un an de prison ferme et respectivement deux ans et un an de sursis. Ils devront également verser 4 000 euros à chaque victime.

"Cette décision est satisfaisante pour nous. Les gens travaillaient vraiment dans de très mauvaises conditions, cette décision est juste", a réagi l'une des victimes originaire du Sénégal, âgé de 39 ans. *"C'est une décision exemplaire"*, a renchéri l'avocat des victimes. *"C'est assez historique dans le cadre de dossiers de traite dans le monde du travail"*.

La justice a par ailleurs exigé la dissolution de la société de prestations viticoles de la principale prévenue - la société Anavim - et condamné une coopérative vinicole, également poursuivie - la SARL Cerseuillat de la Gravelle - à une amende de 75 000 euros. Pour la CGT, en revanche, la sanction n'est pas suffisante. Selon le syndicat, *"75 000 euros, c'est rien du tout pour des exploitations comme ça. Ce que nous demandons, c'est le déclasserement des récoltes"*, qui ne pourraient alors plus être utilisées pour produire du champagne.

Les vendangeurs, logés dans une maison en travaux et un hangar, dormaient sur des matelas gonflables à même le sol, avec des douches de fortune, des toilettes inutilisables et de nombreuses anomalies électriques. *"Chaque matin on se réveillait vers 5h. À 6h, on*

partait dans les vignes, pour démarrer le travail vers 7h30/8h. Pour nous y amener, ils nous mettaient dans des fourgonnettes comme des animaux, il n'y avait pas de siège, rien, on ne pouvait pas respirer", avait confié l'une des 57 victimes. *"Ils nous mettent dans un bâtiment abandonné, pas de nourriture, pas d'eau, rien du tout",* avait témoigné l'un des vendangeurs, lors du procès. Une autre victime avait répondu au tribunal qui lui demandait comment ils étaient traités : *"Comme des esclaves"*. Aujourd'hui, les ex-vendangeurs pourront commencer une nouvelle vie : car être reconnu comme **victime de traite peut donner accès à une carte de séjour de 10 ans.**

Les vendanges de septembre 2025 *"vont être scrutées à la loupe et personne ne pourra se cacher derrière son petit doigt en disant 'je ne savais pas, je ne comprenais pas, je ne savais pas qui étaient ces gens qui étaient dans mes vignes'",* a prévenu l'avocat. Pour la première fois dans un procès sur la question des vendangeurs, le Comité Champagne, qui représente 16 200 vignerons, 130 coopératives et 370 maisons de Champagne, était partie civile. *"Nous nous devons de nous tenir aux côtés des victimes. On ne joue pas avec la santé et la sécurité des saisonniers. On ne joue pas non plus avec l'image de notre appellation",* a réagi le Comité après le jugement. *"Nous nous porterons systématiquement partie civile si d'autres affaires donnent lieu à des poursuites judiciaires"*.

Quatre personnes travaillant à la récolte du raisin sont décédées lors de ces mêmes vendanges 2023 dans la région, lors d'un mois de septembre particulièrement chaud. Ce qui leur ont valu le surnom des *"vendanges de la honte"*.

Une entreprise prestataire et son gérant seront jugés le 26 novembre 2025 à Châlons-en-Champagne soupçonnés d'avoir hébergé dans des conditions indignes au moins une quarantaine d'Ukrainiens lors de ces mêmes vendanges.

DIJON

300 citoyens dijonnais reçoivent officiellement la nationalité française

Une cérémonie de la citoyenneté a eu lieu dimanche 13 juillet 2025 au Palais des ducs de Dijon pour remettre la nationalité française à plus de 300 citoyens venus de 60 pays différents. S'ils étaient déjà naturalisés depuis quelques mois, cette cérémonie est symbolique pour ces Dijonnais.

Après un film qui retrace l'histoire de la République française, une remise de chaque nationalité, une par une, par la maire de la ville, et la Marseillaise chantée en cœur, c'est le moment du pot de l'amitié. L'un des nouveaux français est très ému. *"Après tous ces efforts, tout ce parcours, ça a porté ses fruits. Je ne sais pas comment dire, c'est des émotions qu'on ne peut pas décrire. Il faut le vivre."* D'autant plus que les démarches ne sont pas toujours simples explique celui né en Côte-d'Ivoire. *"Souvent, tu dois fournir des documents que tu es incapable d'obtenir parce que tu vis en France et que, en tant que personne ayant le statut de réfugié, tu ne peux pas revenir dans ton pays pour avoir ce papier. Donc tu te retrouves bloqué."* Mais une fois la nationalité obtenue, c'est un champ des possibles qui s'ouvre. Comme pour cette famille originaire de Syrie. Le père a été naturalisé français et ses trois filles le sont aussi devenues automatiquement. Ils vont pouvoir aller voir leur famille restée en Syrie. *"Maintenant, je peux voyager partout où je veux. Avant, c'était pas possible, on pouvait rester qu'en Europe. C'était bien quand même, mais c'est mieux maintenant !"*

<https://www.francebleu.fr/emissions/l-info-d-ici-ici-bourgogne/dijon-300-citoyens-dijonnais-recoivent-officiellement-la-nationalite-francaise-1941997>

GUERET

Les réactions s'enchaînent après l'annonce de la maire de Guéret de boycotter la cérémonie du 14 juillet

Dès l'interpellation le 2 juillet 2025 d'une famille géorgienne sous OQTF, la maire de Guéret s'indignait et annonçait à la préfecture qu'elle ne rendrait pas aux cérémonies du 14 juillet. Une prise de position qui fait réagir le député et des maires creusois.

L'interpellation le 2 juillet 2025 d'une famille géorgienne vivant à Guéret, placée sous OQTF, continue de faire réagir. Le jour même de l'arrestation, la maire de Guéret s'indignait et annonçait à la préfète qu'en signe de protestation, elle ne se rendra pas aux célébrations du 14 juillet. Elle expliquait sa prise de position dans un communiqué : *"Madame la préfète, la France est le pays des droits de l'homme, une valeur refuge pour tous ceux qui souffrent. Cette réalité est incompatible avec ce qui se passe au quotidien, et vous comprendrez que ma présence cette année aux cérémonies du 14 juillet serait en complète contradiction avec les valeurs que je défends."*

Une décision à laquelle a réagi le député UDR de la Creuse. Il demande à la maire de Guéret de *"reconsidérer cette décision qui déshonore notre département. On peut être de gauche, on peut être de droite, ce n'est même pas une question politique, on peut contester une décision, mais on ne peut pas ne pas être présente quand on est maire de Guéret, ville préfecture, au défilé du 14 juillet. C'est inadmissible"*

Ce week-end, plusieurs maires creusois ont eux aussi réagi sur leurs réseaux sociaux, en accord avec la maire de Guéret. Le maire de Felletin, apporte ainsi tout son *"soutien à [la maire de Guéret] pour sa prise de position courageuse (...) Le traitement inhumain dont ces familles font l'objet n'est pas digne du pays des droits de l'homme, pas plus que le renvoi de personnes en danger dans leur pays d'origine. Honte au ministre et à ses soutiens qui n'hésitent pas à sacrifier des vies par idéologie et calcul électoraliste !"*

Les maires socialistes de La Souterraine et Aubusson (les deux villes les plus importantes du département après Guéret) vont plus loin et adoptent eux aussi l'attitude de l'édile guéretoise. L'un annonce que lui aussi *"ne se rendra pas aux cérémonies du 14 juillet à Guéret". Il célébrera "la République et ses valeurs devant l'hôtel de ville de La Souterraine"*. Même démarche pour l'autre, qui souligne *"la position claire et courageuse de la maire de Guéret. Il prévient que lui non plus ne sera pas présent aux cérémonies officielles à Guéret et "célébrera la République là où elle vit encore dans ses actes : à Aubusson". Et d'inviter "les maires et les élus creusois à se joindre à cette démarche de conscience. Le 14 juillet doit rester un jour de lutte pour la dignité humaine et l'égalité. Un jour où l'on affirme que la République n'abandonne pas ceux qu'elle devrait protéger"* conclut-il.

<https://www.francebleu.fr/infos/politique/les-reactions-s-enchainent-apres-l-annonce-de-la-maire-de-gueret-de-boycotter-la-ceremonie-du-14-juillet-6177865>

ISERE

La préfecture de l'Isère viole la loi, les personnes étrangères en paient le prix et la justice réagit

Depuis des mois, les personnes étrangères vivant en Isère sont confrontées à d'énormes obstacles pour accéder à leurs droits. La Préfecture multiplie les pratiques illégales : impossibilité de prendre rendez-vous, délais interminables, absence de réponse sur les dossiers, perte d'accès au travail ou à la santé.

À l'initiative de cinq associations locales (ADA, APARDAP, La Cimade, IDH et

ODTI), un recours a été engagé en octobre 2024 contre la Préfecture de l'Isère. Ce contentieux vise à faire respecter un principe élémentaire : toute personne doit pouvoir accéder à la préfecture, y compris sans passer par une plateforme numérique. Le Tribunal administratif de Grenoble a donné raison aux associations en mars 2025, en ordonnant la mise en place d'un dispositif non dématérialisé de prise de rendez-vous. Mais plutôt que de se conformer à la décision de justice, la Préfecture a tenté de faire croire à l'existence d'un tel accueil... qui, sur le terrain, est inexistant. Cette tentative de contourner l'injonction a été rejetée par le Tribunal administratif début juin.

Devant le refus persistant d'appliquer les décisions, les associations ont demandé fin juin une nouvelle audience pour faire constater la non-exécution du jugement et obtenir une astreinte financière. En parallèle, la justice a également ordonné début juillet 2025 le respect du délai légal de trois jours pour les premières demandes d'asile, qui avaient parfois dépassé 50 jours au printemps. Depuis mars, la Préfecture affirme avoir mis en place de nouveaux outils : une interface nommée « *Démarches simplifiées* » pour les prises de rendez-vous, et la possibilité de retirer un titre sans rendez-vous. Ces mesures ont permis quelques améliorations, mais restent largement insuffisantes.

À cela s'ajoute une dégradation de l'accueil et un manque total de transparence sur les dossiers en cours. Certaines personnes attendent depuis plus d'un an sans réponse claire.

<https://www.lacimade.org/la-prefecture-de-lisere-viole-la-loi-les-personnes-etrangeres-en-paient-le-prix-et-la-justice-reagit/>

LYON

Comment lutter pour rester en France quand on est intégré, et qu'on a des OQTF

Un migrant d'origine guinéenne, vit un véritable parcours du combattant pour rester dans son pays d'accueil. Début juillet 2025, il a réussi à faire annuler par le tribunal administratif de Lyon sa quatrième obligation de quitter le territoire français (OQTF).

Arrivé en France à l'âge de 14 ans, il vit à Lyon depuis 10 ans. Il erre quelques mois dans la ville avant de se rapprocher de l'association Forum réfugiés qui évalue sa minorité via un acte de naissance. Il est accueilli par l'Aide sociale à l'enfance (Ase) et entre à l'École de production pour préparer un CAP mécanique.

La même année, il est convoqué par les forces de police qui recourent aux examens radiologiques osseux afin d'attester de sa potentielle minorité (dispositif encore aujourd'hui controversé). La police aux frontières (PAF) découvre qu'il est arrivé en France avec un faux passeport. Considéré comme majeur, il purge sa peine à la prison de Corbas pendant deux mois pour usage de faux. En sortant, il est transféré directement en centre de rétention administrative et se voit par la suite attribuer sa première obligation de quitter le territoire français (OQTF). Cette décision préfectorale est annulée une première fois par le tribunal administratif de Lyon. Il se pense alors libéré et continue ses études en obtenant son CAP, puis son Bac professionnel en 2018. Il s'épanouit dans le chant ou encore l'écriture de poèmes. Blessé lors de ses études en mécanique, il s'oriente vers un BTS commercial qu'il obtient en 2023. Diplômé, son employeur souhaite le recruter en CDI dans l'entreprise où il a fait son stage. Malheureusement sa situation n'est toujours pas régularisée. La préfecture sommée par deux fois de lui délivrer un titre de séjour. À la suite du refus de sa demande de titre de séjour en mars 2024, la Préfecture du Rhône le place sous sa troisième OQTF, cette fois-ci accompagnée d'une interdiction de retour sur le territoire français (IRTF) d'une durée de 24 mois.

Soutenus par plusieurs collectifs, notamment son Collectif de soutien et le Collectif jeunes RESF69, une pétition est lancée pour dénoncer l'« acharnement » que subit le jeune homme. « On a constitué un dossier avec tous les éléments qui prouvent son intégration professionnelle et culturelle », précise un membre de son Collectif de Soutien. Le Guinéen mène un long combat pour pouvoir rester à Lyon, sa ville d'accueil. Une nouvelle fois, le tribunal administratif de Lyon lui accorde la possibilité de rester en France et enjoint la préfecture de lui délivrer un titre de séjour provisoire dans les deux semaines. Elle a fait appel de cette décision qui est toujours en cours de procédure. Le 1^{er} juillet 2025, la justice a lui donné une fois de plus raison en annulant la décision de la préfecture pour l'OQTF et l'IRTF du 16 avril 2025, mais aussi une assignation à résidence en date du 13 mai 2025. Le tribunal administratif de Lyon demande de nouveau à la préfecture de lui délivrer une carte de séjour d'une durée d'un an « vie privée et familiale » dans les deux prochains mois. « *Le juge a relevé une erreur manifeste d'appréciation de [sa] situation au regard du droit de séjour des étrangers* ». Sollicitée, la préfecture n'a pas encore statué sur la décision du tribunal administratif, qui « *fait l'objet d'une analyse juridique* » par les services de l'État. Elle pourrait faire appel de la décision.

« Je me sens soulagé de cette décision. Maintenant, j'attends d'avoir ma carte de séjour dans les mains pour y croire », dit le guinéen.

<https://www.coordination-urgence-migrants.org/medias/files/20250708-rue89-lyon-la-4eme-oqtf-de-ke-le-mode-le-d-inte-gration-est-annule-e-par-le-tribunal-de-lyon.pdf>

MAYOTTE

Le Parlement a adopté le projet de loi pour "refonder" Mayotte

Le 14 décembre 2024, le cyclone Chido a ravagé le département le plus pauvre de France, faisant officiellement au moins 40 morts et exacerbant les maux dont souffrait déjà l'archipel : pauvreté, habitat indigne, manque d'écoles et d'hôpitaux, etc. Environ 320 000 personnes s'entassent sur ce territoire d'un peu plus de 300 km², dont près de la moitié sont des étrangers. Selon une enquête menée en 2016, environ "*la moitié des étrangers*" étaient alors "*en situation irrégulière*". Dans ce contexte, Mayotte est soumise à un régime d'exception en matière de droit des étrangers : asile accéléré (dépôt des dossiers et traitement des demandes), titre de séjour particulier pour les étrangers qui ne leur permet pas de sortir du département, des aides sociales pour les demandeurs d'asile plus limitées qu'en métropole, absence de l'Aide médicale d'État...

Jeudi 10 juillet 2025, le Parlement a définitivement adopté le projet de loi pour "*refonder*" l'île. Fruit d'un compromis entre députés et sénateurs, le projet de loi avait été validé mercredi par les députés, avec le soutien de la coalition gouvernementale et de l'extrême droite. Il doit maintenant être promulgué par le président de la République. La gauche, elle, a dénoncé l'"obsession" de ce projet pour l'immigration. Ce texte constituera "*une étape vers une meilleure protection des Mahorais, vers l'égalité réelle, vers un développement concret et puissant du territoire au service de la population*", a salué Manuel Valls, le ministre des Outre-mer.

Le texte s'attaque en effet à deux "*fléaux*", la lutte contre l'immigration clandestine et l'habitat illégal, "*sans quoi*" Mayotte risque d'être reconstruite sur du "*sable*", selon les mots de Manuel Valls. Il prévoit par exemple de durcir les conditions d'obtention d'un titre de séjour alors que près de la moitié de la population y est étrangère. Plusieurs dispositions permettent également de faciliter la destruction des bidonvilles, alors qu'un tiers de l'habitat est informel.

Une mesure permet aussi de déroger à l'obligation d'une offre de relogement au moment d'une évacuation.

Cette "loi-programme" prévoit également 4 milliards d'euros d'investissements publics sur six ans et inscrit pour la première fois dans la loi la convergence sociale, c'est-à-dire l'alignement des droits sociaux avec les montants de l'Hexagone, avec pour horizon 2031. À Mayotte, 77 % de la population vit sous le seuil de pauvreté national, et le RSA, par exemple, y est encore deux fois plus bas.

Le projet de loi prévoit en outre plusieurs mesures très attendues sur l'archipel. D'abord, la suppression d'ici 2030 du visa territorialisé, qui empêche un détenteur d'un titre de séjour mahorais de venir dans l'Hexagone. Les Mahorais y voient une injustice et un manque de solidarité de la France métropolitaine face à l'afflux massif d'immigrés clandestins venus notamment des Comores voisines.

Le recensement exhaustif de la population à Mayotte dès 2025 est aussi inscrit dans la loi. Depuis des années, les élus locaux affirment que la population est sous-estimée avec pour conséquence des collectivités moins bien dotées qu'elles ne devraient l'être et des services publics saturés.

Autre victoire pour les élus mahorais, la suppression de l'article facilitant les expropriations pour permettre la construction d'infrastructures dites essentielles. Cette mesure, ardemment défendue par le gouvernement et initialement votée par le Sénat, a provoqué une levée de boucliers sur l'archipel, les Mahorais s'inquiétant d'une mainmise de l'État sur le foncier.

NORD : DEPARTEMENT

Non-respect des droits des personnes étrangères

« À Lille, ce ne sont même plus les titres de séjour qui sont délivrés en retard, mais les récépissés de dépôt de demande. Des dizaines d'étrangers se retrouvent avec des documents périmés, et donc en situation irrégulière. Les conséquences sont dramatiques. ». C'est en ces termes que le journal Libération décrivait, en mai 2023, l'état du traitement des demandes de titre de séjour au sein des services de la préfecture du Nord. Nos organisations posaient le même constat dans une lettre ouverte adressée au préfet en septembre 2023, alertant sur les ruptures de droit du fait des délais de traitement en Préfecture.

Deux ans plus tard, rien n'a changé. Pire encore, ces défaillances se sont ancrées dans le fonctionnement de la préfecture. En témoigne l'article publié par France 3 en mars 2025 faisant état de « délais très longs et insatisfaisants » dans la délivrance des titres de séjour, et rapportant de nombreux témoignages d'étudiants contraints d'interrompre leurs études.

Sur le terrain, nos organisations constatent quotidiennement ces dysfonctionnements : les dossiers ne sont pas instruits dans les délais légaux et les récépissés et attestations de prolongation d'instruction, censés pallier cette attente, ne sont pas délivrés ou renouvelés à temps. Ces défaillances empêchent concrètement de nombreuses personnes étrangères d'exercer leurs droits, avec pour conséquences directes : des suspensions ou ruptures de contrats de travail, des interruptions d'étude, la perte de logement, de droits sociaux, voire un basculement dans l'irrégularité, exposant des personnes auparavant en séjour régulier depuis des années voire des dizaines d'années au risque de se voir notifier une obligation de quitter le territoire français.

Derrière chaque procédure bloquée, des droits sont suspendus et des personnes placées dans une situation de précarité, alors même qu'elles ont respecté les démarches et

délais exigés par la réglementation. Malgré une mise à jour très récente du site internet de la préfecture, les informations sur les modalités de dépôt restent illisibles et incomplètes, et ce alors qu'il est impossible d'accéder à la préfecture pour des renseignements, et que ses services sont quasiment injoignables par téléphone ou mail.

Face à cette situation, et grâce à la mobilisation d'un collectif d'avocats en droit des étrangers du barreau de Lille, une mise en demeure a été adressée au préfet du Nord le 7 avril 2025, visant à rappeler les obligations incombant à l'administration et à l'enjoindre de remédier aux manquements constatés. À défaut de réponse, **15 organisations saisissent aujourd'hui le tribunal administratif de Lille pour que soit enjoint à la préfecture du Nord de prendre toutes les mesures utiles permettant d'assurer l'accès normal des usagers au service public et la garantie effective de leurs droits.**

Il est du devoir de la préfecture de garantir l'égal accès au service public à l'ensemble des usagers, sans distinction. Les organisations requérantes et les organisations apportant leur soutien à cette démarche resteront mobilisées pour que les droits des personnes étrangères soient respectés et pour que cessent ces atteintes à leur dignité.

Paris, le 9 juillet 2025

<https://www.ldh-france.org/la-justice-saisie-pour-un-acces-effectif-a-la-prefecture-du-nord-et-le-respect-des-droits-des-personnes-etrangeres-dans-le-traitement-de-leurs-demandes-de-titre-de-sejour/>

OUISTREHAM

Deux jours après la décision du Conseil d'État, le squat de Ouistreham évacué

La gendarmerie a évacué, vendredi 18 juillet 2025, aux alentours de 8 h, un squat situé dans les locaux de l'ancien centre de loisirs Les Marines, à Ouistreham, deux jours après la décision du Conseil d'État autorisant l'évacuation. Une quarantaine de personnes, principalement d'origine soudanaise, avait abandonné le squat la veille au soir. « La plupart sont retournés dans le campement situé sur le quai Charcot », confirme un soutien des exilés, présent devant la maison ce matin. L'évacuation des locaux s'est déroulée « *dans le calme* », assure la préfecture. Les locaux ont été murés en fin de matinée pour empêcher tout nouveau squat.

<https://www.ouest-france.fr/normandie/ouistreham-14150/deux-jours-apres-la-decision-du-conseil-detat-le-squat-de-ouistreham-evacue-3e784142-63c0-11f0-8d96-1f3c0ceaabc2>

PARIS

Un Sénégalais de 39 ans sauve six personnes d'un appartement parisien en feu

Vendredi 4 juillet 2025 vers 17h, un incendie se déclenche dans un immeuble de la rue de la Chapelle, dans le 18^e arrondissement de Paris. Deux familles se retrouvent piégées dans un appartement en feu, au sixième et dernier étage. Leur voisin, Fousseynou Cissé, sort immédiatement de son logement et vient s'installer sur un rebord en zinc, entre deux fenêtres. À 20 mètres du vide, le Sénégalais extirpe deux bébés de cinq et quinze mois, deux enfants de neuf et onze ans, ainsi que deux mamans. "*Ces personnes étaient en danger, je n'ai pas réfléchi*", affirme-t-il. "*C'est en visionnant les images après que j'ai réalisé que j'étais moi aussi dans une posture très dangereuse*".

Sans l'aide de ce trentenaire, père de deux enfants, les personnes secourues seraient sûrement "*mortes d'asphyxie*", a affirmé un voisin. Le parquet de Paris a indiqué que

dix résidents de l'immeuble avaient été transportés à l'hôpital, intoxiqués par les fumées de l'incendie.

La vidéo de la scène prise depuis le bâtiment d'en face et diffusée sur les réseaux sociaux est devenue virale en seulement quelques heures. De nombreuses personnalités politiques ont réagi, à l'instar du ministre de la Justice. *"Dans une société qui tend vers l'individualisme, le courage dont a fait preuve Fousseynou Cissé devrait tous nous inspirer. Bravo à vous, vous êtes un héros"*, a-t-il déclaré. *"Fousseynou Cissé est un héros ! Par son courage exceptionnel et son sang-froid, il a sauvé la vie d'une famille entière piégée par les flammes dans un appartement du 18e. Il fait la fierté de Paris ! Notre reconnaissance est immense"*, a, pour sa part, commenté la maire de Paris, sur le réseau social Bluesky.

Celui qu'on surnomme aujourd'hui "i" voit sa vie basculer en quelques jours. Lundi 7 juillet 2025, il jongle entre sa journée de travail et les appels incessants des journalistes. *"Quand je suis sortie du travail tout à l'heure, il y avait même des journalistes qui m'attendaient devant"*, raconte-t-il, en se dirigeant vers la mairie du 18e. *"J'ai rendez-vous avec le maire mais je ne sais pas pourquoi"*, dit-il, visiblement surpris par cet emballement politico-médiatique. Il sera décoré pour acte de courage et de dévouement le 13 juillet 2025 par le préfet de police de Paris, *"à la demande de Bruno Retailleau"*, a indiqué Laurent Nunez. Le candidat à la mairie de Paris, Emmanuel Grégoire, réclame également que lui soit *"remis rapidement la médaille de la Ville de Paris"*.

Fousseynou Cissé, qui dispose d'un titre de séjour pour vie privée et familiale, est employé par la Ville de Paris comme agent d'accueil dans des établissements scolaire de la capitale, comme contractuel. Son statut administratif l'empêche d'être embauché par la mairie. Le Sénégalais, qui vit ce moment *"avec humilité"*, espère *"simplement"* que toute cette histoire l'aidera à obtenir un contrat avec la municipalité. La maire de Paris, Anne Hidalgo, a décidé de le titulariser *"dans les prochains jours"*. L'édile a fait cette annonce alors qu'elle lui remettait jeudi la médaille Grand Vermeil de la ville de Paris, sous les yeux de ses proches. *"Son acte héroïque incroyable, son courage et son sang-froid extraordinaires nous ont toutes et tous bouleversés"*

"J'ai un sentiment de joie, de fierté, de soulagement". C'est avec ces mots que Fousseynou Cissé a réagi après avoir été décoré, dimanche 13 juillet 2025, de la médaille pour acte de courage et dévouement, échelon or, par le préfet de police de Paris. *"Je suis ému et honoré. Je ne m'attendais pas à ce qu'on me taxe de héros ou de star, je suis une simple personne"*, a déclaré le sénégalais. Il a également reçu un appel du président Emmanuel Macron le félicitant pour son geste héroïque. *"Je voulais vous dire notre gratitude pour le courage que vous avez eu et les familles que vous avez sauvées"*, et l'a invité le Sénégalais à venir assister au défilé du 14 juillet en tribune d'honneur avec sa famille.

PAS-DE-CALAIS

Interpellation de plusieurs individus soupçonnés d'être liés à un réseau de trafic de migrants

Sept personnes soupçonnées d'être liées à un trafic de migrants ont été interpellées en fin de soirée vendredi 12 juillet 2025 près de Saint-Omer, C'est lors d'un flagrant délit que les suspects ont été arrêtés : deux d'entre eux étaient en train de voler du carburant dans des véhicules. Au cours de l'interpellation, les forces de l'ordre ont trouvé plusieurs clés de voitures sur les individus. Un jerrican d'essence, plus de 2 500 euros ainsi que du matériel nautique, dont quatre embarcations et 160 gilets de sauvetage, ont également été saisis. L'Office de lutte contre le trafic illicite de migrants (Oltim) du Pas-de-Calais a été saisi. Les

suspects sont quatre Roumains, un ressortissant somalien, un Iranien et un Irakien.

Depuis le début de l'année, plus de 21 000 migrants ont traversé la Manche - un niveau record - à bord de "small boats", selon les autorités britanniques. Regroupés dans le nord de la France, dans des campements de fortune qui sont fréquemment démantelés, les migrants survivent dans une très grande précarité. Ces conditions de vie extrêmes exacerbent les tensions et favorisent un climat de violence persistant. Une fusillade a éclaté lors de regroupements de migrants à Loon-Plage. Les autorités incriminent des mafias qui ne se cachent plus pour gérer leurs affaires. Cette violence entre réseaux de passeurs est devenue habituelle pour les exilés, et s'est accentuée depuis 2018 et le début du phénomène des "small-boats". Les trafiquants se disputent les 200 km de plages de la Belgique à la Baie de Somme. *"On intervient dans un milieu où les gens ont très peu, et où ils se battent pour survivre. Ça n'excuse rien mais ça explique en partie la violence, en particulier quand vous avez beaucoup d'ethnies différentes [au même endroit] et beaucoup de gens désespérés "* affirme une personne de l'ONG britannique Roots.

Ces dernières années, les démantèlements de réseaux de passeurs par les forces de l'ordre ont été nombreux sans que cela ne permettent d'enrayer pour autant les départs de migrants vers le Royaume-Uni. La répression judiciaire contre les passeurs est utilisée comme une stratégie répressive des autorités françaises, mais aussi britanniques, pour décourager les traversées clandestines de la Manche. Plusieurs condamnations judiciaires ont été prononcées, durant le mois de juin.

Le récent accord entre Royaume-Uni et France doit "contribuer à saper le modèle économique des bandes organisées qui profitent de la misère des populations en montrant à d'autres que ces traversées pourraient entraîner leur renvoi en France, et ainsi sauver des vies", estime le communiqué du gouvernement britannique.

RENNES

Des migrants cultivent bénévolement des terres et donnent leur récolte à des associations

Le collectif des agriculteurs migrants a été créé en février 2025. Entre bénévoles, ils cultivent un champ à Melesse (Ille-et-Vilaine) et donnent leurs récoltes à des associations d'aide alimentaire. Partis de Rennes, après un trajet en bus et 40 minutes de marche, des migrants atteignent la parcelle où ils vont s'affairer toute la journée, ce jeudi 17 juillet 2025. Trois jours par semaine, ils se rendent dans ce champ de Melesse, à 14 km de Rennes, pour le cultiver bénévolement. Les récoltes sont ensuite distribuées à des associations d'aide alimentaire comme Les restos du cœur, ou aux migrants installés dans les parcs de Bréquigny et de Maurepas. « Après cinq mois d'efforts, on a fait notre première récolte il y a deux semaines : on a donné une vingtaine de salades aux camps de Bréquigny et Maurepas ».

<https://www.ouest-france.fr/economie/agriculture/ces-migrants-de-rennes-cultivent-benevolement-des-terres-et-donnent-leur-recolte-a-des-associations-07e7a3dc-62fa-11f0-b57a-27df1c69334c>

MANCHE

Un migrants meurt en tentant de traverser la Manche

Samedi 26 juillet 2025 au matin, « une embarcation tentant de rejoindre la Grande-Bretagne a fait demi-tour vers la plage d'Equihen », a indiqué la préfecture du Pas-de-Calais. À son arrivée, « un homme a été retrouvé en arrêt cardio-respiratoire à son bord » et a été déclaré décédé, malgré l'intervention des sapeurs-pompiers. Une enquête « est en cours sous l'autorité du procureur pour déterminer les circonstances du décès ».

<https://www.ouest-france.fr/monde/migrants/migrants-un-homme-meurt-en-tendant-de-traverser-la-manche-88d1200c-69f0-11f0-b16b-d94f68dc0538>

63 migrants secourus

Le mercredi 23 juillet 2025, en fin de nuit le CROSS Gris-Nez est alerté par un navire, qu'une embarcation de migrants est en route dans le secteur du phare de Walde (62). Un Patrouilleur relocalise l'embarcation. Au cours de la surveillance, l'ensemble des personnes bord de l'embarcation demande une assistance. Les 60 personnes sont récupérées, et déposées à quai à Calais et prises en charge par les services de l'état.

Equihen-Plage : 58 migrants secourus

Vendredi 18 juillet 2025, en fin de journée, les 58 migrants personnes à bord du bateau qui demandaient de l'aide ont été secourus et déposés à quai à Boulogne-sur-Mer.

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/pas-de-calais-58-migrants-secourus-lors-d-une-tentative-de-traversee-de-la-manche-9288442>

Audinghen : cinq migrants piégés à cause de la marée, 44 autres secourus à bord d'une embarcation

Des opérations de secours ont été menées jeudi 17 juillet 2025 dans le Pas-de-Calais pour venir en aide à des migrants en difficulté : un groupe qui était parvenu à prendre la mer et un autre resté sur la plage, au pied de la falaise.

49 migrants, au total, ont été secourus jeudi 17 juillet 2025 dans le secteur du Cap Gris-Nez. Les secours ont été alertés une première fois dans la matinée, après le départ pour l'Angleterre d'une embarcation, signalée dans le secteur de l'embouchure de l'Authie. "En fin de journée, l'embarcation tombe en panne moteur et l'ensemble des personnes présentes à bord demande assistance". Les 44 personnes sont transférées à bord d'un patrouilleur de la Marine Nationale. Parallèlement, en milieu d'après-midi, des secours sont engagés alors que l'on signale des migrants isolés par la marée dans le secteur du Cap Gris-Nez. 5 personnes sont finalement hélitreuillées par le *Dauphin*, hélicoptère de la Marine nationale basé au Touquet.

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/cap-gris-nez-5-migrants-pieges-a-cause-de-la-maree-44-autres-secourus-a-bord-d-une-embarcation-9847208>

Un voilier transportant des migrants intercepté au large des côtes anglaises

A proximité des côtes anglaises, au large de l'île de Wight et de la ville de

Portsmouth, que la police britannique a intercepté vendredi 25 juillet 2025 un voilier pour transport de migrants. Le navire avait pris la mer le dimanche précédent depuis la ville du Havre, en France.

Une enquête préliminaire a aussitôt été ouverte pour participation à une association de malfaiteurs et aide, en bande organisée, à l'entrée, à la circulation ou au séjour irréguliers d'un étranger en France et sur le territoire d'un État partie au protocole contre le trafic illicite de migrants, comme c'est le cas du Royaume-Uni. *"Les premières investigations ont mis en évidence un réseau de passeurs de dimension internationale"*. Le bateau était dans le viseur des enquêteurs depuis plusieurs jours. *"Ce navire qui disposait d'une place au port du Havre avait attiré l'attention de la gendarmerie maritime (...) pour des faits d'aide à l'entrée, à la circulation ou au séjour irréguliers d'étrangers en bande organisée"*, selon la procureure de Lille. L'équipage du voilier était composé de *"deux ressortissants ukrainiens âgés de 43 et 37 ans"*. Selon le document, *"quatre ressortissants albanais et un ressortissant vietnamien"* se trouvaient à bord.

SI les arrivées au Royaume-Uni à bord de petits bateaux connaissent un niveau record, les traversées par voiliers sont plus rares.

Des gendarmes réaniment un migrant coincé sous un canot pneumatique.

Des gendarmes mobiles ont sauvé la vie d'un migrant dans la nuit du 18 au 19 juillet 2025, sur la plage de Saint-Etienne-au-Mont, dans le Pas-de-Calais. C'est lors d'une patrouille sur une plage que les forces de l'ordre découvrent un canot pneumatique, vidé de ses occupants, et bloqué sur un banc de sable. *"En se rapprochant, les forces de l'ordre font la découverte d'un homme, pris au piège sous le bateau, en arrêt cardio-respiratoire"*. *"Les gendarmes mobiles [ont effectué] un massage cardiaque pendant une dizaine de minutes avant de retrouver un pouls. Il [a] ensuite [été] pris en charge par les secours"*. Il a été hospitalisé à Calais. Une noyade évitée de justesse à l'heure où au moins 17 exilés ont perdu la vie depuis le début de l'année dans la Manche.

Ainsi les forces de l'ordre se défendent de toute violence et parlent d'interception sur le littoral pour sauver des vies et éviter des noyades en mer. Mais leur comportement est souvent décrié par les associations d'aide aux migrants.

La France et le Royaume-Uni prévoient un cet accord pour « échanger des migrants »

À l'occasion du 37^e sommet franco-britannique cette semaine, le président français et le premier ministre britannique ont présenté leur nouveau projet d'« échange de migrants » : le Royaume-Uni renverrait vers la France les personnes arrivées par embarcations de fortune, et, en contrepartie, pour chaque personne reprise, la France transférerait au Royaume-Uni une personne ayant des liens familiaux.

Présenté ainsi, l'accord pourrait presque paraître raisonnable. Pourtant, il remet en cause le droit international, au détriment de milliers de vies, et ne constitue en rien une réponse à la situation dramatique à la frontière. En effet, il revient à considérer les personnes comme des paquets que l'on s'échange et monétise dans le cadre d'accords financiers de plusieurs centaines de millions d'euros. On parle pourtant ici de la vie de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants. Ce « *un contre un* » est un détournement du droit au non-refoulement prévu par la Cour Européenne des Droits de l'Homme. Il s'agit bel et bien d'enfermer des personnes pour les renvoyer avant même d'étudier leur demande d'asile, qui, pour la plupart, seraient acceptées.

L'accord n'explique en rien les conditions dans lesquelles les personnes seront retenues au Royaume-Uni avant leur renvoi en France, ni ce qui leur arrivera une fois ramenées en France. Si les chefs d'État ont parlé de 50 personnes par semaine, ils n'expliquent aucunement comment ces personnes seront choisies. Pour rappel, plus de 5000 personnes sont arrivées au Royaume-Uni à bord d'embarcations de fortune, rien que durant le mois de juin 2025. Ces dernières années, plus de 70% des personnes arrivées ainsi ont finalement obtenu l'asile.

Un tel accord se base sur une intention de dissuasion et non d'accueil. La répression va à nouveau être renforcée, ce qui augmentera encore les risques à prendre pour les personnes n'ayant pas d'autres choix. Même si un changement officiel de doctrine concernant l'intervention en mer des forces de police n'a pas été confirmé, il est clairement en discussion. On observe déjà une banalisation inquiétante de pratiques dangereuses, telles que le perçage de bateaux déjà à l'eau avec des personnes à bord. Ces démonstrations de force, érigées en réponse principale à la question migratoire, reposent sur la normalisation de méthodes violentes. Le seul résultat sera de rendre cette frontière toujours plus meurtrière.

Tant que l'Europe ne permet pas un accueil global dès les premiers dépôts de demandes d'asile et qu'il ne sera pas permis à toutes et tous, de rejoindre le Royaume-Uni de manière sûre, la Manche continuera d'être un cimetière.

<https://2k2yu.r.ah.d.sendibm5.com/mk/mr/sh/WCPxRrNLV1LtvzWqieib85JRTuiII66L/pG80yz8UMQTI>

Associations, élus locaux et politiques réagissent à l'annonce de l'accord

Le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a salué un accord qui, *"s'il est mis en œuvre de manière appropriée, pourrait permettre d'adopter une approche mieux maîtrisée et concertée, en offrant des alternatives aux traversées dangereuses, tout en préservant l'accès à l'asile"*.

Mais l'agence onusienne est bien la seule à se réjouir de ce projet pilote. Médecins sans frontières (MSF) a jugé que ce projet n'était *"pas seulement absurde"*, mais *"aussi extrêmement dangereux"*. *"Keir Starmer et Emmanuel Macron doivent immédiatement abandonner leur politique sécuritaire à la frontière franco-britannique et se concentrer à la place sur l'ouverture de voies légales et sûres, accessibles aux personnes en quête de refuge entre leurs deux pays"*, avait déjà appelé l'ONG au lancement du sommet franco-britannique.

Les associations venant en aide aux exilés sur le littoral ont condamné le texte. *"La France et le Royaume-Uni ont annoncé un accord pour 'échanger des migrants'. Nous appelons ça de la traite d'êtres humains"*, a dénoncé Utopia 56.

"On est dans une déshumanisation des personnes. On échange des êtres humains comme on échangerait des cartes Pokémon. On parle de personnes qui ont déjà parcouru des milliers de kilomètres et voient le Royaume-Uni comme un dernier espoir. L'effet dissuasif ne va pas exister", a estimé la coordinatrice de l'Auberge des migrants à Calais

Les politiques britanniques et français ont également critiqué le projet. *"Cet accord est une humiliation"*, a fustigé le chef de file du parti d'extrême droite Reform UK. *"Nous avons agi comme un membre de l'Union européenne et nous sommes inclinés devant un président français arrogant"*.

La chef des Conservateurs a estimé que l'accord ne ferait pas de différence. *"La formule '17 entrées pour 1 sortie' n'est pas dissuasive [...] Nous avons besoin d'une véritable force de dissuasion et d'expulsions immédiates"*, a-t-elle écrit alors que le détail des nombres de migrants renvoyés n'a pas encore été révélé.

En France, ce sont les élus locaux qui se sont exprimés de manière virulente contre le projet pilote. La maire de Calais s'est dit *"en colère et abasourdie"* en découvrant le projet. *"Il n'y a eu aucune concertation sur le sujet et aucune explication sur la façon dont on va se retrouver dans un étai. [Nous, maires du littoral], on a aujourd'hui du mal à gérer le problème des passages et maintenant, on va devoir gérer les migrants que le gouvernement britannique aura choisi de renvoyer en France"*.

"Je pense que cet accord va aggraver la situation", a estimé le président de la région des Hauts de France. *"Tel qu'il est présenté, cet accord est mauvais pour la France et bon pour les Anglais. Eux auront l'immigration choisie et nous l'immigration subie, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui"*.

Depuis son arrivée au pouvoir en juillet 2024, le premier ministre a créé, en novembre 2024, un fonds de 90 millions d'euros consacré à la lutte contre les trafiquants opérant dans la Manche. Le même mois, il a signé des accords avec la Serbie, la Macédoine du Nord et le Kosovo destinés à *"accroître le partage de renseignements et à intercepter les gangs criminels de passeurs"*. Un accord similaire a également été conclu avec l'Irak.

Utopia 56 dénonce la surenchère des autorités dans la lutte contre les passeurs de migrants dans la Manche

L'association Utopia 56 annonce avoir déposé plainte après la mort d'un Syrien de 31 ans, dont le corps a été retrouvé dans un canal à Gravelines en mars 2024 après un départ clandestin avorté par une intervention policière.

Le 18 mars 2024, le corps d'un syrien de 31 ans était retrouvé dans un canal près de Gravelines, 16 jours après un départ clandestin avorté par une intervention policière. Quasiment un an et demi après cette tragédie et dans le sillage d'une enquête réalisée par le média Disclose et des médias arabophones, qui soutient que ce Syrien qui est « mort du fait d'une intervention policière ». Cette enquête cite des témoins de l'intervention policière dans la nuit du 2 au 3 mars 2024, dont d'autres migrants rencontrés au Royaume-Uni. Ces témoignages ont permis de reconstituer en 3D et vidéo les lieux et circonstances des événements, a expliqué le directeur de l'ONG d'investigation numérique Index. Une trentaine de personnes se trouvaient cette nuit-là sur une embarcation clandestine remontant le canal de l'Aa vers la Manche, comme le font certains « taxi-boats », qui partent depuis des points moins surveillés, et embarquent des passagers directement dans l'eau pour éviter les forces de l'ordre. Le syrien et d'autres migrants attendaient à Gravelines sur une berge boueuse dans le but de grimper dans ce canot, qui était repéré et suivi par la police. À l'arrivée du canot, les forces de l'ordre auraient fait usage de lacrymogène à courte distance. Selon des témoins, dans la confusion le syrien a sauté à l'eau avant de couler, envasé. Le corps du trentenaire a été retrouvé le 18 mars dans le canal.

Un migrant affirme avoir alerté en anglais la police d'une personne à l'eau, en vain. Selon Utopia, les secours immédiatement contactés ont « minimisé la gravité de la situation » et « affirmé avoir repêché toutes les personnes ».

L'association Utopia 56 a porté plainte contre X pour *"homicide involontaire"* et *"omission de porter secours"* le 4 juillet 2025. Utopia 56 estime dans la plainte que *« sous la pression des autorités britanniques, les interventions des forces de l'ordre françaises se sont multipliées et durcies depuis juillet 2023, parfois en contradiction avec les directives officielles qui interdisent toute action coercitive en mer contre les embarcations de migrants déjà à l'eau »*. La plainte est destinée à *ouvrir le débat sur la seule approche sécuritaire en termes de lutte contre les réseaux de passeurs*.

La porte-parole d'Utopia 56, dénonce aussi la surenchère des autorités dans la lutte contre les passeurs qui conduit à des prises de risques de plus en plus grande pour les migrants. *« Pourquoi à un endroit aussi dangereux, la police continue d'intervenir ainsi et à gazer les gens ? » "Arrêtons de croire que 7000 policiers français et plus de 500 millions d'euros britanniques vont permettre de rendre la frontière complètement étanche. C'est une vue de l'esprit. C'est une croyance. Ça ne s'est jamais vu, sauf à utiliser l'extrême violence."*

<https://www.francebleu.fr/emissions/l-info-bonus-ici-nord/utopia-56-porte-plainte-contre-x-apres-la-mort-d-un-migrant-a-gravelines-en-2024-2293885>

<https://www.ouest-france.fr/societe/police/une-plainte-met-en-cause-l'action-de-la-police-apres-la-mort-dun-migrant-44cdb7d0-5c03-11f0-a0c4-7d0511e82e11>

Les migrants multiplient les tentatives de départs en bateau

Il est 6 h jeudi 10 juillet 2025 et le jour se lève sur la centrale nucléaire de Gravelines. Au loin, un "small-boat", avec à son bord plusieurs dizaines de migrants, apparaît. Après 6 jours sans arrivées de small-boats au Royaume-Uni, les conditions météo sont de nouveau propices à la traversée : le vent est inférieur à 10 nœuds, la hauteur des vagues à 0,4 mètres. Mais cela n'enlève rien au danger : les risques de collision avec d'autres navires dans cette zone très fréquentée, d'une panne en mer, ou encore d'un mouvement de panique à bord restent des menaces importantes. Depuis la plage, une dizaine de journalistes britanniques tente de capturer des images. Leur présence s'explique par la tenue, ce jour-là, du Sommet franco-britannique sur l'immigration, notamment. Bientôt, une vedette française se positionne derrière le canot, à bonne distance. Il n'est pas rare que des navires français soient dirigés par les CROSS (centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage) vers les "small-boats" pour les escorter jusqu'aux eaux britanniques. Les passeurs le savent, et n'hésitent pas à abuser du principe de solidarité en mer : *"Parfois, on intervient lorsque les migrants sont déjà tombés dans l'eau, mais parfois aussi on nous alerte et il n'y a aucun problème. On est souvent missionné pour un accompagnement, même si ce n'est pas notre cœur de métier"*, témoigne le président de la Société nationale des sauveteurs en mer (SNSM) de Boulogne-sur-Mer. *"Ces embarcations sont par nature dangereuses, notamment parce que les passeurs retirent le plancher [pour gagner de la place], donc on ne veut prendre aucun risque"*, ajoute le sauveteur. Depuis que les traversées en "small-boats" ont commencé en 2018, la SNSM, qui dispose de plusieurs stations sur le littoral, a vu son activité être largement modifiée : *"À vue de nez, les interventions sur les canots de migrants représentent aujourd'hui 50 % de nos interventions"*.

Au loin, un véhicule 4x4 de la police française traverse la plage de Petit-fort-Philippe, s'arrête quelques minutes, puis repart en direction des dunes. La plage est restée calme ce jeudi. Dans la ville, en revanche, une scène a réveillé le *"quartier des musiciens"*, collé au fleuve Aa qui traverse Saint-Omer et Gravelines avant de se jeter dans la mer du Nord. Au petit matin, une cinquantaine de migrants, principalement de jeunes hommes afghans, iraniens ou pakistanais, ont tenté de mettre à l'eau un canot dans le canal de l'Aa. Manque de chance, celui-ci était à marée basse et certains migrants se sont fait piéger par la vase. *"J'avais de la boue jusque-là !"*, raconte un jeune Afghane en montrant son ventre. Les pompiers sont intervenus pour les sortir de leur débâcle. Puis les policiers sont arrivés et ont tiré des gaz lacrymogènes dans la rue, réveillant les riverains, comme ce couple d'Anglais : *"Je n'avais pas réalisé à quel point la situation était grave. Les gens qui vivent ici, je ne sais pas comment ils font"*. Quelques dizaines de mètres plus loin, cinq exilés sont pris en charge par une camionnette de l'association Utopia 56 ayant eu vent des échauffourées. *"On leur a distribué de l'eau, du thé et des gâteaux. Ils avaient les vêtements couverts de boue"*, précise l'une de ses bénévoles.

Ces scènes ne sont pas rares. Pour tromper la vigilance des 1 200 policiers et gendarmes qui patrouillent chaque jour sur les 200 km de plage du littoral de la Manche, les passeurs mettent régulièrement des canots à l'eau depuis les cours d'eau en amont. La préfecture a bien fait installer un barrage flottant dans l'Authie (près de Fort-Mahon) et dans le canal des Dunes (à Dunkerque), mais Gravelines refuse la méthode : *"D'une part nous sommes un port refuge [capable d'accueillir des navires en détresse], et d'autre part, nous disposons ici d'une école nautique reconnue qui utilise le chenal. De toute façon, les migrants contournent ces barrages en portant l'embarcation sur les quelques mètres nécessaires"*, argumente l'adjoint à la sécurité du maire de Gravelines.

Depuis le début 2025, au moins 17 personnes ont péri en tentant de rallier l'Angleterre par la mer, d'après le ministère de l'Intérieur français.

De Calais à Gravelines, un littoral débordé par les "small-boats"

"Par jour de beau temps, on compte entre quatre et cinq tentatives de départ par jour entre Dunkerque et Gravelines", explique l'adjoint à la sécurité du maire de Gravelines. Peu concernée par la problématique des "small-boats" avant 2022, la commune, située entre Calais et Dunkerque, est depuis devenue l'un des principaux points de passages des groupes de migrants qui se cachent de nuit dans la forêt, ou les dunes, avant de prendre la mer en direction du Royaume-Uni, distant d'une trentaine de kilomètres.

En 2025, les tentatives ont explosé. Plus de 20 000 migrants ont réussi à franchir la Manche sur des canots pneumatiques depuis janvier, soit 48 % de plus qu'en 2024, et 75 % de plus qu'en 2023.

Les exilés peuvent attendre parfois toute la nuit dans la forêt avant que les passeurs ne leur donnent le top départ. À cet instant, ils partent en direction de la plage, déterrent le matériel nautique préalablement caché dans les dunes, ou embarquent sur un taxi-boat mis à l'eau depuis un canal. Ce manège incessant a fini par troubler la commune de 11 000 âmes : *"Les habitants commencent à s'énervier, certains voient des feux au bout de leur jardin. D'autres ont déjà entendu des coups de feu"*, témoignant de la violence des règlements de compte entre trafiquants.

Connue pour sa centrale électrique, la plus grande d'Europe de l'ouest, Gravelines a longtemps bénéficié d'un dynamisme économique. "On vient travailler à Gravelines, confirme le maire. Toutes les entreprises qui s'implantent sur le Dunkerquois, c'est à Gravelines qu'elles s'installent. Alors forcément, tout ça ne fait pas bon ménage".

Il a été créé le collectif des maires du littoral pour tenter d'alerter le gouvernement sur la problématique migratoire dans le Nord-Pas-de-Calais. Les Britanniques souhaitent notamment que les forces de l'ordre françaises adoptent une nouvelle doctrine d'interception pour permettre aux quelques 1 200 policiers et gendarmes déployés sur le littoral d'intervenir dans l'eau, sur une bande de 300 mètres, pourtant sous responsabilité du préfet maritime.

Cette solution laisse pourtant sceptiques de nombreux observateurs, des associations d'aide aux migrants aux policiers qui redoutent une mortalité accrue, alors que 15 exilés ont déjà perdu la vie dans la Manche depuis le début de l'année. *"L'équipement des policiers en patrouille de lutte contre l'immigration clandestine pèse dix kilos, ce qui n'a rien d'évident quand on doit entrer dans l'eau"*, pointe le délégué Unité police pour la Police aux frontières du Pas-de-Calais (700 effectifs). L'adjoint à la sécurité du maire de Gravelines est tout aussi dubitatif : *"Il risque d'y avoir des drames. Avec les autres maires, on plaide plutôt pour la mise en place d'une zone d'exclusion de campements sur le littoral"*, explique-t-il.

Actuellement, les migrants sont principalement répartis sur deux camps, à Loon-Plage et Calais, ainsi que dans une multitude de squats et campements informels disséminés sur le littoral. À Calais, plus de 200 migrants, dont une grande majorité de Soudanais, sont installés dans un entrepôt qui doit être évacué en septembre. Mardi matin 8 juillet 2025, quelques dizaines d'exilés font la queue devant la camionnette de l'association Salam, qui vient tous les jours effectuer une distribution alimentaire. Au menu : des bananes, du cake, du pain, et de l'eau. *"Quand ils partent en bateau, on le sait parce qu'ils prennent de la nourriture en 'rab', histoire de se cacher dans les dunes pendant plusieurs jours"*, raconte une bénévole de longue date de l'association. Selon elle, la pression sur les migrants s'est accentuée ces derniers mois : *"Ils prennent de plus en plus de risques pour passer en Angleterre. les conditions de vie dans les squats sont aussi plus précaires"*.

Avec les conditions météorologiques de la fin de semaine, les forces de l'ordre s'attendent à de nombreuses tentatives traversées.

Canot de migrants crevé par les gendarmes : la gestion française en question

Une vidéo filmée, sur la plage de Saint-Etienne-au-Mont, fait des vagues depuis quelques jours, captée à proximité d'une plage du Pas-de-Calais par la BBC, le 4 juillet 2025. Sur les images, on voit des dizaines d'exilés - dont des femmes et des enfants - de l'eau jusqu'à la taille, tenter de monter dans un "small boat" alors que les vagues rendent l'embarcation instable. Puis, des forces de l'ordre, observant la scène stationnées sur le sable, enlèvent leur gilet par balle et leur ceinture, et accourent vers le canot, un cutter dans les mains. Les gendarmes lacèrent le bateau pour le mettre hors d'état de naviguer et ordonnent aux exilés de regagner la plage. On entend des personnes crier, certaines craignant d'être écrasées par le poids des autres passagers lorsque le "small boat" s'affaisse. Des exilés viennent même porter secours à des migrants paniqués.

Dans la foulée, et à quelques jours du sommet franco-britannique à ce sujet prévu du 8 au 10 juillet, Londres a salué l'intervention française. *"Nous saluons l'action des forces de l'ordre françaises pour intervenir dans les eaux peu profondes, et ce que vous avez vu ces dernières semaines est un durcissement de leur approche"*, a déclaré un porte-parole du Premier ministre britannique. *"Nous voyons de nouvelles tactiques utilisées pour perturber ces bateaux avant qu'ils n'entament pas leur voyage."*

Les autorités françaises ont, quant à elle, mis en avant le *"danger immédiat"* que couraient les passagers de l'embarcation. La préfecture des Hauts-de-France a expliqué que le bateau-taxi transportait déjà 30 personnes *"lorsqu'une cinquantaine de migrants [hommes, femmes et enfants] s'est présentée sur la plage"* de Saint-Étienne-au-Mont. *"Les personnes situées à l'eau à l'arrière du 'small boat' couraient un danger immédiat"* a conduit les gendarmes à intervenir, selon la préfecture. Le ministère français de l'Intérieur a, lui, déclaré le 5 juillet *"faire pleinement confiance au préfet et aux forces de sécurité intérieure"*. *"Les gendarmes sont intervenus pour porter secours à un bateau en détresse. [...] Les gendarmes, avec de l'eau jusqu'aux genoux, sont intervenus pour sauver les personnes en péril, tirer le bateau jusqu'à la plage et le neutraliser."*

À l'inverse, des associations qui viennent en aide aux migrants dans la région ont été indignées par cette intervention des forces de l'ordre. La présidente fondatrice de l'association Osmose 62, a déploré une *"pratique inhumaine"*, quand Utopia 56 a rejeté la version des autorités : *"Ces gendarmes ne sauvent pas des vies, ils les mettent en danger."*

Par ailleurs, l'intervention des forces de l'ordre vendredi pose une question de légalité. Pour une professeure de droit public à l'Université Jean Moulin-Lyon 3 et membre

de l'Institut Convergences Migrations, les conventions internationales qui portent la recherche et la sauvetage en mer en cas de détresse pourraient être convoquées : *"Quand il y a détresse d'un bateau en mer, il y a obligation pour l'État du pavillon ou pour l'État côtier d'intervenir pour assurer le sauvetage des personnes en détresse en mer, quelle que soit leur nationalité ou leur statut."* Mais en l'espèce, *"il est difficile de considérer qu'il y a détresse en mer puisque les migrants n'ont pas lancé d'appel et demandé secours"*. *"Le fait que les migrants avaient de l'eau jusqu'aux genoux conduit à penser que loin d'être une opération de sauvetage en mer, l'intervention des gendarmes constituait une interception."* Cependant, le fait d'avoir empêché des migrants de quitter le territoire français peut s'apparenter à une violation du droit international, selon elle: *"Le droit international humanitaire nous dit que tout individu a le droit de quitter tout pays, y compris le sien. Empêcher les réfugiés, les exilés de partir du territoire français pour se rendre vers le territoire britannique – puisque c'est ça l'objectif – vient donc violer ce droit."*

Par ailleurs, l'intervention des forces de l'ordre vendredi semble perçue par plusieurs acteurs comme l'illustration d'un changement de doctrine de Paris concernant le traitement réservé aux migrants dans le nord de la France.

Le ministre de l'intérieur avait plaidé en ce sens le 27 février 2025, lors d'une conférence de presse au Touquet (Pas-de-Calais) en présence de son homologue britannique. Parlant d'un *"changement de doctrine d'intervention"*, le locataire de la place Beauvau a aussi évoqué la possibilité d'*"arraisonner"* les *"taxi-boats"*. C'est aussi à cette occasion que Londres et Paris ont prolongé jusqu'en 2027 le traité de Sandhurst – qui permet de cofinancer les moyens français destinés à empêcher les traversées clandestines meurtrières de la Manche

Paris serait maintenant prêt à envisager de modifier les interventions de ses policiers et gendarmes en mer afin de pouvoir intercepter les bateaux de migrants jusqu'à 300 mètres des côtes. Ce changement semble s'expliquer par la pression par le gouvernement de anglais, qui a promis de lutter contre l'immigration illégale et qui fait face à la montée du parti anti-immigration Reform UK.

Le recours à la crevaisson des bateaux en mer serait-il une réponse à l'augmentation de l'immigration dans la Manche ? *"Que les forces de l'ordre détériorent les embarcations de migrants se destinant à naviguer vers les côtes britanniques ne correspond pas à un changement de paradigme"*, tempère la professeure. Pour elle, la France n'a finalement pas attendu de recourir aux crevaissons des bateaux en mer : *"Depuis les accords du Touquet [accord fondateur sur la question migratoire signé entre les deux pays en 2004], les dispositifs mis en place à Calais ou dans l'Eurostar empêchent les migrants de franchir la frontière britannique qui s'est imposée sur le sol français, de quitter le territoire français pour se rendre sur les terres britanniques"*, conclut-elle.

<https://www.france24.com/fr/france/20250708-canonot-de-migrants-crev%C3%A9-par-les-gendarmes-dans-la-manche-ce-que-cela-dit-de-la-gestion-fran%C3%A7aise>

MEDITERRANEE

Procès Du Naufrage De Cutro : Les Ong Réclament Vérité Et Justice

Le 26 février 2023, le naufrage du *Summer Love* au large de Steccato di Cutro, dans le sud de l'Italie, a coûté la vie à au moins 94 personnes, dont de nombreux enfants. L'embarcation surchargée s'est brisée à quelques mètres des côtes italiennes après avoir été repérée plus de 24 heures auparavant. Ce drame, l'un des plus meurtriers survenus en

Méditerranée ces dernières années, aurait probablement pu être évité. Plus de deux ans après les faits, un procès s'ouvre pour juger les manquements des autorités. SOS MEDITERRANEE, aux côtés de cinq autres ONG actives en Méditerranée centrale, s'est constituée partie civile.

Le 2 juillet 2025 marque une étape importante dans le long chemin vers la vérité et la justice concernant la non-assistance au navire *Summer Love*. À l'issue de l'audience préliminaire, le juge a décidé de renvoyer en jugement six membres des forces de l'ordre italiennes : quatre militaires de la *Guardia di Finanza* et deux membres de la *Guardia Costiera*. Ils sont accusés de naufrage involontaire et d'homicide involontaire multiple. Constituées parties civiles dans le procès, les ONG EMERGENCY, Louise Michel, Mediterranea Saving Humans, Sea-Watch, SOS Humanity et SOS MEDITERRANEE, saluent cette décision et demandent que les responsables soient appelés à répondre de leur négligence délibérée dans la mise en œuvre des opérations de secours. Elles réclament également le respect plein et entier du droit international en Méditerranée.

Au regard de la grave série de négligences et d'erreurs d'appréciation qui ont marqué les heures précédant le drame – et qui ont abouti à l'absence totale d'intervention de sauvetage –, les ONG parties civiles demandent que toute la lumière soit faite sur la chronologie des faits et les responsabilités engagées.

« Le temps est un facteur essentiel pour le bon déroulement des opérations de sauvetage. Les retards dans leur déclenchement ne sont pas des accidents : ce sont des négligences qui ne peuvent rester impunies », commentent les ONG. Dans ce cas précis, les autorités italiennes ont ignoré leur devoir de secours, et cette omission a entraîné des conséquences tragiques. *« Il est inacceptable – et il ne faut plus permettre – que les responsables de ce naufrage, comme d'autres, restent impunis alors que des personnes continuent de se noyer »,* poursuivent les organisations. *« Le droit international, la protection de la vie humaine et le devoir de porter secours en mer doivent être respectés en toutes circonstances, y compris en Méditerranée. »*

EMERGENCY, Louise Michel, Mediterranea Saving Humans, Sea-Watch, SOS Humanity et SOS MEDITERRANEE demandent également que cesse immédiatement la criminalisation des personnes en mouvement et que soient rétablies des opérations efficaces de recherche et de sauvetage en mer, dans le cadre d'une mission européenne dédiée.

<https://sosmediterranee.fr/communiqués-et-declarations/proces-du-naufrage-de-cutro-les-ong-reclament-verite-et-justice/>

Sauvetage d'un Marocain qui tentait de rejoindre l'Espagne

Le 16 juillet 2025, au large de Benalmádena, non loin de Malaga, une famille andalouse vient de sauver la vie d'un Marocain qui tentait de rallier l'Espagne à la nage, seul, avec une bouée autour de son corps, des palmes bleues, une combinaison de plongée noire. Les membres d'équipage du bateau ont indiqué qu'ils avaient aperçu quelque chose qui bougeait au loin. Ils ont pensé à un poisson ou à un oiseau. C'est en regardant avec des jumelles qu'ils se sont rendus compte qu'il s'agissait d'un homme. La famille lui a fourni des vêtements secs et servi du bouillon. Sur une photo publiée dans la presse espagnole, on voit l'homme recroquevillé sur les canapés du voilier, recouvert de la tête aux pieds d'une couverture beige. Un navire de secours maritime a ensuite emmené le naufragé au port de Malaga et l'a remis à la police et à la Croix-Rouge.

Ce n'est pas la première fois que des migrants désargentés tentent, depuis les côtes nord-africaines, de rejoindre l'Espagne avec des moyens désespérés. Les distances sont

pourtant importantes en mer d'Alboran, au moins 100 km séparent la rive espagnole de Marbella de la ville marocaine de Tétouan. *"Ces dernières années, des incidents similaires ont été signalés : des jeunes à bord de bateaux appelés 'barcas toy', flottant grâce à des brassards ou à des matelas pneumatiques achetés dans les bazars marocains"*.

39 migrants secourus durant le week-end, plus de 500 arrivées au Royaume-Uni

"Le vendredi 18 juillet 2025, en fin de journée, le centre opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) Gris-Nez est alerté du départ d'une embarcation de migrants, dans le secteur de Equihen-Plage (Pas-de-Calais). Le navire affrété par l'État Minck et la SNS 4013 du poste de secours d'Equihen-Plage sont engagés pour relocaliser l'embarcation. Une fois sur zone, le Minck met à l'eau son semi-rigide pour surveillance de l'embarcation", indique la PREMAR. Finalement, les 58 personnes à bord de l'embarcation ont été récupérées à bord du Minck et déposées à Boulogne-sur-Mer où elles ont été prises en charge par les services de l'État à terre. Le samedi 19 juillet 2025, *"en milieu de nuit"*, 81 personnes ont été récupérées et prises en charge par les services de l'État à Calais.

572 exilés sont arrivés sur les côtes britanniques au cours des journées de vendredi et samedi. Selon les derniers chiffres du Home office, 1 114 migrants en tout sont arrivés en small boats au cours de la semaine du 13 juillet 2025. Les traversées sont toujours nombreuses. Depuis le début de l'année, 23 606 migrants ont atteint les côtes britanniques, selon les derniers chiffres du Home office.

Un navire de Frontex coule en mer Égée pendant un sauvetage de migrants

Le navire de l'agence européenne de surveillance des frontières a sombré après avoir heurté un récif près de l'île de Lesbos, lundi 14 juillet 2025. *"Il participait au sauvetage de migrants dans la zone, dans des conditions de vent quasi tempétueuses"*. Les cinq membres d'équipage portugais et l'officier de liaison grec qui étaient à bord sont sains et saufs. Tous les six ont réussi à embarquer sur un canot de sauvetage et ont été secourus peu après par un navire des garde-côtes grecs.

"Frontex salue le professionnalisme et le calme dont ont fait preuve les agents impliqués. Nous restons en contact étroit avec les autorités portugaises et grecques et apporterons notre soutien tout au long de l'enquête", a indiqué l'agence. L'opération avait débuté après que 36 migrants, repérés par la police sur une plage de Lesbos, ont signalé aux autorités que des membres de leur groupe étaient portés disparus en mer. Les recherches se poursuivent, ont indiqué les garde-côtes.

UNION EUROPÉENNE

FRONTEX A DELIVRE ILLEGALEMENT LES DONNEES DE 13 000 MIGRANTS ET MILITANTS AUX POLICES EUROPEENNES

L'agence européenne de surveillance des frontières est une nouvelle fois dans la tourmente. Selon une enquête de trois médias européens – Le Monde en France, El País en Espagne et Solomon en Grèce – publiée lundi 7 juillet 2025, Frontex a collecté de manière

illégal ces dernières années les données personnelles de plus de 13 000 personnes, migrants et militants. Ces informations ont ensuite été stockées dans des fichiers de renseignement et transmis à Europol, l'agence de coopération policière entre États membres de l'Union européenne (UE). En décembre 2024, le Contrôleur européen de la protection des données (CEPD) a rapporté qu'entre 2019 et 2023, Frontex avait "illicitement" transféré à Europol les données personnelles d'exilés et de défenseurs des droits.

Ces données ont été récoltées lors des *"entretiens de débriefing"* menée par l'agence, que certains spécialistes qualifient d'*"interrogatoires secrets"*. Dans les pays d'arrivées des exilés, sur les côtes grecques ou espagnoles par exemple, les agents de Frontex – plus de 800 déployés dans ce cadre en 2024 – posent un certain nombre de questions aux nouveaux arrivants portant sur les motifs de leur voyage, leur parcours ou encore le mode opératoire des réseaux de passeurs.

Ces entretiens, réalisées en coordination avec les autorités policières nationales, sont supposés être volontaires mais *"en raison de la vulnérabilité des personnes interrogées et de la manière dont sont formulées les questions, le caractère volontaire ne peut pas toujours être garanti"*, avait jugé le CEPD dans son rapport. *"Il n'existe aucune trace de ces entretiens, car il n'existe aucun formulaire de consentement signé"*, a ajouté à [El País](#) un avocat espagnol en droit des étrangers.

En outre selon le CEPD, l'agence européenne n'a aucun mandat légal pour collecter de manière proactive *"quelque information que ce soit sur des suspects de crimes transfrontaliers"*. Or, un autre rapport du contrôleur européen, publié en mai 2023, révélait que Frontex avait pris l'habitude d'étiqueter comme *"suspecte"* toute personne mentionnée lors d'un de ces entretiens, y compris *"des personnes que l'interviewé aurait vues, entendues, sans pouvoir vérifier la crédibilité du nom donné, ou qu'il mentionne sous la peur ou dans l'espoir d'obtenir des avantages"*, indique encore l'enquête des trois médias.

Ces témoignages sont ensuite utilisés par les salariés de Frontex pour réunir un maximum de renseignements sur les personnes soupçonnées d'aide à l'immigration irrégulière. *"Les entretiens de débriefing font pleinement partie d'un système qui envoie des gens en prison"*, estime au Monde un avocat espagnol spécialisé dans les affaires de trafic dans les îles Canaries.

D'après le rapport final du CEPD, obtenu par Le Monde, entre 2020 et 2022, Frontex *"a envoyé 4 397 rapports de débriefing – contenant notamment des noms, numéros de téléphone, identifiants Facebook"*, affirme le quotidien. Avec ces informations, Europol a traité les données personnelles de 937 *"suspects"* et produit 875 *"rapports de renseignement"*.

Dans son enquête, le CEPD s'est inquiété des *"conséquences profondes"* de ces transferts de données pour les personnes innocentes, qui risquent *"d'être à tort associées à une activité criminelle à l'échelle de l'UE, avec tous les dommages possibles pour leur vie personnelle et familiale, leur liberté de circulation et leur emploi"*.

Ainsi, plusieurs personnalités de la société civile figurent sur ce fichier, notamment, un militant norvégien à la tête de l'ONG Aegean Boat Report ou encore la fondatrice de l'ONG espagnole Caminando Fronteras. Elle, figure bien connue de l'aide aux migrants entre le Maroc et l'Espagne, a déclaré : *"Toute ma vie était dans ce dossier de police : mes proches, les appels à ma mère, et même de fausses informations sur ma vie sexuelle. Ils voulaient me présenter comme une femme aux mœurs légères, une lesbienne, en utilisant la morale pour me rendre suspecte"*. Elle a été accusée en 2017 par la justice marocaine de trafic d'êtres humains et de facilitation de migration clandestine ; mais elle a été acquittée en 2019 de ces deux chefs d'accusation. Lors de son procès à Tanger, la militante de 54 ans a été

surprise de voir que son dossier comprenait notamment trois documents de Frontex où elle avait été nommée par des migrants arrivés par bateau en Espagne entre 2015 et 2016. Ces informations étaient mentionnées dans un rapport de Frontex, transmises en dehors de tout cadre légal à Europol, puis aux autorités espagnoles, et enfin à la justice marocaine.

Quelques jours après la parution de l'enquête du CEPD, Frontex a suspendu les transferts automatiques de données avec Europol. Désormais, les informations personnelles ne sont envoyées à l'agence européenne de coopération policière que sur demandes "*spécifiques et justifiées*". "*Sur les 18 demandes soumises avant mai 2025, seules quatre ont été acceptées par Frontex*", rapporte Le Monde.

Au Parlement européen, la Première ministre danoise cible la sécurité et les migrations

Devant un hémicycle quasi désert, la Première ministre du Danemark, à la tête du conseil de l'union Européenne pour 6 mois, a placé la sécurité du continent européen en tête de son programme - la sécurité face à la Russie avec le réarmement en cours, mais aussi face aux migrations. Elle a présenté l'immigration uniquement comme une menace. "*Les citoyens européens ont le droit de se sentir en sécurité dans leur propre pays. C'est pourquoi nous devons renforcer nos frontières extérieures. Nous devons réduire l'afflux de migrants en Europe. Nous devons contribuer à la stabilisation des pays voisins de l'Europe et rendre le processus de retour plus rapide et, bien sûr, plus efficace*".

Cette position réjouit l'extrême droite. À tel point qu'elle -, une socio-démocrate - c'est-à-dire de gauche -, est saluée par l'eurodéputé français du groupe réunissant des partis d'extrême droite Patriotes pour l'Europe : "*Et si votre gouvernement reste marqué, Madame le Premier ministre, par des politiques de gauche, il faut reconnaître qu'en matière migratoire, vous avez infléchi votre position dans le bon sens. Vous le faites au Danemark. Il faut aussi le faire à présent pour l'Union européenne*".

De l'autre côté de l'hémicycle, l'agenda de la présidence danoise inquiète la gauche. La gauche du Parlement voit bien que le camp conservateur a trouvé là une alliée pour pousser la politique migratoire encore plus à droite en Europe. Pour l'instant, les élus de gauche retiennent encore leurs coups, mais plusieurs dossiers pourraient connaître un coup d'accélérateur. La première ministre veut avancer sur l'externalisation des demandes d'asile, et souhaite aussi restreindre le pouvoir de la Cour européenne des droits de l'homme.

Elle a un profil politique étonnant. Elle est passée d'eurosceptique à une pro-européenne convaincue en six ans. Venue de la gauche, elle s'est aussi rapprochée des nationalistes européens. Elle déclarait en mai 2025 par exemple que "*l'immigration était la plus grande menace contre l'Europe du Nord*". La dirigeante danoise, comme ailleurs en Europe, est sous la pression de l'extrême droite. Pour gagner les élections, elle a effectué un virage stratégique sur l'immigration. Dans la ligne du mouvement général en cours dans l'Union européenne. Serai-elle carriériste ? L'une de ses meilleures alliées en Europe, c'est la première ministre Italienne !

ALLEMAGNE

L'Allemagne affiche sa fermeté avec l'expulsion de 81 Afghans condamnés par la justice

Le gouvernement allemand a expulsé, vendredi 18 juillet 2025, 81 Afghans condamnés par la justice, nouveau signal du durcissement de la politique migratoire opéré par le chancelier conservateur. Le vol a décollé en direction de l'Afghanistan avec à son bord des

hommes "soumis à une décision d'expulsion et qui ont déjà été condamnés par la justice pénale", a annoncé le ministère de l'Intérieur. Plusieurs des Afghans expulsés avaient été condamnés pour violences sexuelles, homicides, blessures volontaires, incendies criminels, infractions liées aux stupéfiants, selon les autorités régionales. Il s'agit de la seconde expulsion d'un groupe de 28 Afghans condamnés pour crimes, qui avait eu lieu le 30 août 2024 ; mais c'est la première depuis l'entrée en fonction de la coalition entre conservateurs et sociaux-démocrates.

L'initiative a aussitôt été dénoncée par l'ONU, qui a demandé *"l'arrêt immédiat du renvoi forcé de tous les réfugiés et demandeurs d'asile afghans"*. Les expulsions vers l'Afghanistan sont controversées en raison du retour au pouvoir des talibans en août 2021, autorité que le gouvernement allemand ne reconnaît pas et avec laquelle il n'entretient pas de relations diplomatiques. Comme d'autres dirigeants européens, Le chancelier souhaite restreindre l'accueil des demandeurs d'asile dans un contexte de progression de l'extrême droite à travers le continent.

Cette opération d'expulsion a été annoncée le jour où le gouvernement allemand accueillait, dans le sud du pays, les ministres de l'Intérieur de cinq pays de l'UE désireux de durcir leurs politiques d'immigration. Les renvois de délinquants afghans vers leur pays *"doivent pouvoir se poursuivre à l'avenir. Les auteurs d'infractions graves n'ont pas le droit de séjourner dans notre pays"*, a affirmé le ministère allemand de l'Intérieur. L'opération menée vendredi a pu se dérouler grâce à l'entremise du Qatar, a précisé le ministère de l'Intérieur. Mais Berlin avait indiqué récemment vouloir négocier directement avec les autorités talibanes. *"Ces discussions devront avoir lieu"*. Pour autant, *"il n'y a pas d'élargissement des relations ni de reconnaissance du régime en place"* à Kaboul, a assuré le chef de la diplomatie allemande. L'Allemagne souhaite également pouvoir procéder à des expulsions vers la Syrie.

Berlin "coopère avec un régime terroriste", a fustigé une députée du parti d'opposition de gauche radicale Die Linke. Dénonçant lui aussi la décision de Berlin, le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits humains a souligné que certains Afghans expulsés risquaient *"d'être persécutés"* dans leur pays. *"Expulser des personnes vers des pays dangereux comme l'Afghanistan et diaboliser les réfugiés est l'expression d'un programme autoritaire qui a malheureusement également trouvé son chemin en Allemagne"*, a abondé Amnesty International.

Le thème de l'immigration est cœur des débats politiques dans le pays marqué par une progression sans précédent de l'extrême droite aux législatives de février dernier.

"La surcharge de nos pays par la migration illégale contribue également de manière massive à la polarisation de la société", a souligné le ministre allemand devant ses homologues européens. La première économie européenne a accueilli plus d'un million de réfugiés, dont de très nombreux Syriens et Afghans, lors de la crise migratoire des années 2015-2016. Les gouvernements qui ont suivi ont refermé la page de cette politique d'accueil. Au cours des dernières semaines, le gouvernement allemand a décidé le refoulement des demandeurs d'asile aux frontières du pays et modifié la législation afin de limiter le regroupement familial pour certaines catégories de réfugiés et d'allonger les délais d'accès à la nationalité allemande. Mais *"nous ne pourrions résoudre le problème à long terme qu'ensemble, au sein de l'Union européenne"*, a dit le chancelier. Le ministre de l'Intérieur a dit miser sur une initiative européenne visant à faciliter les expulsions des migrants déboutés de l'asile vers des pays tiers hors UE. *"Nous voulons créer la possibilité de renvoyer les migrants dans des pays voisins proches de leur pays d'origine"* lorsque ce dernier refuse de reprendre ses ressortissants.

La justice ordonne au gouvernement de délivrer les visas promis à des Afghans menacés

Le tribunal administratif a ordonné, au gouvernement allemand, mardi 8 juillet 2025, de délivrer les visas promis. « *Cet engagement toujours en vigueur ne peut pas être annulé. Ces Afghans ont démontré de manière crédible qu'ils risquent une expulsion du Pakistan vers l'Afghanistan, où leur vie et leur intégrité physique seraient menacées* ». La plaignante, une scientifique et écrivaine, qui occupait une responsabilité importante pour le gouvernement de son pays avant le retour des talibans au pouvoir, connaît l'Allemagne grâce à des séjours de recherche dans le passé. Elle avait obtenu à l'automne 2023 l'assurance de faire partie d'un programme de Berlin pour des Afghans en danger. La demande vaut également pour sa famille. Mais depuis, le dossier trainait. La plaignante risquait d'être renvoyée du Pakistan dans son pays.

Le gouvernement d'Olaf Scholz déjà avait annoncé ne pas organiser d'autres vols de rapatriements de ces Afghans qui suscitaient régulièrement des polémiques. La nouvelle coalition veut mettre fin « *dans la mesure du possible* » à ce programme. Une ONG veut obtenir sa poursuite par des plaintes. Près de 2 400 personnes sont concernées. Le gouvernement allemand peut faire appel contre la décision de ce matin.

<https://www.rfi.fr/europe/20250708-allemande-la-justice-ordonne-au-gouvernement-de-d%C3%A9livrer-les-visas-promis-%C3%A0-des-afghans-menac%C3%A9s>

Levée de boucliers en Allemagne contre la fin des aides publiques aux ONG de sauvetage en mer

La décision du gouvernement allemand de mettre fin au financement des opérations civiles de sauvetage en mer en Méditerranée et au-delà continue à susciter de vives critiques de la part de l'opposition et des ONG humanitaires. Une députée du parti des Verts qualifie la décision de « *signal fatal* » qui « *coûtera des vies* ». « *Depuis dix ans, les organisations civiles de sauvetage en mer sauvent des vies et interviennent là où l'UE échoue* ». « *Au lieu d'avoir du soutien, on assiste à de l'obstruction, des arrestations de navires et la criminalisation des travailleurs humanitaires* ». Un autre député, également des Verts, juge que la décision du gouvernement signifie que « *les morts en Méditerranée sont tolérées, bien que sauver des vies soit un devoir humanitaire* ».

L'organisation de sauvetage SOS Méditerranée, qui fait partie des ONG concernées par ces coupes budgétaires, explique que cette décision est « *en contraste frappant avec les obligations juridiques internationales et les principes des droits de l'Homme que l'Allemagne s'est engagée à respecter, tant au niveau national qu'international* ». SOS Méditerranée s'inquiète plus largement d'une « *tendance profondément préoccupante* », à savoir que « *les acteurs humanitaires, en mer et sur terre* », sont soumis à une « *pression croissante allant de l'obstruction politique aux obstacles administratifs et à la criminalisation* ».

De son côté, l'organisation ResQship estime qu'« *il s'agit d'une attaque politique contre notre travail humanitaire sur la route des réfugiés en Méditerranée. Le financement que nous avons reçu jusqu'à présent nous a aidés ces derniers mois à mener à bien nos opérations avec le Nadir (le voilier de ResQship) et à sauver de la noyade de nombreuses personnes en détresse. Cette réduction des financements publics ne signifie pas que le nombre de personnes qui prendront le risque de traverser la Méditerranée va baisser. Cela signifiera seulement que davantage d'entre elles ne survivront pas au voyage* ». Par exemple, selon les calculs de SOS Humanity, l'immobilisation par le gouvernement italien de 28 navires de

sauvetage civils a conduit à 680 jours d'incapacité à poursuivre des missions de sauvetage depuis 2023.

900 000 euros ont déjà été versés aux ONG concernées au cours du premier trimestre de cette année. L'an dernier, elles avaient perçu en tout deux millions d'euros. Ce chiffre était stable depuis 2022. Les deux millions d'euros étaient alloués aux organisations comme SOS Humanity, SOS Méditerranée, ResQship, Sea-Eye et Sant'Egidio par l'intermédiaire du ministère des Affaires étrangères.

Le nouveau chef de la diplomatie allemande, avait par le passé critiqué l'utilisation de l'argent public pour financer des organisations privées. Malgré cette suspension des aides, il assure que l'Allemagne *"restera toujours attachée à l'humanité et la défendra toujours partout où les gens souffrent"*. Dans le même temps, il dit ne pas *"croire pas que ce soit la tâche du ministère des Affaires étrangères d'utiliser des fonds pour cette forme de sauvetage en mer"*. Le ministre explique vouloir se concentrer sur l'origine des mouvements migratoires, en particulier en Afrique, *"en utilisant des moyens diplomatiques pour s'assurer que ces mouvements de réfugiés puissent être contenus"*.

Selon SOS Humanité, l'Union européenne a dépensé 242 millions d'euros pour la gestion des frontières en Libye et en Tunisie ces dix dernières années. *"Il est absurde que tant d'argent soit dépensé pour boucler l'Europe alors que si peu d'argent pour le sauvetage d'êtres humains est apparemment encore trop"*, affirme le directeur général de SOS Humanity. *Les gens fuient à travers la Méditerranée centrale parce qu'ils n'ont pas d'autre alternative que d'échapper à la guerre, à la violence, à la discrimination, au manque de perspectives et au changement climatique dans leur pays d'origine, ainsi qu'aux violations des droits de l'homme et à la torture en Libye ou en Tunisie.* L'ONG souligne également que ses navires n'encouragent pas davantage de migrants à traverser la Méditerranée, contrairement à ce que le ministre a déclaré en 2023, affirmant que *"les organisations de sauvetage en mer collaborent de facto avec des groupes de passeurs et promeuvent la migration irrégulière vers l'Europe"*. Plusieurs études ont en effet montré que les opérations de recherche et de sauvetage n'incitent pas les migrants à traverser la Méditerranée.

Selon l'organisation Sea-Eye, aucune des organisations touchées n'a été contactée avant la décision du cabinet de couper les fonds. *"La perte de plus de deux millions d'euros a un impact concret sur les opérations de sauvetage et les chances de survie des personnes en détresse en mer"*. Dans un courriel, un porte-parole de Sea-Eye a déclaré que l'organisation *"continuera à faire tout ce qui est en son pouvoir pour sauver des vies en Méditerranée"*. *"Pour assurer la sécurité des personnes que nous secourons et de notre personnel, nos missions continueront d'être menées exclusivement par des équipages entièrement préparés. Jusqu'à présent, nous n'avons pu mener à bien nos missions que grâce à notre solide réseau de sympathisants bénévoles"*, rappelle le porte-parole de Sea-Eye.

À l'heure actuelle, 21 organisations sont impliquées dans des missions de sauvetage en Méditerranée centrale, dont dix depuis l'Allemagne. Le financement des missions de cette *"flotte civile"* provient principalement de dons privés.

ALLEMAGNE- ROYAUME -UNI

Signature d'un "traité d'amitié" pour renforcer leur coopération sur la lutte contre l'immigration irrégulière

Le Royaume-Uni et l'Allemagne renforcent leur partenariat. Lors d'une visite à Londres, jeudi 17 juillet 2025, le chancelier allemand a signé un *"traité d'amitié"* avec le Premier ministre britannique. Ce texte, baptisé Traité de Kensington, a été qualifié

d'"historique" par le chef du gouvernement britannique. Il a salué *"la relation étroite"* entre les deux pays, *"en cette période de grande instabilité dans le monde"*.

Ce "traité d'amitié" prévoit notamment une coopération plus étroite en matière de lutte contre l'immigration illégale. Le Royaume-Uni a sollicité l'engagement ferme de l'Allemagne à modifier sa législation afin de lutter contre les réseaux de passeurs. Ainsi, Friedrich Merz s'est engagé, selon Downing Street, à rendre illégale en Allemagne la facilitation de l'immigration clandestine vers le Royaume-Uni. L'Allemagne est régulièrement utilisée comme l'une des bases arrière des canots gonflables dans lesquels embarquent les migrants qui tentent de traverser la Manche pour atteindre l'Angleterre.

"L'engagement du chancelier [allemand] à apporter les modifications nécessaires à la législation allemande afin de perturber les voies d'approvisionnement des dangereux navires qui transportent des migrants illégaux à travers la Manche est extrêmement bienvenu", a déclaré le Premier ministre britannique avant les négociations. Il a également salué, lors d'une conférence de presse commune, *"son leadership sur ce sujet"*, afin de faire en sorte *"que les petits bateaux stockés ou transportés en Allemagne puissent être saisis"*. Son cabinet a déclaré espérer que les modifications législatives allemandes puissent être mises en œuvre *"cette année"*.

Ce voyage intervient une semaine après la visite du président français, Emmanuel Macron, à Londres au cours de laquelle la question migratoire était aussi au cœur des discussions des deux dirigeants. Le Premier ministre a annoncé jeudi un prochain accord tripartite entre le Royaume Uni, l'Allemagne et la France sur le sujet. *"Nous voulons réduire considérablement l'immigration illégale dans toute l'Europe"*.

Le "traité d'amitié" signé entre Londres et Berlin prévoit par ailleurs une meilleure collaboration en matière de défense. Sur fond de guerre en Ukraine, il ancre aussi la volonté des deux pays de *"renforcer la sécurité euro-atlantique et assurer une dissuasion efficace contre les agresseurs potentiels"* grâce à leurs forces de défense, tout en envisageant de renforcer la coopération dans ce domaine à l'avenir. Les deux dirigeants étaient d'accord pour renforcer les exportations d'armes, tels les véhicules blindés Boxer et avions Typhoon, avec des commandes supplémentaires pouvant atteindre *"des milliards de livres"*.

Lors de la visite d'État d'Emmanuel Macron la semaine dernière - la première d'un chef d'Etat de l'Union européenne depuis le Brexit - Paris et Londres ont acté un rapprochement d'ampleur en matière de dissuasion nucléaire, promettant de coordonner leurs moyens respectifs en cas de menace sur l'Europe. À l'occasion de la venue du chancelier allemand à Londres, une source gouvernementale allemande a déclaré qu'il *"ne fallait pas sous-estimer"* à quel point les relations avec le Royaume-Uni s'étaient améliorées depuis l'expérience *"traumatisante"* du Brexit.

BELGIQUE

Plus de 770 mineurs isolés étrangers portés disparus en 2024

En Belgique, la trace de pas moins de 774 mineurs étrangers non accompagnés (MNA) a disparu au cours de l'année 2024. Ces nouveaux chiffres ont été révélés par le gouvernement mercredi 9 juillet 2025 suite à la question parlementaire adressée par un député. Si 246 de ces MNA ont finalement été retrouvés depuis, plus de 500 restent toujours dispersés sur le territoire belge sans que les autorités ne disposent de nouveaux éléments les concernant.

Parmi ces cas, une centaine sont jugés *"très préoccupants"* au regard de l'âge de l'enfant, de ses besoins médicaux urgents ou d'indices laissant présager un danger grave. Cela

s'applique notamment lorsqu'un enfant disparu de moins de 13 ans se trouve dans un lieu dangereux ou en présence de personnes inquiétantes au moment de sa disparition, ou bien s'il souffre d'un handicap physique ou mental. *"Un enfant étranger cherche un nouveau refuge. L'incapacité de notre gouvernement à les protéger est un échec lamentable"*, a déploré le député. Il a exhorté la ministre de l'Asile et de la Migration et la ministre de la Justice à renforcer la protection des jeunes et les actions pour y parvenir. Car les chiffres similaires recensés en 2023 démontrent qu'il s'agit d'une problématique récurrente dans le pays et pour laquelle peu d'améliorations ont été constatées au fil des ans.

Les disparitions de mineurs étrangers non accompagnés sont en augmentation depuis plusieurs années dans toute l'Europe. Selon le projet d'enquête Lost in Europe, 18 000 cas ont été recensés entre 2018 et 2021, et plus de 51 000 entre 2021 et 2023. Et avec 2 257 disparitions enregistrées en Belgique entre 2021 et 2023, le pays est l'un des trois États européens les plus touchés par ce phénomène.

L'organisation Child Focus, qui suit ce type de dossiers, souligne également qu'il existe un important *"chiffre noir"* de disparitions non recensées. Il s'agit d'enfants qui n'entrent jamais dans le système d'accueil et ne peuvent donc pas être officiellement signalés comme disparus, ce qui complexifie également leur recherche.

Comment expliquer ces disparitions ? Certains enfants ne restent qu'en transit pour gagner d'autres pays, comme le Royaume-Uni, et ne s'enregistrent donc pas dans le système belge. D'autres craignant un refus de leur demande d'asile, restent cachés et utilisent de fausses identités. Dans les pires des cas enfin, certains mineurs tombent entre les mains de passeurs et autres réseaux criminels qui les exploitent dans des activités illégales tels que le trafic de drogue ou la prostitution. *"Au lieu de trouver un nouveau foyer sûr, ces enfants risquent d'être victimes d'abus, d'exploitation ou de criminalité. Les mineurs étrangers non accompagnés sont extrêmement vulnérables"* s'est ému le député belge.

"Les jeunes Afghans sont le groupe majoritaire parmi les MNA [en Belgique] depuis plusieurs années", détaillait la responsable de la cellule mineurs non accompagnés à Fedasil (Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile). Ils représentent ainsi 75% des MNA en Belgique. Les autres jeunes sont originaires du Maghreb, d'Érythrée ou d'Éthiopie, en transit pour tenter de rejoindre le Royaume-Uni. Mais depuis 2021 et la reprise du pouvoir par les Talibans en Afghanistan, la Belgique n'accorde presque plus de protection aux mineurs afghans. Désormais déboutés de leur demande d'asile, ils se retrouvent dans un no man's land administratif jusqu'à leur majorité.

Les organisations de protection de l'enfance dénoncent un système d'accueil saturé et défaillant qui participe à entraver l'identification et la protection de ces enfants vulnérables. Depuis 2011, la Belgique est confrontée à une crise de l'asile et de l'accueil des migrants. Les centres d'hébergement sont engorgés faute de places suffisantes, et les longs délais d'attente pour le traitement des demandes d'asile (plus d'un an en moyenne) exacerbent encore la situation. Les mineurs isolés sont particulièrement affectés.

À la différence de la France, en Belgique un mineur isolé doit débiter l'aide ou la protection subsidiaire - comme un majeur - pour être pris en charge par les autorités. Même si son dossier est refusé, il pourra en théorie être hébergé dans un centre – en Europe, on ne peut pas expulser un enfant. Beaucoup se retrouvent en réalité à la rue, sans soutien. En revanche, le mineur étranger non-reconnu ne se verra pas attribuer de tuteur. La loi belge oblige en effet que chaque jeune soit pris en charge par un représentant légal, détenteur de l'autorité parentale, pour pouvoir engager des procédures administratives. Sans tuteur, ils ne peuvent donc pas déposer leur demande d'asile ou faire des démarches pour leur scolarité. Mais par manque de tuteurs, la prise en charge des mineurs étrangers isolés est entravée. En

2022, près de 900 jeunes étaient en attente d'un tuteur. En moyenne le délai était de quatre mois, contre auparavant un mois et demi. Selon les organisations, les retards d'attribution de tuteurs empêchent de prévenir les disparitions des mineurs isolés tout comme le manque de suivi personnalisé des centres d'accueil saturés. Si en principe les disparitions sont signalées à la police, elles ne donnent pas toutes lieu à une enquête formelle.

Le député a enjoint la ministre de l'Asile et de la Migration ainsi que la ministre de la Justice à ouvrir plus de structures d'accueil pour les enfants, avec un accompagnement adapté et personnalisé des mineurs, afin d'éviter qu'ils errent dans les villes. Il a ainsi exhorté le gouvernement belge à contribuer à l'élaboration d'un plan d'action européen pour lutter contre les disparitions, comme l'avait précédemment recommandé l'organisation Child Focus.

BULGARIE

Un migrant marocain blessé par balle en tentant de franchir la frontière

Un migrant marocain a été blessé par balle à l'épaule, dans sa tentative de traverser la frontière vers la Bulgarie, a annoncé vendredi 25 juillet 2025 le ministère de l'Intérieur. L'incident s'est produit jeudi soir près du village de Zvezdets, où la police aux frontières a intercepté un groupe d'une vingtaine de ressortissants de ce pays. Selon les autorités, l'un des agents aurait été pris à partie, tandis que le migrant aurait refusé d'obtempérer et tenté de fuir. Après des tirs de sommation, il a été touché à l'épaule dans ce que les responsables ont décrit comme « *un acte de légitime défense* ». Le migrant a ensuite été transféré à l'hôpital de Burgas.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-demieres-infos>

ESPAGNE

Des émeutes anti-migrants secouent la ville de Torre Pacheco, près de Murcie

Les autorités espagnoles ont lancé dimanche 13 juillet 2025 un appel au calme dans la ville de Torre Pacheco, près de Murcie (sud-est). Pour la deuxième nuit consécutive des émeutes anti-immigrés ont eu lieu après l'agression d'un retraité par trois jeunes - actuellement recherchés par la police. "*Torre Pacheco doit retrouver la normalité [...] Je comprends la frustration, mais rien ne justifie la violence*", a écrit le président conservateur de la région de Murcie, en assurant que l'agression subie par ce retraité ne resterait "*pas impunie*". Ces appels surviennent alors que Torre Pacheco, ville de 36 000 habitants située sur la côte méditerranéenne, a connu dans la nuit de samedi à dimanche une deuxième nuit consécutive d'émeutes, avec des affrontements qui ont fait plusieurs blessés, selon la préfecture. "J'appelle les *habitants au calme, à la tranquillité*", a insisté le maire de la ville, membre, lui aussi du Parti populaire (PP, conservateur), en appelant à ne pas confondre les "*délinquants*" avec l'ensemble de la population immigrée, venue "*pour travailler*".

Sur des vidéos postées sur les réseaux sociaux, des foules frappent des hommes ou s'en prennent à des voitures. Plusieurs groupes de personnes ont parcouru les rues de la commune avec des bâtons à la recherche de personnes d'origine étrangère, malgré le déploiement d'un important dispositif policier. Au moins une personne a été interpellée. Ces affrontements se sont produits après la violente agression en pleine rue, mercredi 9 juillet 2025 à l'aube, d'un habitant de 68 ans. Ce retraité a raconté à des médias espagnols, le visage tuméfié, avoir été attaqué par trois jeunes d'origine nord-africaine sans motif apparent.

Cette agression, filmée et dont la vidéo a été mise en ligne sur les réseaux sociaux, avait poussé la mairie à organiser un rassemblement pacifique vendredi 11 juillet 2025 après-

midi. Cette manifestation de soutien a dégénéré en raison de la présence de groupes d'extrême droite qui ont diffusé des slogans anti-immigrés, selon les autorités. L'un d'eux, baptisé *"Deport them now"* (*"Déportez-les maintenant"*) a ainsi appelé à une *"chasse"* aux personnes d'origine nord-africaine. *"Si les autres Maghrébins de la commune ne collaborent pas à l'identification des coupables, ils deviendront automatiquement coupables et devront payer"*, a-t-il écrit.

Dans un message sur le réseau social Bluesky, la ministre de la Jeunesse membre du parti d'extrême gauche, a condamné *"fermement les persécutions racistes contre les personnes migrantes à Torre Pacheco"*, mettant en cause le rôle de *"l'ultradroite"* dans ces émeutes.

CEUTA

Deux pêcheurs marocains arrêtés pour trafic de migrants

Deux pêcheurs marocains et plusieurs migrants marocains ont été arrêtés dans la matinée du mercredi 23 juillet 2025 sur un bateau dans la baie sud de Ceuta. La Garde civile avait repéré les mouvements suspects du bateau de pêche naviguant sans feux. La baie sud de l'enclave espagnole est connue pour être un point de dépose des migrants en mer, qui leur permet ensuite de nager jusqu'à la plage de Ceuta, porte d'entrée espagnole dans l'Union européenne. Le bateau de pêche battait pavillon marocain. Trois personnes avaient été repérées par les autorités espagnoles sur le pont, mais une fois à bord, la Garde civile a découvert des migrants cachés à l'intérieur. En plus du bateau, les agents ont saisi 1 100 euros et un GPS. L'opération a permis l'arrestation de l'un des six migrants, recherché par les autorités, les autres ont été remis à la police nationale espagnole. Les pêcheurs, eux, devraient être présentés devant la justice pour répondre d'accusations de trafic de migrants.

Pour 2025, en janvier et fin juin, seules trois personnes sont arrivées illégalement *"par voie maritime"* à Ceuta (contre 13 en 2024), et sept à Melilla (contre 3 en 2024). Au moins 8 personnes ont péri au large de Ceuta et Melilla depuis le début de 2025.

GRECE

247 migrants internés, sans avoir le droit de demander l'asile

Entre vendredi 18 et dimanche 20 juillet 2025, 247 migrants ont été secourus en mer, au large de la Crète, par les autorités grecques ou des navires commerciaux. Mais contrairement à d'habitude, ces exilés partis de Libye n'ont pas été transférés dans la salle municipale de l'île, transformée en centre d'hébergement d'urgence pour gérer l'afflux migratoire des derniers mois. *« Ils n'ont pas le droit de demander l'asile, ils ne seront pas conduits dans des centres d'accueil, mais seront placés en garde à vue jusqu'à ce que la procédure de retour soit engagée »*, a déclaré vendredi le ministre grec des Migrations, issu du parti conservateur Nouvelle Démocratie mais ancien militant d'extrême-droite.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-demieres-Infos>

Si l'asile est refusé, l'expulsion ou la prison

Jeudi 17 juillet 2025, la Grèce a annoncé un projet de loi prévoyant une peine minimale de trois ans de prison pour les personnes sans autorisation de séjour en Grèce si elles ne quittent pas le pays. Actuellement, les personnes sans autorisation de séjour en Grèce ne sont pas emprisonnées, mais sont conduites dans des camps où elles attendent leur expulsion.

Une différence essentielle entre le projet de loi et la politique actuelle réside dans le fait que, dans un camp de migrants, les personnes jouissent d'une certaine liberté de circulation, bien que limitée. Une autre différence essentielle réside dans la redéfinition du dépassement de la durée de séjour autorisée comme une infraction pénale passible d'emprisonnement. Les personnes ne peuvent éviter la détention que si elles quittent volontairement le pays.

En vertu du projet de loi, toute personne se voyant refuser l'asile doit quitter le pays sous peine de poursuites pénales pour séjour. *« À l'avenir, les personnes concernées n'auront que deux options : la détention ou le retour »*, a déclaré le ministère des Migrations. Le projet de loi doit être présenté prochainement au Parlement à Athènes.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-demieres-infos>

Près de 250 migrants arrivés de Libye placés en détention, en vue de leur expulsion

Au total entre le vendredi 18 et le dimanche 20 juillet 2025, 247 migrants ont été secourus en mer, par les autorités grecques ou des navires commerciaux, au large de la Crète. Mais contrairement à d'habitude, ces exilés partis de Libye n'ont pas été transférés dans la salle municipale de l'île, transformée en centre d'hébergement d'urgence pour gérer l'afflux migratoire des derniers mois. *"Ils n'ont pas le droit de demander l'asile, ils ne seront pas conduits dans des centres d'accueil, mais seront placés en garde à vue jusqu'à ce que la procédure de retour soit engagée"*, a déclaré vendredi le ministre grec des Migrations, issu du parti conservateur Nouvelle Démocratie et ancien membre d'une formation d'extrême-droite.

"Les 247 personnes entrées illégalement ont été arrêtées et sont déjà conduites par la police vers des centres de détention", a-t-il précisé dimanche. *"Le message est clair : nous n'acceptons pas leurs demandes d'asile, nous les arrêtons, les plaçons en détention dans des structures fermées et entamons la procédure de retour"*, a martelé le ministre. Pour mener à bien son projet, le responsable politique doit construire de nouveaux centres. Ainsi, il veut *"transformer"* rapidement *"les structures du ministère de l'Immigration en centres de détention fermés"* afin de maintenir derrière les barreaux les exilés partis de Libye jusqu'à leur expulsion dans leur pays d'origine.

Face au flux de migrants depuis la Libye, Athènes suspend les demandes d'asile

"Le passage vers la Grèce est fermé", a lancé, mercredi 9 juillet 2025, le Premier ministre conservateur devant les députés, avertissant que *"tout migrant entrant illégalement [en Grèce] sera arrêté et détenu"*. Face à la forte recrudescence des arrivées depuis la Libye, Athènes a décidé de suspendre temporairement l'examen des demandes d'asile de migrants arrivant à bord de bateaux en provenance des pays d'Afrique du Nord. Le Premier ministre, qui depuis son arrivée au pouvoir en 2019 mène une politique migratoire très restrictive, a indiqué qu'il allait informer l'Union européenne (UE) de sa décision de *"suspendre, dans un premier temps pour trois mois, les demandes d'asile pour les migrants arrivant à bord de bateaux en provenance d'Afrique du Nord"*. L'Union européenne a indiqué jeudi 10 juillet 2025 qu'*"elle allait examiner"* la décision d'Athènes, alors que des ONG des droits humains ont dénoncé cette mesure. *"Nous sommes en contact étroit avec les autorités grecques pour obtenir les informations nécessaires sur ces mesures et leur mise en œuvre en pratique"*, a indiqué le porte-parole de la Commission européenne lors de son point de presse quotidien.

La Grèce connaît actuellement une vague d'arrivées, principalement dans le sud du pays, sur l'île de Crète et sur la petite île de Gavdos. Les exilés qui arrivent ont embarqué depuis la Libye, en particulier depuis la ville portuaire de Tobrouk, dans l'est du pays.

Selon les autorités grecques, plus de 7 300 migrants sont arrivés en Crète et à Gavdos depuis le début de 2025 contre 4 935 sur l'ensemble de 2024. Depuis le début du mois de juin, ces arrivées se sont encore accélérées, atteignant 2 550. Selon le ministre grec des Migrations, il s'agit d'une *"invasion d'Afrique du Nord"*, et le message porté par le chef du gouvernement est *"clair"*. *"Restez où vous êtes, nous ne vous acceptons pas"*, a dit cet ancien membre d'une formation d'extrême-droite sur X.

La Crète et Gavdos ne disposent pas de structures d'accueil adéquates contrairement aux îles du nord-est de la mer Égée, comme Lesbos. Les autorités locales ne cessent d'appeler le gouvernement à prendre des mesures pour y faire face. Devant le Parlement, le premier ministre a promis la *"création, dans un premier temps, d'un centre fermé permanent en Crète, et possiblement d'un second"*. La Grèce avait déjà suspendu les demandes d'asile en 2020 en pleine crise migratoire avec la Turquie quand des milliers de personnes en quête d'asile dans l'UE avaient afflué à la frontière gréco-turque.

Mercredi 9 juillet 2025, à l'aube, une opération de sauvetage d'un nouveau groupe d'environ 520 migrants a été menée par la police portuaire grecque et l'Agence de surveillance des frontières européennes, Frontex, au large de Gavdos. Des centaines de personnes étaient entassées sur un vieux bateau de pêche ayant appareillé depuis les côtes libyennes. Elles ont toutes été transférées sur un cargo qui naviguait à proximité et seront transférés à Lavrion, port à 50 km d'Athènes, selon la police portuaire. Dimanche 13 juillet 2025, plus de 600 migrants ont été secourus dans cette zone de la Méditerranée orientale au cours de quatre opérations de sauvetage distinctes, selon la police portuaire.

Porte d'entrée régulière des migrants des côtes turques proches depuis la crise migratoire de 2015, Lesbos, Chios, Leros, Kos et Samos ont connu une réduction du nombre de migrants ces dernières années. Des accords passés avec la Turquie pour lutter contre les réseaux de trafiquants sur ses côtes occidentales ont notamment permis de réduire les arrivées. Depuis plus d'un an et demi, la route migratoire passe désormais par la Libye et place de fait la Grèce, l'Italie et Malte en première ligne. Face à ce phénomène, la Grèce souhaite passer un accord avec la Libye, similaire à celui conclu entre la Libye et l'Italie en 2017. Depuis février 2017, les garde-côtes libyens sont chargés de stopper les embarcations de migrants en Méditerranée, en échange d'une aide financière italienne. La Grèce a également annoncé qu'elle allait déployer trois navire de guerre au large des eaux libyennes, pour stopper les embarcations de migrants.

Les arrivées de migrants venant de Libye

Le mois dernier, Athènes a déclaré qu'elle déploierait deux frégates près des eaux territoriales libyennes pour aider à endiguer le flux. Elle a également exhorté la Libye à coopérer plus étroitement avec la Grèce et l'Union européenne afin d'arrêter les migrants qui partent de ce pays ou de les refouler avant qu'ils ne quittent les eaux territoriales libyennes.

Le ministre grec des Affaires étrangères, s'est rendu à Benghazi dimanche 8 juillet 2025 pour discuter de la migration avec le commandant militaire de l'est de la Libye. *"Nous poursuivrons nos relations sans perturbation (...) et nous espérons que dans un avenir proche, nous aurons des résultats tangibles pour le progrès de nos relations"*, a déclaré le ministre après la rencontre.

Selon la police portuaire grecque, 7 300 migrants sont arrivés en Crète et à Gavdos depuis le début de l'année, contre 4 935 sur toute l'année 2024. Depuis début juin 2025 seulement, 2 550 arrivées ont été enregistrées.

Cette augmentation pose le problème de l'accueil des demandeurs d'asile sur ces îles dénuées de structures. Lors d'une récente visite en Crète, le ministre a appelé à la création d'un centre d'accueil temporaire à Héraklion ou à Lasithi.

Le 22 mai 2025, le ministre des Migrations grec a fait état d'une nette augmentation des arrivées irrégulières depuis la Libye vers la Grèce au cours des premiers mois de 2025. *"Grâce à une protection efficace des frontières et à une meilleure coopération avec la Turquie, les flux d'immigration ont diminué d'environ 30 % au cours des quatre premiers mois, bien que l'afflux en provenance de Libye ait augmenté de 174 %"*.

Gavdos

Des centaines de migrants secourus au large de Gavdos et la Crète

Plus de 600 migrants ont été secourus au large des îles grecques de Gavdos et de Crète dimanche 6 juillet 2025, selon la police portuaire grecque. Parmi eux, un groupe de 442 personnes à bord d'un bateau de pêche ont été secourues par un cargo battant pavillon du Panama qui naviguait dans la zone, avant d'être transférées par des patrouilleurs grecs au port d'Agia Galini, en Crète.

Le même jour, l'agence de surveillance des frontières européennes Frontex a porté assistance à 96 migrants à bord de deux bateaux au large de la Crète, ont indiqué les garde-côtes grecs. Lors d'un autre incident survenu dimanche, un média grec a publié des images montrant des dizaines de migrants sautant d'un bateau rapide dans l'eau avant d'atteindre les côtes du sud de la Crète.

Le mois dernier, Athènes a déclaré qu'elle déploierait deux frégates près des eaux territoriales libyennes pour aider à endiguer le flux. Elle a également exhorté la Libye à coopérer plus étroitement avec la Grèce et l'Union européenne afin d'arrêter les migrants qui partent de ce pays ou de les refouler avant qu'ils ne quittent les eaux territoriales libyennes.

Le ministre grec des Affaires étrangères, s'est rendu à Benghazi dimanche 8 juillet 2025 pour discuter de la migration avec le commandant militaire de l'est de la Libye. *"Nous poursuivrons nos relations sans perturbation (...) et nous espérons que dans un avenir proche, nous aurons des résultats tangibles pour le progrès de nos relations"*, a déclaré le ministre après la rencontre.

Selon la police portuaire grecque, 7 300 migrants sont arrivés en Crète et à Gavdos depuis le début de l'année, contre 4 935 sur toute l'année 2024. Depuis début juin 2025 seulement, 2 550 arrivées ont été enregistrées.

Cette augmentation pose le problème de l'accueil des demandeurs d'asile sur ces îles dénuées de structures. Lors d'une récente visite en Crète, le ministre a appelé à la création d'un centre d'accueil temporaire à Héraklion ou à Lasithi.

Le 22 mai 2025, le ministre des Migrations grec a fait état d'une nette augmentation des arrivées irrégulières depuis la Libye vers la Grèce au cours des premiers mois de 2025. *"Grâce à une protection efficace des frontières et à une meilleure coopération avec la Turquie, les flux d'immigration ont diminué d'environ 30 % au cours des quatre premiers mois, bien que l'afflux en provenance de Libye ait augmenté de 174 %"*.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-demieres-infos>

HONGRIE

Les pushbacks de Hongrie vers la Serbie n'apparaissent plus dans les statistiques officielles

En une semaine, les patrouilles conjointes des polices de Hongrie et de Serbie auraient empêché le passage de 263 personnes en Hongrie, tandis que le nombre officiel de pushbacks de Hongrie vers la Serbie serait bien inférieur. Les ONG contestent ces données, en affirmant rencontrer sur le terrain de plus en plus de victimes de pushbacks. En réalité, beaucoup de personnes seraient renvoyées de Hongrie sans procédure légale et sans même apparaître dans les statistiques.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

ITALIE

Une filiale de LVMH épinglée pour exploitation de travailleurs immigrés

Loro Piana, la marque milanaise qui fabrique des vêtements de luxe en cachemire et en laine, est la cinquième en 18 mois à être mise en cause par la justice italienne, pour avoir "*facilité par négligence*" l'exploitation d'ouvriers chez des sous-traitants, selon le verdict du tribunal de Milan. Avant elle, les groupes Dior, également propriété de LVMH, Armani et plus récemment la maison Valentino appartenant à la famille royale du Qatar, ont dû répondre des mêmes pratiques.

Concrètement, Loro Piana dirigée par l'un des fils de Bernard Arnault, a confié une partie de sa production à Evergreen Fashion Group, un sous-traitant chinois accusé d'exploiter des travailleurs parfois sans papiers dans ses ateliers, bien loin des couturières qualifiées et des standards de la haute couture mis en avant dans la communication des géants de la fashion européenne.

D'après des révélations de la presse italienne, les sous-traitants chinois des marques de luxes en Lombardie et en Toscane allaient jusqu'à héberger cette main-d'œuvre dans des dortoirs insalubres. La justice italienne a donc nommé un administrateur chargé de superviser la marque pendant un an, le temps d'assainir sa chaîne de production.

POLOGNE

Des soldats tirent sur un migrant à la frontière avec la Biélorussie

Mardi 22 juillet vers 20h30, des soldats polonais ont fait usage de leurs armes contre un groupe de migrants qui venaient d'entrer en Pologne de manière irrégulière depuis la frontière biélorusse. La scène s'est produite près de Narewka, dans le nord-est de la Pologne. "*Ces actions ont été motivées par le non-respect des ordres et visaient à assurer la sécurité des soldats et à contrer les comportements agressifs des migrants*", indique le major du groupe d'intervention de la région de Podlachie. "*Les migrants avaient franchi illégalement la frontière de l'État et dans un lieu non prévu à cet effet, ce qui constitue un délit*".

Un exilé originaire du Soudan a été blessé à la cuisse par une balle en caoutchouc, et a été transporté à l'hôpital. "*Ses jours ne sont pas en danger*", précisent les autorités. Cinq exilés ont été remis aux gardes-frontières polonais, et aucun soldat n'a été blessé.

Des milices d'extrême droite patrouillent à la frontière allemande pour refouler les migrants

Depuis plusieurs semaines, des "*patrouilles citoyennes*" autoproclamées sont menées dans la zone frontalière séparant la Pologne de l'Allemagne. Ces groupes proches de la mouvance d'extrême droite, et rassemblés au sein du Mouvement de défense des frontières (RMO), entendent empêcher les migrants refoulés par les autorités allemandes de revenir sur le sol polonais. Leurs actions se sont d'abord concentrées au poste-frontière de Stubice, puis se sont étendues à d'autres sections de la frontière. Les "*patrouilleurs*" sont chargés de "*documenter les franchissements illégaux [de la frontière], d'appeler les gardes-frontières et d'entraver les activités allemandes*". Des groupes de hooligans ont également participé à ces opérations.

Des vidéos diffusées sur les réseaux sociaux montrent des hommes masqués arrêter les véhicules passant la frontière et leur demander leurs papiers d'identité. Ces individus se vantent de vouloir procéder à des "*arrestations citoyennes*" de personnes en situation irrégulière. D'autres militants installent même des tentes dans la région, scrutent la frontière et poursuivent les exilés qu'ils voient entrer. Fin juin, la police polonaise, munie de gaz lacrymogènes, a dispersé une de ces milices dans la région de Swinoujscie, dans le nord-ouest de la Pologne.

Ces méthodes ont été qualifiées d'"*illégal*" et de "*perturbatrices*" par le Premier ministre polonais, qui a exhorté le Mouvement de défense des frontières de mettre fin à ses activités. Les responsables régionaux ont également averti que les auteurs de ces actes pouvaient être poursuivis pour usurpation d'identité et troubles à l'ordre public. Tout comme le ministre de l'Intérieur qui a rappelé que ces "*patrouilles citoyennes*" s'exposaient à des poursuites judiciaires. "*Toute personne se faisant passer pour un agent ou entravant son travail en subira les conséquences*", a commenté le porte-parole du gouvernement, en insistant sur le fait que seuls les gardes-frontières sont habilités à contrôler les véhicules entrant en Pologne.

L'apparition de ces milices électrise encore un peu plus le débat sur l'immigration en Pologne. C'est en effet dans ce contexte que le premier ministre a décidé mardi 8 juillet 2025 de rétablir de manière temporaire les contrôles à ses frontières avec l'Allemagne et la Lituanie à partir du 7 juillet 2025. Au total, 52 points de contrôles ont été installés à la frontière avec l'Allemagne, longue de 467 km; et 13 avec la Lituanie, longue de 104 km.

Varsovie avait justifié sa décision par celle prise début juin par le nouveau gouvernement allemand de refouler les demandeurs d'asile se présentant aux frontières. "*Depuis environ un mois, la pratique à la frontière germano-polonaise a clairement été modifiée. Contrairement aux dix dernières années, le côté allemand refuse désormais réellement d'autoriser l'entrée sur son territoire aux migrants qui se dirigent vers l'Allemagne pour, par exemple, demander l'asile ou obtenir un autre type de statut*". "*Ce changement de pratique à cette frontière a également entraîné des tensions et un sentiment d'asymétrie justifié*", avait expliqué le ministre.

Il se retrouve sous pression alors qu'il est accusé par l'opposition de plier face à l'Allemagne et de laisser la Pologne se faire "*submerger*" de migrants. Des militants d'extrême droite affirment même que Berlin déplace des migrants par bus vers le sol polonais.

L'élection présidentielle remporté par un nationaliste a un peu plus affaibli la position du Premier ministre de centre-droit. Le nouveau président élu avec le soutien du parti populiste Droit et justice (PiS) et qui prendra officiellement ses fonctions le 6 août 2025, n'a pas manqué de remercier la semaine dernière le militant d'extrême droite fondateur du RMO,

pour sa "*défense citoyenne de la frontière*".

Lors de la campagne présidentielle, le candidat nationaliste, fervent admirateur de du président américain, avait prôné la mise en place de contrôles à la frontière avec l'Allemagne afin d'empêcher l'entrée de migrants. En Pologne, le chef de l'État, dont le mandat est de cinq ans, exerce une certaine influence sur les domaines de la politique étrangère et de la défense. Il dispose surtout d'un pouvoir de veto au niveau législatif.

EUROPE

En Europe, l'examen des demandes d'asile de Syriens reprend prudemment

En décembre 2024, très rapidement après la chute du régime de Bachar al-Assad, plusieurs pays, dont le Royaume-Uni, avaient annoncé la suspension de leur programme d'asile pour les ressortissants syriens. Quelque 6 500 dossiers étaient concernés par cette suspensions outre-Manche.

Le **Royaume-Uni** a indiqué mi-juillet 2025 que les demandes d'asile de Syriens vont pouvoir être de nouveau examinées au Royaume-Uni. La ministre de l'Asile britannique a déclaré mi-juillet 2025 que le ministère de l'Intérieur avait "*œuvré pour lever la suspension dès qu'il y a eu suffisamment d'informations pour prendre des décisions précises et bien fondées*". La ministre a précisé que les demandes d'asile allaient être de nouveau traitées et que des renvois vers la Syrie pourraient avoir lieu. Une vingtaine de demandeurs d'asile vivant au Royaume-Uni sont déjà retournés volontairement en Syrie cette année. La reprise des examens de demandes d'asile et des renvois pourraient entraîner l'expulsion de milliers d'autres.

En **France**, l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) avait également décidé de suspendre sa prise de décision sur les pouvant poser des "*difficultés d'interprétation au regard de la nouvelle situation politique en cours d'analyse*". Depuis le mois d'avril 2025, la France a, elle aussi, repris le traitement de tous les dossiers de demandes d'asile de ressortissants syriens.

C'est aussi le cas aux **Pays-Bas**. Le service d'immigration et de naturalisation (IND) néerlandais a annoncé début juin 2025 que des décisions en matière d'asile allaient être prises pour les quelques 17 000 demandes en suspend des Syriens, ainsi que pour les nouveaux dossiers déposés. Cette décision intervient après que le gouvernement a revu à la baisse le niveau d'évaluation des risques pour la Syrie, déclarant que le danger de persécution et de violence arbitraire en Syrie se situait désormais au niveau le plus bas selon les critères de l'Union européenne. Cela signifie que le nombre de demandes d'asile susceptibles d'être rejetées à l'avenir est plus élevé qu'auparavant, ont expliqué les autorités.

Depuis début mai 2025, les dossiers des demandeurs d'asile syriens peuvent également à nouveau être examinés en **Allemagne** par l'Office fédéral des migrations et des réfugiés (BAMF). Le directeur de l'Office, a indiqué début mai que l'examen des dossiers allait reprendre « à petite échelle ». Berlin a par ailleurs mis un terme au regroupement familial pour les étrangers protégé par la protection subsidiaire, ce qui est le cas de nombreux Syriens. Les voix critiques, comme l'ONG de défense des droits humains Pro Asyl, affirment que la séparation d'une famille peut exercer une pression psychologique énorme sur les personnes concernées et avoir des conséquences sur l'intégration et l'immigration irrégulière. En l'absence de voie légale pour retrouver leurs enfants, leurs parents ou conjoints, certaines

personnes prennent le risque d'emprunter des itinéraires clandestins pour rejoindre leurs proches en Allemagne.

L'Autriche avait, elle aussi, suspendu l'examen des demandes d'asile de Syriens en décembre 2024 alors qu'ils sont depuis 2015 la première nationalité à demander une protection dans le pays. Elle a également entamé des procédures pour révoquer le statut de quelque 2 900 réfugiés et a stoppé les démarches de regroupement familial, une mesure que le nouveau gouvernement dirigé par un chancelier conservateur veut étendre à l'ensemble des nationalités. Vienne a même offert la somme de 1 000 euros aux Syriens acceptant de repartir dans leur pays. Pour l'heure, 350 sont volontairement rentrés depuis fin 2024, contre 200 au total en 2023 et 2024, selon les chiffres officiels. Le pays a été le premier à reprendre les expulsions de réfugiés vers la Syrie. Un Syrien de 32 ans, arrivé en Autriche en 2013 et condamné à sept ans de prison en 2018, a été expulsé vers son pays d'origine début juillet 2025.

Autre pays européen à avoir durci sa position concernant la protection des Syriens : la **Bulgarie**. Des associations travaillant auprès des migrants ainsi que des membres de l'ONG de soutien juridique Voice in Bulgaria ont noté que les demandes d'asile syriennes étaient « systématiquement rejetées » depuis la chute de Bachar al-Assad, le 8 décembre 2024. Une observation partagée par le Haut-commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) dans sa note sur la Bulgarie parue en mars 2025. Selon l'ONU, pour l'administration bulgare, la Syrie n'est plus confrontée à *"une situation où la violence aveugle atteint un niveau tel que les civils, uniquement en raison de leur présence sur le territoire de ce pays ou d'une région particulière, seraient confrontés à un risque réel d'être soumis à une telle menace"*.

Enfin, la **Norvège**, qui avait également décidé de suspendre les examens des demandes d'asile de Syriens à la chute de Bachar al-Assad, a décidé de prolonger pour six mois supplémentaire, jusqu'en décembre 2025, cette mesure.

ALBANIE

Le centre de rétention italien en Albanie : « coûteux, inhumain et inefficace »

Le Centre de rapatriement et de rétention (CPR) de Gjadër, en Albanie, est le plus coûteux des quatorze CPR italiens, selon un rapport de l'organisation de défense des droits humains Action Aid, réalisé en collaboration avec l'Université de Bari. Il indique que la préfecture de Rome a versé 570 000 euros à la société Medi hospes, qui gère les CPR en Albanie, pour cinq jours d'activité opérationnelle effective. Cela signifie qu'il a coûté 114 000 par jour pour détenir 20 personnes entre octobre et décembre 2024. Tous les détenus ont été libérés et renvoyés en Italie quelques heures ou quelques jours après leur arrivée. Le ministère italien de l'Intérieur a refusé de commenter ce rapport.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-demieres-infos>

BOSNIE- HERZEGOVINE

Une cagnotte pour loger une famille palestinienne réfugiée en Bosnie-Herzégovine

Une trentaine de Palestiniens ont trouvé refuge en Bosnie-Herzégovine depuis l'automne 2023. Parmi eux, une famille palestinienne est arrivée au camp de Salakovac à Mostar à l'automne 2023, sa maison ayant été incendiée au tout début de la guerre. « *Nous sommes patients et le camp n'est pas mal. Nous avons un endroit où dormir, de la nourriture, de l'électricité et de l'eau chaude* », le père, 62 ans, auprès de Radio Slobodna Evropa. Mais près de deux ans plus tard, il est temps pour lui et sa famille de quitter le camp géré par le

ministère des Droits de l'Homme et des Réfugiés de Bosnie-Herzégovine.

Les enfants sont scolarisés, les adultes travaillent par intermittence, et pour les aider à s'implanter durablement, l'organisation humanitaire Pomozi.ba a lancé mi-juillet une prometteuse collecte de donations pour l'achat d'une maison. Elle a glané 60 000 marks (plus de 30 000 euros) les quatre premiers jours. Il en faudra un peu plus du double pour réaliser le projet.

Dans le même temps, l'organisation, ainsi que le Haut-Commissariat aux réfugiés de l'ONU dénoncent le fait que les réfugiés palestiniens n'ont reçu qu'une protection subsidiaire qui limite leurs droits et entrave et leurs possibilités de se construire un avenir en Bosnie-Herzégovine.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-demieres-infos>

ROYAUME-UNI – FRANCE

Déclaration sur le sommet franco-britannique

Nous, associations et individus engagés dans la solidarité avec les personnes bloquées à la frontière franco-belgo-britannique, condamnons sans équivoque la poursuite de la violence et de la sécurisation des frontières, telles que proposées par Starmer et Macron.

Alors que le gouvernement français risque de céder à la pression du gouvernement britannique pour modifier son droit maritime afin de se conformer aux interventions des forces de l'ordre, il a demandé une étude au Comité interministériel de la mer afin d'autoriser l'intervention de celles-ci en eaux peu profondes. Cette pratique, dangereuse et potentiellement mortelle, est pourtant interdite par le droit international de la mer. Pendant ce temps, les exilés continuent de risquer leur vie en traversant la Manche, faute d'avoir accès à des voies de passage sûres et d'une prise en charge adéquate de la part des autorités françaises.

Il est essentiel que les responsables politiques des deux pays mettent un terme à ces actes de cruauté à la frontière, qui mettent la vie des gens en danger. Ils doivent au contraire permettre l'accès à des voies sûres aux personnes migrantes, et veiller au respect du droit maritime international et des droits de l'Homme.

En juin, la police a de nouveau été filmée en train d'attaquer des personnes à l'aide de gaz lacrymogènes pour tenter d'empêcher une traversée, ainsi qu'en intervenant dans des eaux peu profondes pour empêcher les départs de bateaux.

Après l'échec d'une traversée, les personnes rapportent avoir été laissées dans des vêtements trempés, abandonnées par les services de l'État et obligées de retourner sur des lieux de vie éloignés - qui pourraient bien entre-temps avoir été détruits dans le cadre de la politique du « *zéro point de fixation* ».

Par exemple, le 18 juin 2025, la police française a expulsé un lieu de vie informel dans le nord de la France deux jours seulement après un week-end meurtrier au cours duquel trois personnes ont été tuées. Ce n'est que le dernier exemple en date de la violence des autorités françaises à l'égard des personnes exilées.

Plutôt que de dépenser l'argent du contribuable en gaz lacrymogènes et en barbelés, les gouvernements anglais et français devraient agir autrement. Les personnes ont toujours migré et migreront toujours : nous appelons à la liberté de circulation pour tous, maintenant.

L'Auberge des Migrants , CamCrag, Humans for Rights Network, Human Rights Observers, JCWI, Refugee Action, Migreurop, NANSSEN, the Belgian Council for Refugees, Utopia56

https://migreurop.org/article3436.html?lang_article=fr

ROYAUME-UNI

Londres prend des premières sanctions contre les passeurs de migrants

Vingt-cinq individus et organisations ont été visés mercredi 23 juillet 2025 par des sanctions émises par les autorités britanniques pour leur implication présumée dans un trafic de migrants vers le Royaume-Uni. Les mesures prises par Londres - gel d'avoirs et/ou interdiction de séjour au Royaume-Uni - entrent dans le cadre d'un nouveau régime de sanctions spécifiquement mis en place à l'encontre des réseaux d'immigration clandestine.

"De l'Europe à l'Asie, nous menons la lutte contre les passeurs qui facilitent la migration irrégulière, en les ciblant partout où ils se trouvent dans le monde", a déclaré le ministre des Affaires étrangères. "C'est pourquoi le Royaume-Uni a créé le premier régime de sanctions au monde visant les bandes impliquées dans le trafic d'êtres humains et l'immigration clandestine, ainsi que leurs complices". Ce premier train de sanctions vise notamment des chefs de réseaux basés dans les Balkans et en Afrique du Nord, une entreprise chinoise de bateaux gonflables, ainsi que des personnes au Moyen-Orient impliquées dans un système informel de transfert de fonds connu sous le nom de "hawala", indique le ministère des Affaires étrangères.

Parmi les personnes visées par les sanctions figure un Albanais décrit par le gouvernement britannique comme le dirigeant *"d'un réseau organisant le passage clandestin de migrants de Belgique vers le Royaume-Uni via la Manche"*. Mais aussi, *"un ancien traducteur de la police qui a pris la tête d'un grand réseau de trafic de migrants en Serbie"*, ou encore un autre présenté comme *"le dirigeant d'un camp de migrants à Horgos, en Serbie"* aux méthodes *"violentes"*. Le gouvernement cible également un *"banquier hawala"*, qui *"reçoit l'argent de migrants pour payer leur passage clandestin du Kurdistan irakien vers l'Europe via la Turquie"*. Une entreprise chinoise est aussi sanctionnée *"pour la fabrication de bateaux pneumatiques dont elle promeut l'usage à des fins de trafic d'êtres humains"*. Des organisations et individus basés dans les Balkans soupçonnés de fournir de faux passeports aux migrants sont également sur la liste.

"Dès demain [jeudi 24 juillet 2025], les personnes impliquées risquent le gel de leurs avoirs, leur exclusion du système financier britannique et l'interdiction de voyager au Royaume-Uni", a précisé le ministre des Affaires étrangères. Pour le directeur des études sur les crimes financiers et la sécurité au Royal United Services Institute (RUSI) de Londres, ces sanctions représentent *"un nouveau front dans les efforts du Royaume-Uni"* pour s'attaquer au commerce de l'immigration clandestine. Mais il en a toutefois relativisé l'impact : *"Je mettrais en garde contre les promesses excessives". "Parler de geler les avoirs et d'utiliser des sanctions pour 'détruire les gangs' semble exagéré et reste à prouver"*.

Le gouvernement britannique s'est aussi engagé à durcir la lutte contre le travail clandestin qui, selon Paris, alimente l'immigration illégale. Il a annoncé mardi 22 juillet 2025 qu'il fournirait aux plateformes de livraison de repas la localisation des hôtels hébergeant des demandeurs d'asile. Les autorités veulent empêcher que les personnes n'ayant pas le droit de travailler parviennent à devenir livreur en sous-louant le compte d'un utilisateur enregistré sur l'une de ces plateformes.

Utilisation de l'IA pour déterminer l'âge des migrants se déclarant mineurs

Se servir de l'intelligence artificielle (IA) pour déterminer l'âge d'un migrant est la nouvelle mesure prochainement mise en place au Royaume-Uni. Cette technologie, *"entraînée sur des millions d'images, est capable de produire une estimation de l'âge avec un degré de précision connu pour un individu dont l'âge est inconnu ou contesté"*, a expliqué au Parlement mardi 22 juillet 2025 la ministre britannique de la Sécurité des frontières et de l'Asile. *"Lorsque les personnes impliquées dans le processus d'évaluation de l'âge ne sont pas certaines de l'âge d'une personne, ou n'acceptent pas l'âge qu'elle prétend avoir, l'estimation de l'âge facial offre un moyen potentiellement rapide et simple de confronter leurs jugements aux estimations produites par la technologie"*. Elle a ainsi lancé un projet pilote pour tester cette technologie, en vue de sa mise en service au cours de l'année 2026. L'IA est déjà utilisée au Royaume-Uni, notamment par des banques ou des sites d'achat en ligne, pour vérifier l'âge des clients.

Actuellement, ce sont les agents de l'immigration et les travailleurs sociaux qui sont chargés de déterminer l'âge d'un migrant arrivant sur le sol britannique. Mais cette évaluation, particulièrement difficile, présente d'importantes lacunes. Un rapport de l'inspecteur en chef des frontières et de l'immigration, publié le même jour que l'annonce de la ministre, évalue les méthodes des services britanniques dans l'estimation de l'âge d'un exilé. Dans le document, il regrette que les autorités se basent sur des *"caractéristiques physiques génériques"* et ne prennent pas assez en compte *"la situation individuelle du jeune"*. L'inspecteur a pris l'exemple d'un homme arrivé par *"small boat"* affirmant avoir 17 ans. Le ministère de l'Intérieur avait estimé son âge à 22 ans en s'appuyant sur sa *"voix grave"*, son *"visage pleinement développé"* et sa *"barbe épaisse et noire"*. Ces erreurs dans l'évaluation de l'âge peuvent avoir de graves conséquences sur la sécurité des enfants, considérés à tort comme des adultes, qui se retrouvent contraints de partager une chambre avec un adulte.

D'après un rapport d'une coalition de près de 100 ONG britanniques sorti en début d'année, plus de 250 enfants demandeurs d'asile ont été placés à tort dans des logements pour adultes ou en détention au cours du premier semestre 2024.

Le Conseil des réfugiés, l'un des membres de la coalition, avait déploré que malgré des *"avertissements répétés"*, de nombreux enfants sont toujours *"placés dans des situations dangereuses, avec un risque sérieux d'abus et de négligence"*. Le directeur général, avait pointé *"des cas d'exploitation et d'abus qui menacent gravement leur santé mentale"*.

En juillet 2023, le Royaume-Uni avait été condamné pour avoir hébergé des mineurs demandeurs d'asile dans des hôtels sur de longues périodes et sans soin, alors que ce mode d'hébergement est censé être restreint à de très courtes périodes. L'une des conséquences est que de nombreux jeunes disparaissent des radars, parce qu'ils fuient d'eux-mêmes ou tombent sous l'emprise de réseaux.

Nouvelles tensions devant un hôtel accueillant des demandeurs d'asile

De nouvelles tensions ont eu lieu dimanche 20 juillet 2025 lors d'un rassemblement devant un hôtel utilisé pour héberger des demandeurs d'asile à Epping, au nord-est de Londres, avec notamment des projectiles jetés contre les forces de l'ordre. *"Renvoyez-les chez eux"*, *"Sauvons nos enfants"*, ont scandé des manifestants devant l'hôtel. *"Expulsons les criminels étrangers"*, *"Défendons nos filles"*, pouvait-on lire sur des pancartes brandies par des manifestants. *"Malheureusement, une nouvelle manifestation, qui avait*

débuté de manière pacifique, a dégénéré en actes de délinquance, des individus ayant à nouveau blessé l'un de nos agents et endommagé un véhicule de police", a déclaré un responsable de la police locale. Des bouteilles et des fumigènes ont été lancés en direction des fourgons de police bloquant l'entrée de l'hôtel, selon l'agence britannique PA.

Cinq personnes ont été interpellées, a indiqué la police. Quatre d'entre elles ont été arrêtées à leur arrivée au rassemblement, pour suspicion de troubles violents lors d'une précédente manifestation, jeudi soir, lors de laquelle huit policiers ont été blessés. La cinquième personne a été arrêtée *"après qu'un de nos véhicules banalisés a été endommagé ce soir"*, a indiqué la police.

Les tensions ont démarré il y a plusieurs jours après l'inculpation d'un demandeur d'asile de 38 ans accusé d'agressions sexuelles. Il aurait tenté d'embrasser une adolescente de 14 ans, ce qu'il a nié quand il a été présenté à la justice jeudi. Dimanche après-midi, un homme de 33 ans a été inculpé pour troubles violents après avoir participé à un rassemblement.

VATICAN

Journée du Migrant : le Pape exhorte à être «un témoignage d'espérance»

Les 4 et 5 octobre 2025, sera célébrée la 111e Journée Mondiale du Migrant et du Réfugié, que le Pape François a voulu faire coïncider avec le Jubilé des migrants et du monde missionnaire. À cette occasion Léon XIV porte une réflexion sur le lien entre espérance, migration et mission.

Le monde, marquée par les guerres, les violences, les injustices et les phénomènes météorologiques extrêmes, obligeant des millions de personnes à se réfugier ailleurs. Et *«même là où tout semble perdu, les migrants et les réfugiés se dressent comme des messagers d'espérance»*, indique Léon XIV, dont l'histoire est celle d'*«un citoyen, descendant d'immigrés, lui-même émigré»*.

«Chacun d'entre nous peut se retrouver en bonne santé ou malade, avec ou sans emploi, dans sa patrie ou en terre étrangère». Cependant, *«la dignité reste toujours la même, celle d'une créature voulue et aimée de Dieu»*. Le courage et la ténacité des migrants et des réfugiés sont *«le témoignage héroïque d'une foi qui voit au-delà de ce que nos yeux peuvent voir»* et cela *«leur donne la force de défier la mort sur les différentes routes migratoires contemporaines»*.

«Beaucoup de migrants, de réfugiés et de personnes déplacées sont des témoins privilégiés de l'espérance vécue au quotidien», «à travers leur confiance en Dieu et leur endurance face à l'adversité, dans la perspective d'un avenir où ils entrevoient l'approche du bonheur, du développement humain intégral». Il les encourage à devenir des *«missionnaires d'espérance dans les pays qui les accueillent»*, en *«poursuivant de nouveaux chemins de foi là où le message de Jésus-Christ n'est pas encore arrivé»*, ou *«en engageant des dialogues interreligieux faits de quotidienneté et de recherche de valeurs communes»*. Par leur enthousiasme spirituel et leur vitalité, ils peuvent contribuer à revitaliser des communautés ecclésiales figées et alourdies, où le désert spirituel avance de manière menaçante. *«Leur présence doit alors être reconnue et appréciée comme une véritable bénédiction divine, une occasion de s'ouvrir à la grâce de Dieu qui donne une nouvelle énergie et une nouvelle espérance à son Église»*.

L'accent est également mis sur la responsabilité qui revient aux migrants, lorsque les pays les reçoivent. Il s'agit d'une *«véritable mission réalisée par les migrants - pour laquelle une préparation adéquate et un soutien continu, fruits d'une coopération inter-*

ecclésiale efficace, doivent être assurés», souligne le Pape. Les communautés qui les accueillent, peuvent être «un témoignage vivant d'espérance». Une «espérance comprise comme promesse d'un présent et d'un avenir où la dignité de tous en tant qu'enfants de Dieu est reconnue». Ainsi, les migrants et les réfugiés sont reconnus comme des «frères et sœurs, membres d'une famille» où ils peuvent exprimer leurs talents et participer pleinement à la vie communautaire. "N'oubliez pas l'hospitalité: elle a permis à certains, sans le savoir, de recevoir chez eux des anges. (He 13, 2)"

<https://www.vaticannews.va/fr/pape/news/2025-07/11e-journee-mondiale-du-migrant-et-du-refugie.html>

ASIE

BANGLADESH

Le Bangladesh a accueilli 150 000 réfugiés rohingyas au cours des 18 derniers mois

L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, et ses partenaires humanitaires se mobilisent pour répondre aux besoins de près de 150 000 réfugiés rohingyas arrivés à Cox's Bazar, au Bangladesh, au cours des 18 derniers mois.

Les violences ciblées et les persécutions dans l'État de Rakhine, ainsi que le conflit qui sévit actuellement au Myanmar, continuent de contraindre des milliers de Rohingyas à chercher refuge au Bangladesh. Ce mouvement de réfugiés rohingyas vers le Bangladesh, qui s'étale sur plusieurs mois, est le plus important depuis 2017, année au cours de laquelle environ 750 000 personnes avaient fui les violences meurtrières dans leur État d'origine de Rakhine. Le Bangladesh accueille généreusement les réfugiés rohingyas depuis des générations. À Cox's Bazar, ces nouveaux arrivants viennent grossir les rangs d'un million de réfugiés rohingyas entassés sur seulement 24 kilomètres carrés, faisant de ces camps l'un des endroits les plus densément peuplés au monde.

Parmi les nouveaux arrivants, près de 121 000 avaient été identifiés par leurs données biométriques à la fin du mois de juin, et on estime que beaucoup d'autres résident informellement dans ces camps de réfugiés déjà surpeuplés. La grande majorité sont des femmes et des enfants. Une aide humanitaire supplémentaire est nécessaire de toute urgence, car les nouveaux arrivants dépendent en grande partie de la solidarité des personnes vivant dans les camps, ce qui met à rude épreuve leurs ressources déjà très limitées. L'identification biométrique a permis aux partenaires humanitaires au Bangladesh de fournir aux nouveaux arrivants des services de base, notamment de la nourriture, des soins médicaux, une éducation et des articles de première nécessité. Cependant, sans un soutien financier immédiat, ces services ne pourront bientôt plus être assurés. L'accès aux abris et à d'autres éléments essentiels est également insuffisant compte tenu des ressources limitées. Les services essentiels pour l'ensemble de la population réfugiée rohingya risquent de s'effondrer.

À moins que des fonds supplémentaires ne soient fournis, les services de santé seront gravement perturbés d'ici septembre et le combustible essentiel pour la cuisine (GPL) sera épuisé. D'ici décembre, l'aide alimentaire devra être interrompue. L'éducation de quelque 230 000 enfants, dont 63 000 nouveaux arrivants, risque d'être menacée également. Cela alimente un sentiment de désespoir et d'anxiété, et pousse certains à se lancer dans de dangereuses traversées maritimes vers d'autres pays en quête de sécurité et d'une vie plus digne pour leurs familles.

La frontière entre le Bangladesh et le Myanmar reste officiellement fermée et sous

la surveillance des garde-frontières bangladais. Le HCR et ses partenaires humanitaires sont reconnaissants au gouvernement bangladais d'avoir autorisé les réfugiés rohingyas nouvellement arrivés à accéder à l'aide d'urgence et aux services essentiels dans les camps de Cox's Bazar. Cependant, alors que le conflit au Myanmar se poursuit sans relâche, nous plaidons auprès des autorités bangladaises pour qu'elles permettent aux civils fuyant le conflit d'accéder de manière contrôlée à la sécurité et à l'asile.

Au fil des ans, le soutien généreux du Bangladesh et de la communauté internationale a été essentiel pour répondre aux besoins les plus élémentaires des réfugiés rohingyas et leur fournir une protection. Tous les aspects de la réponse à la crise des réfugiés sont affectés par le manque de financement.

Le HCR et ses partenaires humanitaires appellent également la communauté internationale à se montrer solidaire du Bangladesh et des autres pays de la région qui accueillent des réfugiés rohingyas. Tant que la paix et la stabilité ne seront pas rétablies dans l'État de Rakhine au Myanmar, conditions indispensables à un retour volontaire et en toute sécurité, la communauté internationale doit continuer à soutenir les efforts visant à fournir une aide vitale aux Rohingyas contraints de fuir.

<https://www.unhcr.org/fr-fr/actualites/points-de-presse/le-bangladesh-accueilli-1-500-000-refugies-rohingyas-au-cours-des-18>

IRAN

Priés de faire leurs valises, près de 450 000 Afghans ont quitté l'Iran en cinq semaines

Quelque 450 000 Afghans ont quitté l'Iran pour revenir dans leur pays d'origine depuis le début du mois de juin 2025, a annoncé lundi l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), au lendemain d'une date butoir fixée par Téhéran pour le départ des afghans sans papiers.

Entre le 1er juin et le 5 juillet 2025, 449 218 Afghans ont quitté le territoire iranien pour rejoindre leur pays d'origine, a indiqué un porte-parole de l'agence onusienne. Pour toute l'année 2025, ce nombre s'élève à 906 326 personnes.

Fin mai, Téhéran avait donné *"jusqu'au 6 juillet" 2025 aux "quatre millions d'Afghans illégaux"* pour quitter son territoire. Le nombre de personnes ayant franchi la frontière entre les deux pays a bondi depuis la mi-juin. Plusieurs jours durant, quelque 40 000 personnes l'ont traversée à Islam Qala, dans la province d'Hérat de l'Ouest afghan, selon des agences de l'ONU. De nombreuses personnes ont fait état de pressions de la part des autorités, mais aussi d'arrestations et d'expulsions, et de la perte de leurs économies dans le cadre de ce départ précipité.

Dans le contexte d'importantes coupes dans l'aide internationale, l'ONU, des ONG et des responsables talibans ont appelé à davantage de financements pour venir en aide aux personnes concernées. L'ONU a averti que ce flux de population pourrait déstabiliser le pays, déjà confronté à une grande pauvreté et à un taux de chômage élevé, ainsi qu'aux conséquences du changement climatique, et a exhorté les pays qui accueillent des ressortissants afghans à ne pas les expulser de force.

"Forcer ou faire pression sur les Afghans pour qu'ils reviennent (dans leur pays) risque d'accroître l'instabilité dans la région, et d'accélérer leur (migration) vers l'Europe", a prédit le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) vendredi 4 juillet 2025.

<https://www.france24.com/fr/asie-pacifique/20250707-migrants-450-000-afghans-ont-quitte-iran-depuis-le-1er-juin-afghanistan>

JAPON

Les populistes ciblent les immigrés à l'approche des élections

Le Japon reste le grand pays industrialisé le moins ouvert aux réfugiés : moins de quatre millions, soit environ 3 % des habitants, en effet, environ 90% des demandes d'asile y sont rejetées chaque année. Pour autant, cela n'empêche pas certains candidats populistes de fustiger que « *les demandeurs d'asile purement factices ne sont aucunement persécutés* ». Un parti ultraconservateur pourrait faire perdre sa majorité à la coalition gouvernementale.

À quelques jours des élections sénatoriales du 20 juillet 2025, le Japon connaît une montée des partis nationalistes et populistes dans les sondages. En tête : Sanseito, formation ultra-conservatrice et anti-immigration, qui pourrait passer de 2 à plus de 10 sièges à la chambre haute, selon plusieurs sondages. Porté par un discours contre le mondialisme, l'immigration et les capitaux étrangers, ce parti séduit par son message sur la « *priorité au Japon* ».

Mais le parti surfe actuellement sur une polémique sur « *Saya* », une candidate débutante de Sanseito, apparue lundi 14 juillet 2025 dans une interview publiée sur le compte X de la version japonaise du média d'État russe *Sputnik*. Cette interview a semé la confusion et suscité des spéculations sur de possibles affinités prorusses du parti, ce que son chef Sohei Kamiya a démenti mardi lors d'une émission diffusée en ligne. « *Ni avec la Russie, ni avec la Chine, ni avec les États-Unis. Nous n'en avons pas. Nous maintenons une diplomatie équilibrée avec tous les pays* », a-t-il affirmé. La position de Sanseito sur la Russie avait déjà été critiquée auparavant, lorsque le chef du parti avait assuré que la Russie ne devait pas être tenue entièrement responsable de la guerre en Ukraine. Amnesty International Japon a exprimé son « *effroi* » face à cette « *dérive xénophobe* », tandis que le Premier ministre a lancé un appel solennel à la « *coexistence harmonieuse* ».

Ce basculement intervient alors que la coalition au pouvoir au Japon, formée du PLD et de son allié Komeito, très impopulaire, risque de perdre sa majorité, ce qui fragiliserait le Premier ministre, en poste depuis moins d'un an, déjà affaibli par l'inflation – le prix du riz a doublé en l'espace d'un an –, les scandales et la défiance croissante des électeurs. Si la coalition perdait la majorité, cela plongerait le pays dans une crise politique majeure, inédite depuis la Seconde Guerre mondiale. Le Premier ministre pourrait même être contraint de démissionner.

Une jeune Birmane installée au Japon, a mal vécu la stigmatisation des immigrés tout au long de la campagne électorale. « *La situation reste très compliquée dans mon pays où, tous les jours, des gens souffrent, voire meurent. Je vis donc dans la hantise permanente qu'il arrive quelque chose à ma famille, qui est toujours là-bas. Dans un tel contexte, l'hostilité, ici, envers les immigrés me pèse. Un peu de chaleur humaine, d'empathie, de solidarité... tout cela me manque terriblement.* »

La demande d'asile d'un lycéen kurde de 15 ans a été rejetée en première instance. Il a fait appel et attend avec appréhension d'être fixé sur son sort. « *Je ne compte plus le nombre de fois où on m'a dit : "Mais rentre dans ton pays !" Juste... je n'ai pas de pays, puisque je suis apatride. Si on me renvoie en Turquie, ce sera terrible. Je serais en danger de mort. Je ne demande qu'une chose : être protégé par le Japon. Mon rêve, c'est de pouvoir vivre en sécurité ici, continuer à bien travailler à l'école et trouver un emploi.* »

<https://www.rfi.fr/asie-pacifique/20250718-au-japon-les-populistes-ciblent-les-immigr%C3%A9s-%C3%A0-l-approche-des-%C3%A9lections>

LIBAN

Une « hausse des violations des droits humains » au Liban

Au Liban, la Commission nationale des droits de l'Homme a conclu dans son rapport de 2024 que « *les réfugiés, en particulier les Syriens, ont été confrontés à des conditions de plus en plus difficiles en 2024* », citant notamment une « *escalade des mesures coercitives et des pratiques arbitraires à leur encontre* », « *une recrudescence des discours anti-réfugiés et des campagnes d'expulsions forcées, dont beaucoup ne sont pas assorties de garanties juridiques et humanitaires* ». En effet, les autorités libanaises auraient expulsé plus de 1 400 réfugiés syriens en 2024, « *en violation flagrante du principe de non-refoulement consacré dans la Convention des Nations Unies contre la Torture* ». Le Liban n'étant pas signataire de la Convention de Genève relative au statut des réfugiés (qui consacre ce principe, au-delà des risques d'exposition à la torture, face à tout risque de persécution), les quelques 722 réfugiés syriens présents dans le pays font face à une dangereuse et intentionnelle précarité administrative : seuls 17% parviennent à obtenir un statut de résidence légale, en raison d'un cadre normatif restrictif et d'une suspension des enregistrements de réfugiés par le HCR depuis 2015 ; les 83% restants se voient, en conséquence, exposés à de plus forts risques de violations de leurs droits, sans garanties légales ou procédurales.

Cette situation n'a pourtant pas empêché l'Union européenne d'octroyer, en mai 2024, un financement d'un milliard d'euros au Liban pour la période 2024-2027 concernant les enjeux migratoires, dont 736 millions d'euros « *d'assistance pour l'éducation, la protection sociale et l'accès à la santé des Syriens et personnes vulnérables* » dans le pays, et 264 millions d'euros fléchés sur la formation et l'équipement des forces de sécurité libanaises « *afin de gérer les flux migratoires* » – suivant une volonté assumée de « *prévenir l'arrivée des réfugiés syriens à Chypre* ». L'UE continue ainsi de financer les politiques migratoires restrictives et répressives d'un pays pourtant non-aligné sur les standards et valeurs qu'elle est censée défendre et protéger, comme elle le fait depuis 2011 (2,6 milliards déboursés sur ces deux programmes). Human Rights Watch avait par exemple alerté en septembre 2024 sur la coopération entre les autorités chypriotes et libanaises visant à orchestrer l'interception des embarcations quittant le Liban pour Chypre, et le refoulement de leurs occupants vers des ports libanais, puis du Liban vers la Syrie – le tout accompagné d'un usage excessif de la force, de détentions arbitraires et de traitements inhumains et dégradants.

<https://www.lorientlejour.com/article/1465159/la-commission-nationale-des-droits-de-lhomme-deploire-la-hausse-des-violations-des-droits-humains-au-liban.html>

https://migreurop.org/article3434.html?lang_article=fr

https://nhrcib.org/wp-content/uploads/2025/05/Annual_Report_2024_NHRC-CPT_E.pdf

PALESTINE

Pour la première fois, la France accorde le statut de réfugié à une Gazaouie et son fils

C'est une première en France. Vendredi 11 juillet 2025, la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) a accordé le statut de réfugié à une Palestinienne et son fils. Ce titre de séjour leur a été délivré « *en application de la Convention de Genève de 1951, en raison des méthodes de guerre utilisées par les forces israéliennes depuis la fin, en mars 2025, du cessez-le-feu* », indique la Cour. Cette Palestinienne, Madame H., bénéficiait jusqu'alors de la protection subsidiaire, après avoir fui la bande de Gaza quelques jours après le début des représailles israéliennes aux attaques meurtrières du Hamas, le 7 octobre 2023. Elle s'était vu refuser, il y a un an, par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra), le statut plus protecteur de réfugié défini par la Convention de Genève qui donne droit à une carte de

résident de 10 ans - contre quatre pour la protection subsidiaire.

L'Ofpra avait reconnu la situation de "*conflit d'intensité exceptionnelle*" dans le territoire palestinien, mais estimait que la requérante n'avait pas fait état de craintes de persécutions et qu'elle n'était donc pas personnellement "*persécutée*". La CNDA, chargée d'examiner les recours des migrants présents en France dont la demande d'asile avait été rejetée par l'Ofpra, s'est réunie en grande formation, avec neuf juges - au lieu de trois habituellement - pour statuer. Et elle a donc estimé que cette Gazaouie et son fils "*craignaient, avec raison, d'être personnellement persécutés*" en cas de retour sur ce territoire, en raison de leur "*nationalité*", "*par les forces armées israéliennes qui contrôlent une partie substantielle de ce territoire*".

Dans sa décision, la Cour a rappelé que "*les méthodes de guerre employées par les forces israéliennes dans la bande de Gaza conduisent à un nombre important de victimes et de blessés civils dont une majorité de femmes et d'enfants, une destruction à grande échelle d'infrastructures essentielles à la population civile, comme des points d'approvisionnement et de distribution d'eau et d'électricité, d'hôpitaux ou des écoles et des déplacements forcés de population et que les entraves et blocages à l'acheminement de l'aide humanitaire créent un niveau de crise d'insécurité alimentaire pour l'ensemble de la population gazaouie*".

Ainsi, la CNDA estime que "*ces méthodes de guerre, qui affectent directement et indistinctement l'ensemble de la population civile de Gaza (...) sont suffisamment graves du fait de leur nature et de leur caractère répété pour pouvoir être regardés, en application de la directive européenne du 13 décembre 2011 sur le droit d'asile, comme des actes de persécution*".

Par cette décision rendue vendredi 11 juillet 2025, la Cour a jugé que tous les ressortissants palestiniens originaires du territoire palestinien non protégés par l'ONU pouvaient donc bénéficier du statut de réfugié. Dans un autre cas, elle avait jugé, en septembre 2024, que les Palestiniens protégés par l'ONU - environ 1,6 million de Gazaouis sur 2,4 millions - pouvaient déjà bénéficier du statut de réfugié, au vu de la situation actuelle à Gaza. "*Nous ne pouvons que nous féliciter de cette décision qui fait dire que le conflit d'exceptionnelle intensité (...) met en danger tous les Palestiniens parce que Palestiniens*", a déclaré l'une des trois avocates de la requérante. "*D'un point de vue factuel, cela ne concerne que 20% de la population de la bande de Gaza, puisqu'environ 80% sont des réfugiés, qui bénéficient de la protection de l'UNRWA, et étaient déjà éligibles au statut de réfugié. Mais il s'agit d'une décision importante : c'est la première fois qu'une juridiction française reconnaît la 'persécution' de la population gazaouie*", salue une autre avocate.

L'ONG Amnesty international a aussi salué dans un communiqué "*une décision historique pour le droit des Palestiniens*". "*Cette décision juridique constitue un précédent majeur, ouvrant la voie à une reconnaissance de la qualité de réfugié en France pour tous les Gazaouis fuyant les persécutions par les forces d'occupation israéliennes*", a estimé l'ONG. "*Elle marque une étape décisive. La France et les États membres des Nations Unies doivent désormais s'unir pour prévenir le crime de génocide en cours, protéger la nation palestinienne et mettre fin à l'impunité des autorités israéliennes*".

L'attaque du Hamas du 7 octobre 2023 a entraîné, du côté israélien, la mort de 1 219 personnes. Quant à l'offensive israélienne, menée en représailles, elle a fait plus de 57 000 morts à Gaza, selon le ministère de la Santé du Hamas, dont les chiffres sont jugés fiables par l'ONU.

À l'ONU, le chef des opérations humanitaires a exhorté, mi-mai 2025, dans un discours choc, les dirigeants mondiaux à "*agir pour empêcher un génocide*" à Gaza.

AFRIQUE

EGYPTE

Le HCR alerte face à un afflux de réfugiés soudanais difficile à gérer

Depuis l'éclatement du conflit au Soudan en avril 2023, plus d'un million et demi de personnes ont trouvé refuge en Égypte, principal pays d'accueil pour les Soudanais en fuite. Une situation inédite qui pousse les capacités d'accueil à leurs limites. Le HCR, l'agence des Nations unies pour les réfugiés, a récemment franchi un seuil record : un million de demandes d'asile enregistrées dans le pays, dont une écrasante majorité venant du Soudan.

En Égypte, jamais la pression migratoire n'avait été aussi forte. *« En nombre de demandes d'asile reçues, l'Égypte se classe deuxième derrière les États-Unis, selon le chef des relations extérieures du Haut-commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) au Caire. Actuellement, 74%, donc une large majorité, viennent du Soudan. On compte aussi des personnes originaires de pays comme l'Érythrée ou le Soudan du Sud. C'est absolument sans précédent. L'Égypte a reçu environ deux fois plus de demandes qu'un pays comme l'Allemagne l'année dernière. »*

Face à cet afflux, les moyens ne suivent pas et le HCR tire la sonnette d'alarme : *« Le HCR n'a reçu que 32% des fonds nécessaires cette année par rapport à ses besoins. Le HCR ne peut désormais soutenir que les interventions vitales. L'éducation également est un secteur durement affecté. Jusqu'à 50 000 enfants risquent d'abandonner l'école. Et neuf ménages sur dix ont déclaré qu'ils avaient dû retirer leur enfant de l'école ou sauter deux repas par jour pour pouvoir survivre. »*

Fin 2024, plus de 14 millions de Soudanais étaient déplacés, dont près de 4 millions réfugiés dans les pays voisins.

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20250716-%C3%A9gypte-le-hcr-alerte-face-%C3%A0-un-afflux-de-%C3%A9fugi%C3%A9s-soudanais-difficile-%C3%A0-g%C3%A9rer>

LIBYE

Tripoli annonce un plan anti-immigration lors d'une visite dans le pays de plusieurs ministres européens

Mardi 8 juillet 2025, une rencontre à Tripoli, la capitale libyenne, a réuni le commissaire européen chargé des questions migratoires, les ministres italien et maltais de l'Intérieur, le ministre grec des Migrations, ainsi que le chef du gouvernement d'unité nationale. Cette visite a pour objectif de renforcer la coopération entre l'Union européenne (UE) et les autorités libyennes dans la lutte contre la migration illégale, qui a connu une forte accélération ces derniers mois. À l'issue de cette réunion, le chef du gouvernement d'unité nationale a annoncé *"une vaste campagne nationale [qui] va être déployée avec le soutien de plusieurs pays amis pour lutter contre la traite des êtres humains"*.

Carte de la Libye à l'appui, le ministère libyen de l'Intérieur a présenté les grands axes de ce plan : renforcement de la présence sécuritaire et des contrôles dans les villes, en mer et aux frontières, expulsion d'une partie des migrants, régularisation de *"ceux dont le marché de l'emploi libyen a besoin"*. Il a affirmé qu'en Libye, pays qui compte environ sept

millions d'habitants, il y a *"entre trois et quatre millions de migrants entrés illégalement (...) que nous encourageons à repartir"*. Il a mis l'accent sur la nécessité d'un *"soutien politique"* à la Libye de la part de l'UE et des pays concernés par les flux migratoires. *"La question migratoire ne peut être résolue sans le soutien des pays amis. (...). Le problème est plus grand que les capacités de notre pays"*, a-t-il souligné.

Ces derniers mois, la route libyenne qui mène de l'ouest de la Libye vers l'Italie est à nouveau largement empruntée par les exilés. Au cours du premier semestre 2025, 30 060 migrants ont débarqué sur le sol italien, contre 26 131 à la même période en 2024. Soit une hausse de 15%, selon les chiffres du ministère de l'Intérieur. Parmi ces quelque 30 000 exilés arrivés en Italie cette année, 27 000 avaient pris la mer depuis une plage libyenne, soit une hausse de près de 50% (14 684 personnes recensées en 2024 sur les six premiers mois de l'année) par rapport à l'année passée.

Après cette visite à Tripoli, la délégation européenne espérait rencontrer les autorités de l'est libyen. Mais les responsables politiques ont été déclarés mardi *"persona non grata"* et invités à quitter le territoire libyen à leur arrivée à l'aéroport de Benghazi. L'ordre a été donné par le gouvernement de stabilité nationale (GNS), rival du gouvernement d'unité nationale (GNU) reconnu par la communauté internationale. Le premier contrôle la ville de Benghazi et le second celle de Tripoli.

Le Premier ministre de l'ouest libyen, a qualifié cette visite de *"violation flagrante des normes diplomatiques établies et des conventions internationales"*, et a dénoncé des *"actions qui ne tiennent manifestement pas compte de la souveraineté nationale de la Libye"*.

Ces dernières années, face au renforcement des contrôles dans la région ouest, une autre route se développe : celle qui part de Tobrouk, à l'est de la Libye, vers la Grèce. Au cours des quatre premiers mois de 2025, *"l'afflux en provenance de Libye [a] augmenté de 174%"*, avait affirmé fin mai 2025, l'ancien ministre grec des Migrations.

Cette nouvelle visite d'une délégation de l'UE est vivement critiquée par les ONG. Amnesty International a affirmé mardi que la coopération migratoire de l'Union européenne avec la Libye était *"dépourvue de moralité"* et revenait à *"se rendre complice d'horribles violations des droits humains"*. L'ONG a évoqué les *"conditions épouvantables"* auxquelles sont confrontés migrants et réfugiés en Libye, et a appelé l'UE à *"réévaluer en urgence"* son soutien *"aux autorités et aux milices libyennes"*. EN Libye, les formes de sévices y sont multiples et systématiques. Sur un total de 181 incidents de torture signalés, *"17 types de violences infligées ont été identifiés, notamment des coups, des coups de fouet, des brûlures, l'ablation des ongles, des décharges électriques et la suffocation, entre autres"*, note MSF.

Plus de 100 migrants interceptés en trois jours et trois corps découverts

Lundi 7 juillet 2025, les autorités libyennes ont annoncé avoir intercepté 113 migrants au large de leurs côtes lors de plusieurs opérations distinctes sur trois jours. Une vedette de la *"Direction générale de la sécurité des côtes a intercepté 54 migrants"* lundi au large de Garaboulli, à 50 km à l'est de la capitale, a indiqué le ministère de l'Intérieur. Ils ont été ramenés au port de la capitale et remis aux autorités compétentes, selon lui.

Lundi également, les corps de trois *"migrants clandestins de nationalités africaines"* ont été découverts sur une plage de Misrata, à 200 km à l'est de Tripoli, selon le ministère.

La veille, *"dans le cadre d'un plan visant à intensifier les patrouilles maritimes durant l'été"*, 20 migrants *"de différentes nationalités"* avaient été secourus au large de

Zawiya, à 45 km à l'ouest de Tripoli, avait affirmé dimanche le ministère. Samedi 5 juillet 2025 enfin, 39 migrants ont été interceptés au large de la côte est de Tripoli.

La Libye est devenue une plaque tournante pour des dizaines de milliers de personnes cherchant à gagner l'Europe par la mer au péril de leur vie. Interceptés par la marine libyenne jusque dans les eaux internationales avant d'atteindre les côtes italiennes, les migrants sont ramenés de force en Libye puis placés en détention dans des conditions fréquemment dénoncées par les ONG et l'ONU. Les formes de sévices y sont multiples et systématiques. Sur un total de 181 incidents de torture signalés, *"17 types de violences infligées ont été identifiés, notamment des coups, des coups de fouet, des brûlures, l'ablation des ongles, des décharges électriques et la suffocation, entre autres"*, note MSF.

Selon les derniers chiffres de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), 11 526 personnes ont été interceptées et ramenées à quai en Libye depuis le début de l'année, dont 1 058 femmes et 382 enfants.

MAURITANIE

Un programme du Croissant-Rouge mauritanien apporte une aide d'urgence aux migrants rescapés et interceptés en mer

Le Croissant-Rouge mauritanien (CRM) a mis en place dès 2020 un programme d'assistance humanitaire et d'urgence pour les migrants débarqués, aussi bien rescapés qu'interceptés en mer, dans les villes de Nouadhibou, Chami et Nouakchott. Celles-ci sont d'importants lieux de départs de candidats à l'immigration clandestine tentant de rejoindre les îles Canaries en traversant l'Atlantique.

"Le projet répond aux défis de la migration et se concentre sur les points critiques de débarquement, en particulier Nouadhibou, qui est une étape clé sur les routes migratoires", a déclaré le président du Croissant-Rouge mauritanien. Le projet Phare (Projet d'assistance aux rescapés en mer) prend en charge les premiers secours, aussi bien l'aide médicale que psychologique, de ces migrants débarqués souvent en situation de détresse. Il offre également une assistance alimentaire, des kits d'urgence et l'orientation vers les structures sanitaires. Le CRM, en collaboration avec l'appui logistique de la Croix-Rouge française, dispense également des formations aux garde-côtes, médecins, volontaires et autres ONG.

Une enveloppe de 1 030 millions d'euros, financée par l'Union européenne, doit permettre de venir en aide à 6 000 migrants durant 18 mois. Depuis sa reconduction en janvier 2025, 1 127 migrants ont déjà pu être appuyés selon les données du CRM. Entre 2021 et 2024, plus de 7 000 personnes avaient pu bénéficier du programme.

Depuis le début de l'année, les autorités mauritaniennes ont durci leur politique migratoire et renforcé la lutte contre l'immigration clandestine avec une multiplication des interpellations et des expulsions. Les migrants sont majoritairement des Subsahariens originaires des pays voisins comme la Guinée, le Mali, le Sénégal, la Gambie ou encore la Sierra Leone. Des Mauritaniens comptent également parmi les candidats à l'exil mais sont minoritaires.

Alors qu'auparavant les départs se faisaient depuis le Sénégal, la Gambie ou le Maroc, la route mauritanienne s'est réactivée en 2024 à cause du renforcement des contrôles dans ces pays ainsi que de la dégradation sécuritaire au Sahel. Les découvertes, cette année-là, de plus de 500 cadavres de jeunes africains repêchés sur les côtes mauritaniennes selon les chiffres des autorités locales, confirment cette tendance.

La Mauritanie est un carrefour stratégique de la migration ouest-africaine : c'est

un pays de départ et de transit vers l'Europe, via la route Atlantique. C'est ainsi devenu le principal lieu de départ des pirogues arrivées dans l'archipel espagnol en 2024 selon l'ONG Caminando Fronteras. Les arrivées aux Iles Canaries ont atteint près de 47 000 personnes en 2024. Un record.

Et la ville de Nouadhibou (nord de la Mauritanie) est l'un des principaux points de départ. Elle est confrontée à un important afflux de candidats à l'exil ainsi que de migrants interceptés en mer et également rapatriés d'Espagne.

En réaction à l'augmentation considérable du nombre de départs clandestins, Nouakchott a lancé, en début d'année, une campagne d'expulsions des étrangers en situation irrégulière. Mais cette répression accrue s'est généralisée envers toutes les personnes étrangères sur le territoire avec des contrôles sévères et des expulsions arbitraires. *"Tout étranger est considéré comme potentiel candidat à la migration, y compris ceux installés depuis longtemps dans le pays, qui ont un emploi ou possèdent des documents de séjour. Il y a un amalgame et une stigmatisation des étrangers"* souligne le coordinateur régional de l'Association mauritanienne des droits de l'Homme (AMDH) qui fournit un soutien juridique et d'orientation aux migrants.

Des interpellations et des expulsions qui se font *"dans des conditions inhumaines, sans respect des droits humains avec des interpellations en pleine nuit ou sur les lieux de travail, parfois avec violence et donnant lieu à des vols"*, rapporte le coordonnateur qui dénonce des *"situations scandaleuses et inhumaines"*. Plusieurs témoignages font également état d'abandons à la frontière malienne en dépit de la situation sécuritaire.

La situation à Nouadhibou est d'autant plus complexe qu'il n'y a plus de structure d'accueil des migrants depuis 2011. Le centre de détention des migrants, géré autrefois par le CRM et la Croix-Rouge espagnole, est en rénovation depuis lors. Il devrait rouvrir d'ici septembre prochain. En attendant, les migrants sont *"détenus dans les locaux des garde-côtes et du commissariat général qui ne sont pas habilités pour cela, avant d'être expulsés par bus à la frontière avec le Sénégal, au débarcadère de Rosso"*. La « situation est terrible », avec des migrants « livrés à eux-mêmes », contraints de devoir *"payer pour obtenir de la nourriture et de l'eau"*. Plusieurs ONG et structures, telles que l'Organisation internationale des migrations (OIM) notamment, apportent secours et assistance à ces populations. Les expulsions s'opèrent généralement *"dans les 48 heures"* après interpellation, renseigne le président du comité local de Nouadhibou du CRM. Mais dernièrement avec *"l'afflux de migrants les délais s'allongent souvent à 72 heures"*.

Ce tournant dans la politique de Nouakchott s'est opéré suite à l'accord avec l'Union européenne, les accords avec l'Espagne qui a demandé à Frontex de se déployer au large du Sénégal, de la Mauritanie et de Gambie.

Ces derniers mois, les autorités mauritaniennes ont déjoué des dizaines de tentatives, intercepté plus de 30 000 migrants entre janvier et fin avril 2025, et démantelé 88 réseaux de passeurs. À titre de comparaison, 148 l'ont été sur l'ensemble de l'année 2024. Un tribunal spécial, notamment chargé de réprimer le trafic des migrants, a été mis sur pied à Nouakchott en début d'année. Le coordinateur régional de l'AMDH a indiqué que 54 présumés passeurs (majoritairement étrangers) arrêtés à Nouadhibou sont incarcérés et en attente de procès. *"Les autorités ne ménagent pas leurs efforts dans la lutte contre l'immigration irrégulière. Il y a eu une baisse des départs depuis Nouadhibou car les interceptions se font soit quand les migrants montent dans les pirogues, soit quand ils préparent leur départ en amont"* note le CRM de Nouadhibou.

Les experts préviennent cependant que cette situation pourrait n'être que

temporaire. *"Le renforcement des contrôles aux frontières des pays de transit crée des goulots d'étranglement qui finiront par céder"*, souligne l'Institut européen de la Méditerranée (IEMed). Les flux devraient reprendre et même augmenter avec le durcissement des contrôles sur les côtes d'Afrique du Nord ce qui accentuerait la pression migratoire en direction de l'Espagne. Le président du comité local de la CRM le reconnaît : *"Malgré tous les efforts déployés pour empêcher les départs, certains migrants arrivent toujours à tromper la vigilance des autorités"*. *"On ne reste pas plus de deux ou trois jours sans départs de pirogues."*

Les travailleurs sénégalais dénoncent le harcèlement des autorités

Les 16 et 17 juillet 2025, la Fédération des associations et groupements des Sénégalais en Mauritanie (Fagsem) a appelé les Sénégalais vivant en Mauritanie à cesser le travail pendant 48 heures pour protester contre les rafles et mauvais traitements dont sont victimes de nombreux ressortissants sénégalais dans le pays.

Pays de transit sur la route migratoire des Canaries, la Mauritanie a vu le nombre de candidats au départ vers l'Europe augmenter fortement ces dernières années. En réaction, Nouakchott a lancé, en début d'année, une campagne d'expulsions des étrangers en situation irrégulière. Des centaines de personnes se sont retrouvées détenues puis expulsées sans ménagement. *"Ils nous ont tabassés et amenés en prison sans rien nous dire" et "pris tout ce qu'on possédait : argent, montres, téléphones"*, a raconté un Nigérian après son arrestation par la police mauritanienne. *"Ils nous ont (ensuite) menottés et nous ont mis dans des bus surchargés pour nous expulser comme des vauriens"*, a-t-il ajouté.

Entre janvier et avril 2025, la Mauritanie aurait intercepté plus de 30 000 migrants selon des sources gouvernementales. Les autorités affirment aussi avoir démantelé 88 réseaux de passeurs en quatre mois.

Mais, ces dernières semaines, les autorités mauritaniennes s'en sont également pris aux travailleurs étrangers vivant dans le pays avec un titre de séjour. C'est le cas de nombreux Sénégalais qui travaillent dans le pays. *"Les autorités mauritaniennes ciblent les Sénégalais qui partent aux frontières de Rosso Mauritanie, Diama, Fouta, Matam (...) pour la délivrance de leurs devises [cartes de séjour]"*, a dénoncé le vice-président de la fédération des associations et mouvements en Mauritanie (Fagsem), interrogé par une journaliste indépendante.

"Entre la ville de Rosso et la Mauritanie, il y a huit postes de contrôle. Partout, on nous laisse passer, mais, une fois à Nouakchott [...], [les autorités] disent que la devise est fausse alors que c'est leur police qui l'a faite avec nos empreintes. On te prend, on t'emmène dans un camp, te refoule à Rosso et te met dans une liste noire en te traitant de clandestin avec interdiction de séjour de deux ans. Des gens qui travaillent ici depuis des années sont, du jour au lendemain, traités de clandestins. C'est ahurissant ! Ce sont des maçons, des ouvriers, des domestiques, des peintres des chauffeurs", a-t-il ajouté.

"Si la police, ou bien la garde nationale, vous trouve dans la rue, ou bien sur votre lieu de travail, il vous demande si vous avez la nationalité mauritanienne ou pas. Au cas échéant, si vous n'êtes pas mauritanien, vous êtes dans l'obligation d'être rapatrié ou bien d'être amené au camp où se trouvent les policiers qui doivent vous rapatrier. Là-bas, vous devez rester deux, trois quatre jours pour être rapatrié à la frontière", a, expliqué le vice-président de la Fagsem chargé des affaires extérieures.

Accords migratoires entre Dakar et Nouakchott

Pourtant la Mauritanie et la Sénégal ont conclu le 2 juin 2025 deux accords portant sur l'immigration : l'un sur la lutte contre l'immigration clandestine, l'autre sur les conditions de séjour dans un pays et l'autre. Dans ce texte, Nouakchott et Dakar s'étaient notamment engagés *"à lever tout obstacle à la libre circulation des ressortissants"* de chacun des deux pays. *"Pour tout séjour au-delà de trois mois, les Sénégalais comme les Mauritaniens ont désormais l'obligation de demander une carte de séjour. Mais cette carte pourra être accordée même en l'absence de contrat de travail ou de justificatif de revenu pour une durée d'un an. Ensuite, seulement, il faudra justifier de revenus pour la renouveler"*. Cet accord remplace celui qui datait de 1972. Il a été conclu peu après que la ministre sénégalaise des Affaires étrangères, qualifie, en février dernier, d'"indigne" la vague d'expulsions. Elle avait parlé de *"traitements inhumains"* subis par les personnes expulsées, rappelle la radio internationale.

Le ministère sénégalais de l'Intégration africaine et des Affaires étrangères a publié, le 17 juillet dernier, un communiqué : *"Suite à la situation difficile que vivent plusieurs Sénégalais établis en Mauritanie, les autorités sénégalaises et mauritaniennes ont entrepris des concertations en vue de trouver une solution juste et durable à ce problème"*. Le texte indique notamment que *"l'application provisoire de l'accord sur les conditions d'entrée, de séjour et d'établissement des personnes et de leurs biens entre le Sénégal et la Mauritanie signé le 2 juin, débutera le 25 juillet"*. *"Les autorités compétentes des deux pays s'engagent à veiller à l'application rigoureuse dudit accord"*, précise le communiqué.

Ce tournant dans la politique de Nouakchott s'est opéré suite à la signature en mars 2024 d'un accord avec l'Union européenne, inquiète de voir la route migratoire vers les Canaries se réactiver. Au programme : renforcement de la coopération entre agences, démantèlement des réseaux de passeurs, construction de centres de rétention et délégation des contrôles, le tout grâce à une enveloppe de 210 millions d'euros accordée au pays saharien. Le ministre mauritanien de l'Intérieur avait alors mis en avant la nécessité de lutter contre une migration qui n'est plus *"individuelle"* mais *"une activité transfrontalière organisée"* et a dénoncé *"une augmentation sans précédent du nombre d'étrangers en situation irrégulière"*.

Depuis le début de 2025, le nombre d'arrivées aux Canaries a chuté. Entre le 1er janvier et le 15 juin 2025, 11 454 personnes sont arrivées dans l'archipel, soit une diminution de 41,7 % par rapport à la même période en 2024, selon les derniers chiffres du ministère espagnol de l'Intérieur.

171 migrants guinéens secourus dans l'Atlantique après 14 jours en mer

Une pirogue avec à son bord 171 migrants a été secourue mardi 15 juillet 2025 par les garde-côtes mauritaniens au large de Nouadhibou, dans le nord du pays. Parmi eux se trouvaient 40 femmes, dont une enceinte de six mois, et 29 mineurs. Les exilés, tous originaires de Guinée, avaient pris la mer depuis les plages de leur pays le 1er juillet 2025, dans l'espoir de rejoindre les Canaries. Mais en raison du mauvais temps et de vents violents, l'embarcation n'est jamais parvenue à atteindre son but. *"Elle a passé 14 jours en mer"*, signalent les garde-côtes mauritaniens. *"Le manque d'eau et de nourriture a obligé [les migrants] à trouver refuge. La pirogue s'est dirigée vers Nouadhibou où la patrouille des garde-côtes l'a interceptée"*. Depuis plusieurs mois, les migrants sont de plus en plus nombreux à essayer de rejoindre les îles Canaries en partant de Guinée. Le renforcement des contrôles au large du Sénégal et de la Mauritanie a forcé les exilés à changer d'itinéraire.

NIGERIA

Inquiétude sur les nouvelles règles des visas américains

Les États-Unis ont annoncé de nouvelles restrictions sur les visas pour les citoyens nigériens hors catégories « immigrants » ou « diplomates ». Selon la notice publiée mardi 8 juillet sur le site de l'ambassade américaine au Nigeria, les visas délivrés seront strictement à entrée unique et ne dépasseront pas une durée de trois mois maximum. Jusqu'ici, les Nigériens pouvaient jusque-là bénéficier de visas à entrées multiples, courant sur de bien plus longues périodes.

Les étudiants, les commerçants, les touristes nigériens, vont donc avoir beaucoup plus de mal à voyager aux États-Unis. En 2024, le Nigeria représentait un cinquième des visas non-immigrants distribués par les États-Unis. C'est aussi le pays africain qui y envoie le plus d'étudiants.

Les nouvelles règles sur les visas s'inscrivent dans le cadre d'un « *réalignement global de la réciprocité* », ont précisé les autorités américaines, ce qui a semé la confusion au Nigeria.

Les conseillers du président nigérien ont réagi dans un communiqué, soulignant que des « *visas de cinq ans à entrées multiples* » sont régulièrement accordés à des citoyens américains souhaitant venir dans le pays. De son côté, le ministère nigérien des Affaires étrangères a estimé que « *cette décision semble contraire aux principes de réciprocité, d'équité et de respect mutuel qui devraient guider les relations bilatérales entre nations amies* ». « *Le Nigeria exhorte respectueusement les États-Unis à reconsidérer cette décision dans un esprit de partenariat et de coopération* » ajoute le ministère.

L'inquiétude est d'autant plus vive que les Émirats arabes unis ont également annoncé un durcissement drastique des conditions d'obtention de visas pour les Nigériens, alors que Dubaï reste une destination très prisée par les citoyens du pays le plus peuplé d'Afrique.

Le département d'État américain a annoncé des restrictions similaires pour les citoyens du Ghana, du Cameroun, ou encore d'Éthiopie, ces derniers jours.

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20250711-nigeria-inqui%C3%A9tude-sur-les-nouvelles-r%C3%A8gles-des-visas-am%C3%A9ricains>

SENEGAL

Les Maliens et Burkinabés en quête de papiers pour pouvoir s'intégrer

Les parents Maliens et Burkinabés des enfants sont très préoccupés pour leur scolarisation. "On n'a pas les moyens pour inscrire nos enfants à l'école. Pour le faire, il faut de l'argent et assurer le quotidien nous est déjà très difficile. Si tu n'as rien à manger, tu ne pourras pas penser à l'école".

Scolarisation, logement... mais surtout la vraie difficulté pour ces réfugiés est d'obtenir les papiers administratifs nécessaires pour une bonne intégration. Pour ce réfugié burkinabé : "Les autorités sont venues plus de quatre fois, elles nous ont enregistré. J'ai profité de l'occasion pour leur demander de nous trouver des documents qui vont nous permettre de travailler. Si on nous appelle pour une activité à côté, on ne peut pas y aller parce qu'on n'a pas de papiers". Des papiers dont l'obtention nécessite un long processus, selon le 2^e adjoint au maire de la commune de Bêlé. "On comprend qu'il s'agit de réfugiés. Ils viennent, on comprend qu'il faut d'abord qu'ils soient interrogés afin de savoir qui ils sont vraiment. C'est

pour que les enquêteurs puissent avoir des informations nécessaires sur eux". Alors que la gestion des réfugiés déjà sur place préoccupe les autorités locales, d'autres continuent à venir fuyant la dégradation de la situation sécuritaire dans leur pays.

De nombreux réfugiés maliens et burkinabè affluent dans la région de Bakel

Des centaines de personnes ont fui des exactions de l'armée burkinabè et leurs supplétifs, des Volontaires pour la défense de la patrie (VDP) ainsi que celles de l'armée malienne pour se réfugier au Sénégal. Pour accueillir ces déplacés qui ont fui les violences dans leur pays respectif, les villageois de Wuro Thierno, dans la région de Bakel à l'est du Sénégal, se sont organisés pour leur construire des cases en banco, avec des toits en paille.

L'un est originaire d'un village situé à l'ouest du Burkina. Lors du massacre survenu dans son village, il était aux pâturages. À son retour, il a découvert que six membres de sa famille avaient été tués. *"Nous sommes partis à cause des violences. Un jour, il y a eu des massacres dans notre village. Dans notre famille, ils ont tué six personnes parmi lesquelles mes deux géniteurs. Les auteurs étaient habillés en tenue militaire. Il s'agit bien des VDP [Volontaires pour la défense de la patrie] parce qu'au Burkina, les VDP et les militaires font des patrouilles nuit et jour"*, affirme-t-il.

Ce sont ces mêmes raisons qui ont poussé un autre et sa famille à fuir. Ils viennent de la région de Kayes, au Mali. Par peur d'être tués, ils n'ont même pas eu le temps de préparer leur départ. *"Nous avons déjà préparé nos champs parce que nous sommes tous des cultivateurs. Nous avons vu qu'ils ont tué deux jeunes Sénégalais innocents que nous connaissions. Étant père de famille, je me suis dit 'Face à cette situation, inutile de rester ici'"*.

Dans ce village au Sénégal, les habitants ont confié que depuis plusieurs semaines, le nombre de réfugiés qui viennent du Mali et Burkina a augmenté depuis la dégradation de la situation sécuritaire dans ces deux pays.

L'armée intercepte 201 migrants en partance pour l'Espagne

201 candidats à l'émigration clandestine ont été interceptés par la marine juste avant de prendre la mer pour l'Espagne depuis les eaux du Sine Saloum. Ce delta, situé à environ 170 km au sud de Dakar, concentre une grande partie des départs vers la Canaries depuis un an. L'interpellation s'est déroulée dans la nuit du mardi 8 au mercredi 9 juillet 2025. Alors qu'un petit bateau de la marine sénégalaise patrouille dans la zone, celui-ci tombe sur un groupe de 69 personnes rassemblées à terre : une majorité d'hommes quelques femmes et enfants, selon un l'armée sénégalaise. Cent trente-deux individus étaient cachés dans une pirogue qui se trouvait juste à côté, prête à partir en direction des îles Canaries.

Composé d'une myriade de bras de fleuves - les bolongs - qui mènent directement à l'océan Atlantique et transforme la zone en un vrai gruyère potentiellement plus difficile à surveiller, le parc naturel du Sine Saloum est devenu, depuis un an, l'un des points de départ privilégiés des candidats à l'émigration clandestine depuis le Sénégal. Dans une nouvelle tentative de mettre fin à l'hémorragie qui touche l'ensemble des côtes sénégalaises et notamment les zones de pêche selon l'ONG de protection des migrants Horizons sans frontières, la marine sénégalaise avait fait installer l'an dernier une station de surveillance à Foundiougne, l'une des villes situées à l'entrée du parc.

AMERIQUE

CANADA

Les arnaques aux visas canadiens se multiplient sur le continent africain

Depuis 2023, Ottawa a ouvert ses frontières aux citoyens d'Afrique francophone. D'ici à 2027, le pays compte accueillir près de 100 000 nouveaux résidents francophones. Une aubaine, pour certaines personnes malintentionnées, qui en ont profité pour monter des arnaques bien ficelées. Et les victimes se multiplient. Un consultant, dont la compagnie Beaver Immigration est installée en Afrique du Sud et certifiée par le Collège des consultants en immigration et en citoyenneté, les arnaqueurs se distinguent selon les méthodes. Quand certains s'accommodent d'un premier virement en cash avant de disparaître dans les limbes, d'autres promettent monts et merveilles. Des adresses sont identifiées dans les capitales d'Afrique francophone ainsi qu'à Toronto. Les documents – des faux qui créent l'illusion –, sont délivrés en temps et en heure. Une fois l'argent transféré au Canada, il bloque toutes les applications. Certains se font passer pour du personnel de l'ambassade du Canada, ils avancent que le dossier est entré dans le système, mais qu'il manque de l'argent pour compléter les frais de dossier.

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20250707-les-arnaques-aux-visas-canadiens-se-multiplient-sur-le-continent-africain>

USA

Des demandeurs d'asile arrêtés après des audiences « pièges » à New York

Les opposants au président américain dénoncent l'organisation d'audiences « pièges » dans les tribunaux, à New York notamment, destinées à attirer les demandeurs d'asile pour qu'ils soient arrêtés ? En bande, masqués, armés, des agents américains arrêtent des demandeurs d'asile à l'issue d'audiences « pièges » à New-York, signe que la campagne de l'administration Trump contre l'immigration ne connaît aucun répit. Mais son programme d'expulsions massives a été contrecarré ou freiné par de multiples décisions de justice.

<https://www.ouest-france.fr/monde/etats-unis/new-york/des-demandeurs-dasile-arretes-apres-des-audiences-pieges-a-new-york-750cff30-6349-11f0-b57a-27df1c69334c>

L'administration Trump mobilise les propriétaires pour traquer les migrants

Depuis quelques semaines, les services de l'immigration ont commencé à réclamer aux bailleurs, dans plusieurs États américains, une série de documents : contrats de location, fiches d'informations, papiers d'identité ou adresses de suivi. Certains propriétaires disent avoir été contactés directement par téléphone, d'autres affirment avoir reçu une assignation du bureau de lutte contre les fraudes, rattaché au département de la Sécurité intérieure.

Si elles sont transmises, ces données offriraient aux autorités migratoires une cartographie détaillée de la vie des personnes visées sur le sol américain : composition familiale, emploi ou encore localisation. Mais une assignation ne devient contraignante qu'à condition d'être signée par un juge, ce qui n'est pas le cas ici. Malgré cette faille juridique, les

autorités mettent la pression : une porte-parole du département de la Sécurité intérieure a prévenu que tout refus de coopérer impliquerait des sanctions pénales.

Cette nouvelle stratégie s'ajoute aux moyens déjà mis en place par l'administration. Elle vient compléter l'arsenal déjà déployé pour accélérer les arrestations et les expulsions de migrants. Et si certains propriétaires ou locataires décident de s'y opposer, cela pourrait donner lieu à un nouveau bras de fer judiciaire.

La semaine dernière, Donald Trump a promulgué un texte budgétaire qui prévoit 170 milliards de dollars sur quatre ans pour la lutte contre l'immigration illégale. Un montant record destiné à doubler les capacités de détention, à renforcer les effectifs de l'agence ICE et à intensifier les expulsions.

<https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20250717-%C3%A9tats-unis-l-administration-trump-mobilise-les-propri%C3%A9taires-pour-traquer-les-migrants>

La chasse aux immigrés de Trump, menace pour la liberté d'expression

Alors qu'aux États-Unis, les expulsions sont en hausse depuis le retour de Donald Trump à la Maison Blanche, nos reporters donnent la parole à ceux qui se trouvent coincés dans les nouvelles procédures, déployées au nom de la sécurité nationale.

Sous l'administration Trump, les expulsions ont fortement augmenté, alors que l'agence Immigration and Customs Enforcement (ICE) multiplie les interventions à travers le pays. Ses agents arrêtent désormais non seulement les personnes visées par une procédure d'expulsion, mais aussi celles dont les dossiers ont été classés ou celles qui ne bénéficient d'aucune assistance juridique, et ce quel que soit leur casier judiciaire. Les tribunaux sont devenus des lieux clés de ces opérations. L'administration a également effectué des expulsions vers des pays tiers, comme le Salvador. Parallèlement, elle accélère l'ouverture de centres de rétention et le recrutement de milliers de nouveaux agents de l'ICE, et présente cette offensive comme un renforcement de la sécurité nationale.

Mais les critiques y voient un tout autre projet. Des organisations de défense des droits civiques estiment que c'est l'immigration elle-même qui est en train d'être criminalisée. L'inquiétude grandit également face au ciblage d'étudiants internationaux exprimant leur soutien à la cause palestinienne.

Pour les défenseurs des droits humains, les principes fondamentaux du droit, comme la liberté d'expression, sont bafoués. Et une nouvelle ère d'expulsions automatisées semble s'annoncer - une ère où l'intelligence artificielle pourrait accélérer les renvois avec un minimum de contrôle et de transparence.

Un demandeur d'asile vénézuélien est détenu à des centaines de kilomètres de sa famille. Un étudiant inspiré par Nelson Mandela, contraint de quitter les États-Unis. Un ingénieur en informatique, inquiet de l'expansion d'un filet de surveillance numérique au service des expulsions.

<https://www.france24.com/fr/%C3%A9missions/reporters/20250718-chasse-aux-immigres-trump-menace-liberte-expression-etats-unis-neri-alvarado-ice-dossiers-expulsion>

VENEZUELA

Le Salvador libère des migrants vénézuéliens après un accord d'échange avec les États-Unis

Dix détenus américains ont été libérés par le Venezuela dans le cadre d'un échange avec les migrants vénézuéliens emprisonnés au Salvador après leur expulsion des États-Unis, a annoncé vendredi 18 juillet 2025, le chef de la diplomatie américaine.

« *Dix Américains qui étaient détenus au Venezuela vont retrouver la liberté* », a écrit le secrétaire d'État. Des « *prisonniers politiques* » vénézuéliens vont également être libérés dans le cadre de cet accord. Le Venezuela va en effet rapatrier vendredi 19 juillet 2025 un groupe de migrants que les États-Unis avaient expulsés et envoyés dans une prison de haute sécurité au Salvador, a annoncé une source proche des opérations.

Plus de 200 Vénézuéliens ont été expulsés vers le Salvador à la mi-mars, après que le gouvernement de Donald Trump les a accusés, sans présenter de preuves, de faire partie du groupe criminel Tren de Aragua. Ils ont été emprisonnés avec d'autres migrants au Centre de confinement du terrorisme (Cecot), méga-prison de haute sécurité aménagée par le président salvadorien pour les membres de gangs.

Deux avions ramenant chez eux des dizaines de migrants vénézuéliens libérés d'une prison salvadorienne de haute sécurité, où ils avaient été envoyés par les États-Unis, ont atterri vendredi près de Caracas. Ces hommes ont été libérés après l'échange de prisonniers coordonné entre Caracas et Washington. Le nombre de migrants dans les deux avions n'a pas été confirmé mais avoisine les 200.

« Libres, enfin libres ! », s'est réjoui le président vénézuélien qui a remercié son homologue américain pour le retour chez eux de ces migrants, expulsés vers le Salvador par l'administration américaine au mois de mars. « *Je veux remercier le président Donald Trump pour la décision de rectifier cette situation totalement irrégulière* », a déclaré le président vénézuélien lors d'un événement officiel après l'atterrissage des avions.

Plus tôt dans la journée, le président salvadorien avait annoncé avoir remis à Caracas « *tous les citoyens vénézuéliens détenus dans notre pays, accusés d'appartenir à l'organisation criminelle Tren de Aragua* ».

Le Venezuela a rapatrié vendredi sept enfants qui avaient été séparés de leurs parents lors de l'expulsion de ces derniers des États-Unis. « *Sept garçons et filles* » sont arrivés au Venezuela, a déclaré le ministre vénézuélien de l'Intérieur, en les accueillant avec la première dame, à l'aéroport international de Maiquetia, qui dessert Caracas. Ils ont été « *sauvés de l'enlèvement dont ils étaient victimes* », a-t-il ajouté. Les sept enfants sont arrivés à bord d'un vol sous bannière américaine avec à bord 244 autres Vénézuéliens expulsés depuis Houston, au Texas. On ignore quand ces enfants avaient été séparés de leurs parents.

Selon Caracas, 30 enfants vénézuéliens ont été séparés de leurs parents aux États-Unis lors des expulsions menées par Washington. Le président de l'Assemblée nationale, avait déclaré le 30 juin 2025 que les enfants avaient été « *séparés de leurs mères, de leurs pères, de leur famille, de leurs grands-parents* » et « *emmenés dans des institutions où ils ne devraient pas être* ».

<https://www.ouest-france.fr/monde/venezuela/dix-detenus-americains-liberes-par-le-venezuela-dans-le-cadre-dun-echange-34f4e908-6416-11f0-8d96-1f3c0ceaabc2>

INTERNATIONAL

MIGRANTES : LE CALVAIRE DE LA ROUTE DE L'EXIL

Les femmes représentent 51 % des flux migratoires dans le monde, selon l'ONU, mais elles sont bien souvent invisibilisées... Leur chemin d'exil est une longue succession d'obstacles et nombre d'entre elles seront victimes de violences sexuelles. Arrivées en France, que ce soit leur destination finale ou une étape avant le Royaume-Uni, leur calvaire n'est pas fini car leur situation précaire les désigne comme des victimes contraintes au silence et les empêche de porter plainte. Lucie Feutrier-Cook, experte en migration et droit d'asile, décrypte la réalité des migrantes et raconte la réalité de leur voyage.

La France s'enorgueillit d'être le pays des droits de l'Homme mais les violences n'y sont pas moins graves qu'ailleurs, sur la route de l'exil de ces dizaines de milliers de femmes qui se cherchent un destin meilleur. À Grande Synthe, le Refugee Women's Center leur apporte, à elles et aux enfants, une aide psychologique autant que logistique. Ici, les femmes ne représentent que 10 % à 15 % des migrants et elles évitent autant que possible d'attirer l'attention. Les passeurs ou les autres migrants sont des agresseurs potentiels alors la nuit, impossible de se soulager. L'association leur délivre donc des couches pour adultes, afin qu'elles puissent faire leurs besoins sans avoir à sortir de la tente ou de se déshabiller. Outre le risque de viol, certaines y sont contraintes à la prostitution, prises au piège de passeurs qui leur font ainsi payer la dette du voyage. Parfois, mes enfants aussi en sont victimes. Pour eux, le travail forcé est un autre risque également.

Le démantèlement de la jungle de Calais en 2016 était censé avoir réglé ces problèmes : les autorités françaises font en sorte de déloger les populations migrantes avec la destruction des campements toutes les 48 h et le soutien du Royaume-Uni, qui fait pression sur Paris pour que la France retienne sur son territoire les personnes qui veulent tenter la traversée de la Manche. Entre janvier et juillet 2025, 20 000 migrants sont parvenus à rejoindre l'Angleterre, soit une augmentation de 48% par rapport à 2024 à la même période. La police française peine à endiguer le flux migratoire, au point que depuis 2018 et la signature du traité de Sandhurst, Londres la finance en partie pour l'aider dans sa mission... et met la pression pour qu'elle renforce ses mesures. Le thème était d'ailleurs au menu des discussions du Sommet franco-britannique qui s'est conclu par une poignée de main entre les dirigeants des deux partenaires. Le président français et le premier ministre britannique se sont mis d'accord sur un programme de retour des migrants : pour chaque migrant illégal renvoyé vers la France, le Royaume-Uni s'est engagé à prendre en charge un demandeur d'asile sur le territoire britannique.

Mais la politique reste détachée des réalités du terrain. Selon le centre Primo-Levi, 90 % des femmes qui prennent la route de l'exil seront victimes de violences sexuelles. En Libye, au Maroc ou en Grèce, la violence sexuelle est systématique et vient autant des passeurs que des membres de forces de sécurité, détaille le Centre. Avant le départ, les femmes se renseignent bien sûr et mettent en place des stratégies pour limiter les risques d'agression... ou leurs effets. À la frontière entre l'Italie et la France, des femmes érythréennes avaient ainsi

pris l'habitude de voyager ensemble, misant sur l'effet de groupe pour dissuader les hommes de s'en prendre à elles mais elles prenaient aussi une contraception de manière préventive. Pour éviter une grossesse indésirée en cas de viol, explique Lucie Feutrier-Cook.

Malheureusement, il n'existe pas de solution miracle pour empêcher les violences sexuelles et à l'arrivée en Europe, la police n'aide pas à sécuriser ces femmes qui ont déjà traversé un continuum de violences, parfois tout une vie. Les autorités, les services en charge des demandes d'asile non plus ne prennent pas forcément la mesure du calvaire vécu par ces femmes, contrainte de revivre et répéter tout ce qu'elles ont vécu, elles qui ne sont pas des migrants comme les autres.

<https://www.france24.com/fr/%C3%A9missions/actuelles/20250711-migrantes-le-calvaire-de-la-route-de-l-exil>

TEMOIGNAGE

"Je crains la mort en Syrie et n'ai toujours pas obtenu l'asile en France" : témoignage d'un Syrien de confession alaouite

Après des années en Europe, un demandeur d'asile Syrien, craint pour son avenir. Issu de la minorité alaouite, il redoute pour sa vie s'il devait revenir en Syrie. Sa demande d'asile rejetée par l'Ofpra, Il attend désormais une décision de la Cour nationale du droit d'asile (CNDA), son ultime recours.

"Retourner en Syrie? Ce serait du suicide. Si je n'étais pas parti, je pense que je ne serais plus en vie. J'attends maintenant l'ultime décision de la Cour nationale du droit d'asile, qui déterminera si je dois quitter le territoire. Sans travail pour le moment, je survis avec l'allocation pour demandeur d'asile comme unique ressource.

Syrien, de 38 ans, il vit à La Rochelle, mais demeure habité par l'angoisse. En septembre 2024, sa demande d'asile a été rejetée par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra). Il a fait appel de cette décision devant la Cour nationale du droit d'asile (CNDA). Cette dernière peut lui accorder une protection ou le débouter définitivement de l'asile.

Et cela fait 13 ans que je me bats pour vivre en Europe. J'ai fait trois demandes de visa pour la France entre 2012 et 2015 : visa touristique, visa étudiant pour l'Alliance française ou l'université d'Orléans. Toutes ont été refusées.

L'ambassade française en Syrie ayant fermé le 6 mars 2012, les Syriens devaient effectuer leurs démarches consulaires dans des pays voisins, notamment à Beyrouth.

Puis en 2017, j'ai obtenu une bourse pour une école d'art au Danemark, mais là encore, pas de visa. En 2022, j'ai enfin obtenu un visa étudiant en Hongrie pour un master de littérature française. Mais ma vie en Europe s'est assombri quelques mois à peine après mon arrivée. Le séisme du 6 février 2023 (le nord-ouest de la Syrie) a gravement endommagé le domicile familial, à Tartous. Mes parents n'ont plus été en mesure de financer mon master. Sans argent, j'ai dû abandonner mes études. Et sans études, plus de prolongation de visa : j'ai dû quitter la Hongrie en juin 2023. Direction Paris, puis Poitiers, où j'ai effectué ma première demande d'asile, en août 2023. Mais cette demande a été jugée irrecevable, et

on voulait me renvoyer en Hongrie. J'ai fait appel, mais l'appel a aussi été rejeté.

Il était "dubliné", comme des milliers de migrants en Union Européenne. Cela signifie qu'en vertu du règlement de Dublin, sa demande d'asile dépend du premier pays par lequel son entrée en Europe a été enregistrée, soit la Hongrie dans son cas.

En octobre 2023, complètement désespéré, j'ai pris un bus pour les Pays-Bas. Là, j'ai passé huit mois dans un camp de réfugiés, près de Groningen. Nous étions quatre par chambre, dans des murs en carton, sans la moindre intimité. Des mois d'incertitude permanente, je n'avais plus aucun contrôle sur rien : ma vie dépendait intégralement du processus de demande d'asile. En juin 2024, les autorités néerlandaises m'ont expulsé vers la France. Je me suis alors représenté à Poitiers pour une nouvelle procédure. Cette fois, j'ai obtenu le récépissé sur lequel il était écrit 'première demande d'asile'. Le 16 septembre, j'ai eu mon entretien à l'Ofpra. J'ai été surpris de leur insistance sur mon appartenance religieuse. Athée, je leur ai expliqué que je ne m'identifiais pas à une communauté. Le 1er novembre, la réponse tombe : rejet. Selon les termes de l'Ofpra, il n'a pas "démonstré qu'il serait exposé à une menace directe et individuelle contre sa vie en cas de retour" chez lui.

Le 8 décembre, après le départ de Bachar el-Assad, plusieurs pays européens dont la France ont suspendu leur programme d'asile pour les Syriens, attendant de voir comment évoluait la situation.

Pourtant, depuis l'arrivée au pouvoir des autorités de transition, les personnes identifiées comme alaouites risquent la mort en Syrie. A Tartous, Ma mère ne sort plus de chez elle : elle craint d'être enlevée."

Depuis la chute d'Assad, les kidnappings de femmes, notamment alaouites - deux à trois disparitions quotidiennes-, se multiplient selon plusieurs sources locales.

Ma famille m'exhorte à ne jamais revenir. A Baniyas, une cousine de ma mère, a été menacée de mort le 7 mars. Son fils, a dû se cacher dans le grenier d'une amie sunnite quelques jours. Dans la même ville, au même moment, une famille que je côtoie depuis mon enfance a été massacrée.

Selon l'observatoire syrien des droits de l'Homme, plus de 1500 civils, en grande majorité des alaouites, ont été tués entre le 4 et le 10 mars 2025 dans l'ensemble de la région littorale. Ces victimes ont péri dans le cadre d'une opération des forces de l'ordre et de groupes affiliés aux nouvelles autorités, menée en réaction à une attaque d'assaillants lié à l'ancien régime contre des postes de sécurité le 6 mars. Dans la ville de Baniyas, une centaine de personnes ont été tuées le 8 et le 9 mars. Amnesty International, qui a enquêté sur 30 homicides, conclut qu'ils visaient des personnes de la communauté alaouite. Le syrien témoignant est originaire d'un village à une trentaine de kilomètres de cette ville.

Avant de tuer quelqu'un, les assaillants demandent : 'Shou dinak ?' - Quelle est ta religion ? Avant, on demandait 'Es-tu un rebelle ?'. Mais aujourd'hui, c'est ton origine confessionnelle qui décide si tu vis ou non."

Sous Assad, la communauté alaouite incarnait l'épine dorsale du régime. Leurs membres disposaient de postes importants dans la fonction publique et au sein des redoutés mukhabarat et shabiha, les services secrets syriens. Mais lui est issu d'une famille silencieusement opposée à l'ancien régime. Il militait contre Assad, avec d'autres alaouites.

"On distribuait des tracts contre la dictature, pour la liberté. En novembre 2013, la police d'Assad m'a arrêté, menacé, puis battu.

Aujourd'hui, je crains la mort dans mon pays, cette fois du fait de mon origine

confessionnelle... Pourtant, je n'ai toujours pas obtenu l'asile en France. Une question m'obsède : 'Pourquoi' ?"

L'avenir de Nabil reste incertain si son recours à la CNDA est rejeté : la préfecture pourrait alors prononcer une obligation de quitter le territoire français (OQTF). Pour l'heure néanmoins, la France n'expulse pas de Syriens vers la Syrie. Contacté début avril, l'Ofpra indiquait en outre avoir "*recommencé à statuer sur l'ensemble des demandes*".

Bonjour,
voici le numéro 111 des Migrants. Les numéros suivants viendront en Aout :
car , malheureusement, il n'y pas de vacances pour les Migrants. Ou bien,
des vacances de papiers souvent liées aux vacances des fonctionnaires des
préfectures.
Cordialement,
Michel Girard